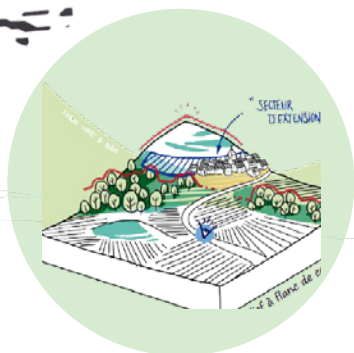
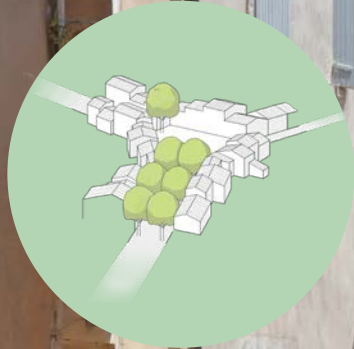




Parc  
naturel  
régional  
du Luberon  
Une autre vie s'invente ici



# DEMAIN, HABITER LE LUBERON

RÉINVENTER LES MANIÈRES  
D'HABITER EN LUBERON







# ÉDITO

Territoire reconnu pour son engagement en faveur du climat, la Région Sud est aujourd'hui un exemple à suivre au niveau national pour mener la transition écologique.

Premier budget vert d'Europe, deux plans climat, des centaines d'actions en faveur de la biodiversité, de la qualité de l'air, des espaces protégés, ont été amorcées pour préserver le cadre de vie de notre région.

Aujourd'hui, la Région Sud a pris un engagement fort : celui d'aider ses territoires à passer le cap de cette transition écologique.

Alors que le Gouvernement a fait de notre territoire le pilote de la planification écologique en France, toutes les communes peuvent bénéficier d'une aide annuelle égale à 50% du coût de son projet, contre 30% auparavant, plafonné à 200 000 € sur des projets 100 % verts permettant de décliner opérationnellement plusieurs objectifs régionaux. Sobriété foncière, aménagement durable, transition énergétique et écologique, revitalisation des centres-anciens, sobriété énergétique sont autant de pistes pour transformer positivement le territoire. Et nous permettre de bien vivre demain, dans le Luberon !



**Renaud Muselier**

Président de la Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Président délégué de  
Régions de France







# PRÉAMBULE

## **S'inspirer d'hier pour réinventer les manières d'habiter le Luberon et le Mont-Ventoux**

L'authenticité des paysages bâtis est un marqueur identitaire fort des Parcs naturels régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux. Les silhouettes compactes de nos villes et villages, les tracés de nos rues et les formes architecturales s'adaptent aux situations de relief et au climat local; les espaces publics sont conviviaux et sobres, propices à la rencontre avec une nature omniprésente. Ce sont les marqueurs du mode de vie provençal et de sa culture tant appréciés.

Pourtant, en matière d'urbanisme et d'architecture, nos territoires n'ont pas échappé à la banalisation progressive de ces espaces habités : les lotissements avec leur organisation, leur architecture et leurs espaces publics standardisés sont peu à peu apparus dans nos campagnes. La population de nos territoires a doublé entre les années 1950 et aujourd'hui. Dans le même temps, les espaces bâtis ont été multipliés par cinq pour le Mont-Ventoux et par dix pour le Luberon. Le développement de la voiture, le rêve de la maison individuelle, l'avènement d'un tourisme de masse et l'attrait de ces territoires ruraux aux portes des couloirs de développement de la vallée du Rhône et des métropoles régionales ont affecté nos paysages bâtis.

Les Parcs naturels régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux se sont associés pour travailler collectivement sur cette thématique, en collaboration avec l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse et le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de Vaucluse.

Cet ouvrage, nous l'espérons, impulsera une envie collective de mieux maîtriser le devenir de nos villages en s'inspirant du travail de nos aïeux. Sobriété foncière, adaptation au changement climatique, préservation de l'authenticité de nos paysages bâtis, lien avec la nature et attentes des habitants ne sont pas incompatibles, bien au contraire. Ce travail permet de démontrer que toutes ces conditions peuvent être réunies pour un développement adapté à l'identité rurale de nos territoires du Luberon et du Mont-Ventoux. Que ces perspectives ne restent pas un vœu pieux, inatteignable !

A nous d'actionner les leviers qui nous sont proposés pour bâtir collectivement des projets qui nous rassemblent et nous ressemblent.



**Dominique  
SANTONI**

Présidente du Parc  
naturel régional du  
Luberon



**Jaqueline  
BOUYAC**

Présidente du Parc  
naturel régional du  
Mont-Ventoux



# POURQUOI CE GUIDE ?

## RÉINVENTER ENSEMBLE LES MANIÈRES D'HABITER LA CAMPAGNE DANS LE LUBERON

### Pour un développement adapté à l'identité rurale du Luberon

De la réhabilitation de logements anciens à la création de nouveaux lotissements standardisés, les solutions et opérations semblent être les mêmes à la périphérie des grandes villes jusqu'au cœur de nos campagnes. Ce n'est pourtant pas une fatalité. Cet ouvrage a pour objectif de partager les leviers de qualité à actionner pour des projets respectant les identités et la qualité de vie dans le Parc naturel régional du Luberon.

### 5 principes pour respecter les spécificités du territoire

Pour éviter une urbanisation banale et sans prise en compte du territoire sur lequel elle s'implante, 5 grands principes sont définis sur le territoire du Luberon. Ces principes constituent les fondements à respecter pour un développement ancré au territoire et à ses caractéristiques.

### S'inspirer de l'existant, se mettre dans une démarche de projet, connaître les leviers à actionner

L'objectif de cet ouvrage est de mettre en œuvre ces 5 principes :

- Tout d'abord, il s'agit de comprendre ces 5 principes sur le territoire, comment ils sont déjà plus ou moins appliqués et quelles sont les pistes d'amélioration.
- Ensuite, il s'agit d'identifier comment, à chaque étape du projet, ces principes peuvent être intégrés.
- Enfin, il s'agit de connaître et comprendre quels sont les leviers pour faciliter leur mise en œuvre opérationnelle.

### Les 5 grands principes pour respecter les spécificités du territoire

1. Maintenir l'**authenticité** de nos paysages bâtis



2. Prendre en compte le **climat** et s'adapter aux changements à venir



3. Développer une **densité** adaptée à nos campagnes



4. Conserver le lien avec la **nature**



5. Répondre aux **attentes et aux besoins des habitants**









# L'IDENTITÉ DES PAYSAGES BÂTIS DU LUBERON : LES FORMES VILLAGEOISES ET RURALES

## LA MORPHOLOGIE URBAINE...

La morphologie urbaine étudie les formes et les caractéristiques de la ville :

- le tissu urbain (voies, îlots, parcelles...);
- la densité ou l'intensité du tissu;
- les usages (résidentiel, activités, commerces, mixité...);
- le cadre bâti (implantation, orientation, hauteur, volumétrie...);
- les espaces extérieurs (qualité, vocations, fonctions, aménagement...).

Elles découlent d'une combinaison entre l'action de l'homme (qui traduit, dans ses villes et villages, son mode de vie), de la nature (adaptation au site, au climat, aux matériaux disponibles...) et du temps (chaque période a ses caractéristiques propres et vient s'inscrire en continuité ou en réaction de la période précédente).

Ces formes urbaines sont largement décrites sur de nombreuses villes et métropoles.

## ... ADAPTÉE AU MILIEU RURAL

Pour bien marquer la volonté de différencier le développement dans les métropoles et celui des espaces ruraux, le terme formes urbaines est remplacé ici par les formes villageoises et rurales.

## LES FORMES VILLAGEOISES

Il s'agit des formes propres aux **petites villes** et aux **villages**. Elles comprennent notamment les noyaux anciens, les faubourgs et les extensions plus récentes constituées par les zones pavillonnaires.



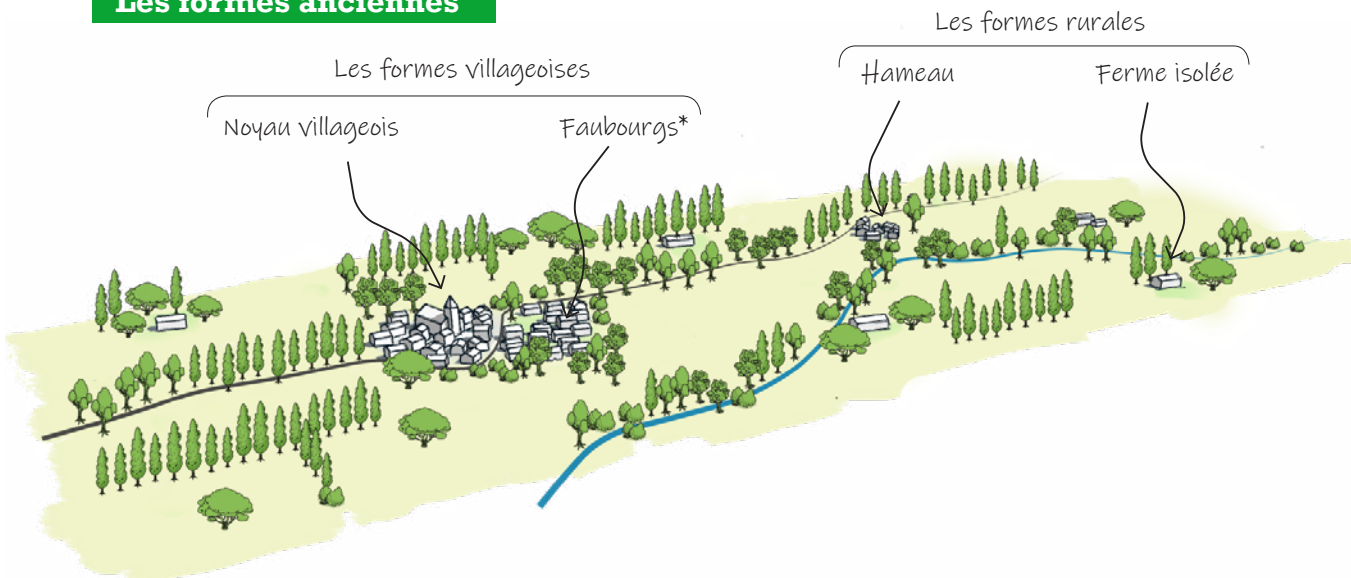
## LES FORMES RURALES

Il s'agit des formes que l'on retrouve dans les **campagnes**. Elles comprennent notamment les **hameaux** et les **fermes** ainsi que les bâtiments isolés (hangars, points de vente...).

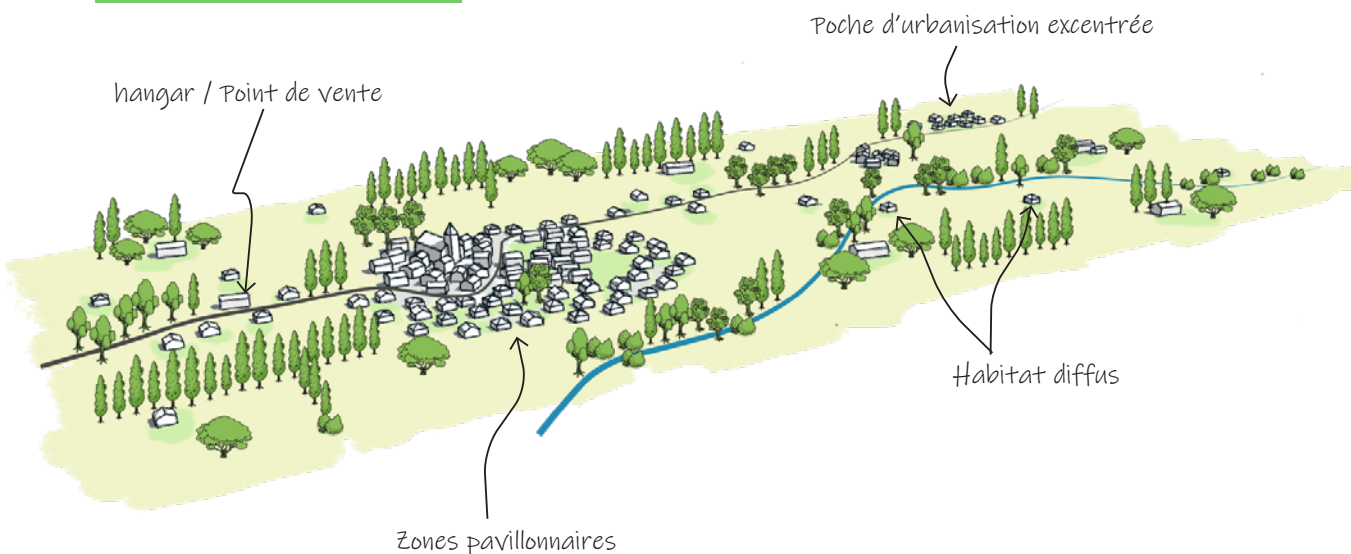




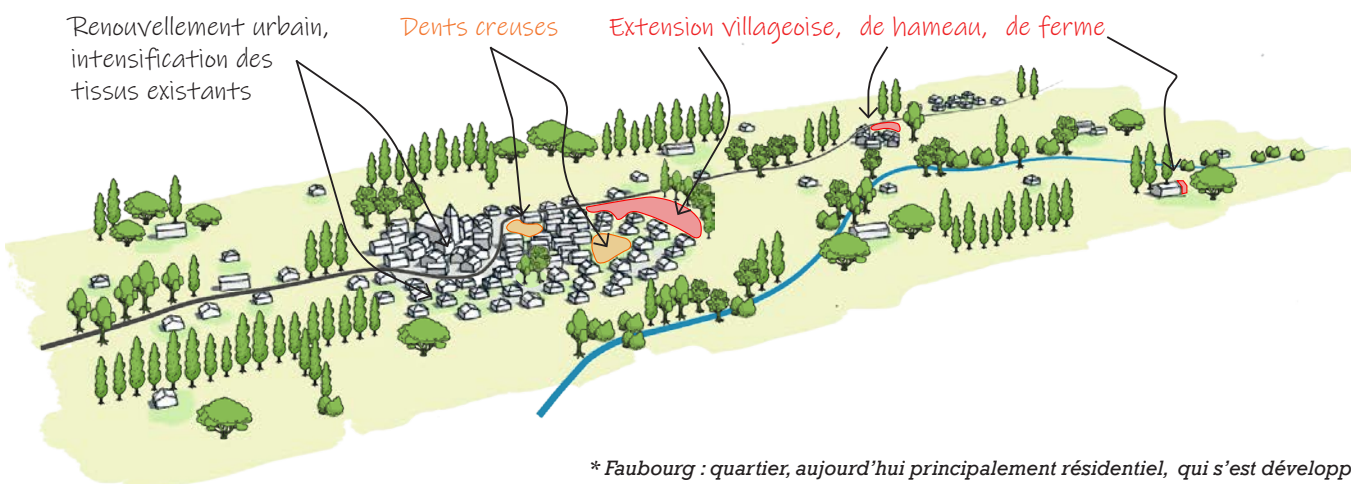
### Les formes anciennes



### Les formes récentes



### Et demain, quelles formes villageoises et rurales ?



\* Faubourg : quartier, aujourd'hui principalement résidentiel, qui s'est développé en dehors du périmètre initial de l'enceinte d'une ville ou d'un village



# SOMMAIRE



## PARTIE 1

Les 5 principes pour  
respecter l'identité rurale du  
Luberon  
p. 12



1. Maintenir l'**authenticité**  
de nos paysages bâtis - p.14



2. Prendre en compte le  
**climat** et s'adapter aux  
changements à venir - p.20



3. Développer une **densité**  
adaptée à nos campagnes -  
p.24



4. Conserver le lien avec la  
**nature** - p.28



5. Répondre aux **attentes**  
et aux **besoins des**  
**habitants** - p.32



## **PARTIE 2**

**Les formes villageoises**  
p. 34



Les 6 étapes de projet pour  
intégrer ces principes

### **SYNTHÈSE**

#### **Étude de cas**

Rendre les cœurs historiques  
désirables - p. 58

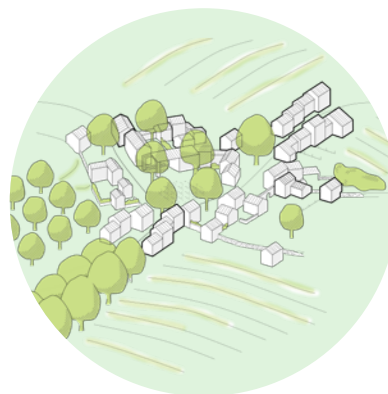
Réenchanter les quartiers  
résidentiels - p. 60

Créer de nouveaux quartiers  
ancrés aux villages - p. 62



## **PARTIE 3**

**Les formes rurales**  
p. 64

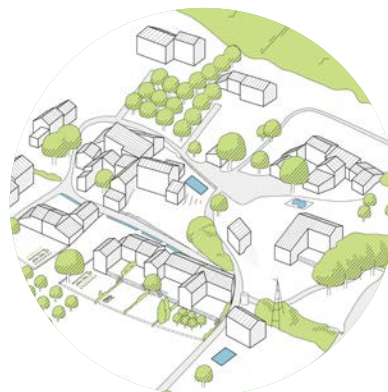


Les logiques d'implantation  
dans les fermes et les hameaux  
hier, aujourd'hui et demain

### **SYNTHÈSE**

#### **Étude de cas**

Intégrer les logiques  
d'implantation  
des hameaux - p.80  
et des fermes - p.90



## **POUR PASSER À L'ACTION**

**Le rôle des collectivités pour des projets de qualité - p.92**



# 01

## 5 PRINCIPES POUR RESPECTER L'IDENTITÉ RURALE DU LUBERON

**Authenticité, climat, densité, nature et besoins des habitants sont les 5 principes pour un aménagement durable du territoire.**

Pour chacun de ces principes, sont exposés :

- leur définition ;
- pourquoi cela est un sujet majeur à prendre en compte ;
- quels sont les outils réglementaires existants ;
- le principe décliné sur le territoire du Luberon ;
- des analyses de formes villageoises et rurales anciennes et actuelles du territoire prenant en compte ou non ces principes.

Tout au long de ce document, les points forts et les dysfonctionnements des formes villageoises et rurales sont analysés afin de pouvoir inventer les formes de demain :



Éléments intéressants, source d'inspiration



Éléments présentant des dysfonctionnements, à ne pas reproduire









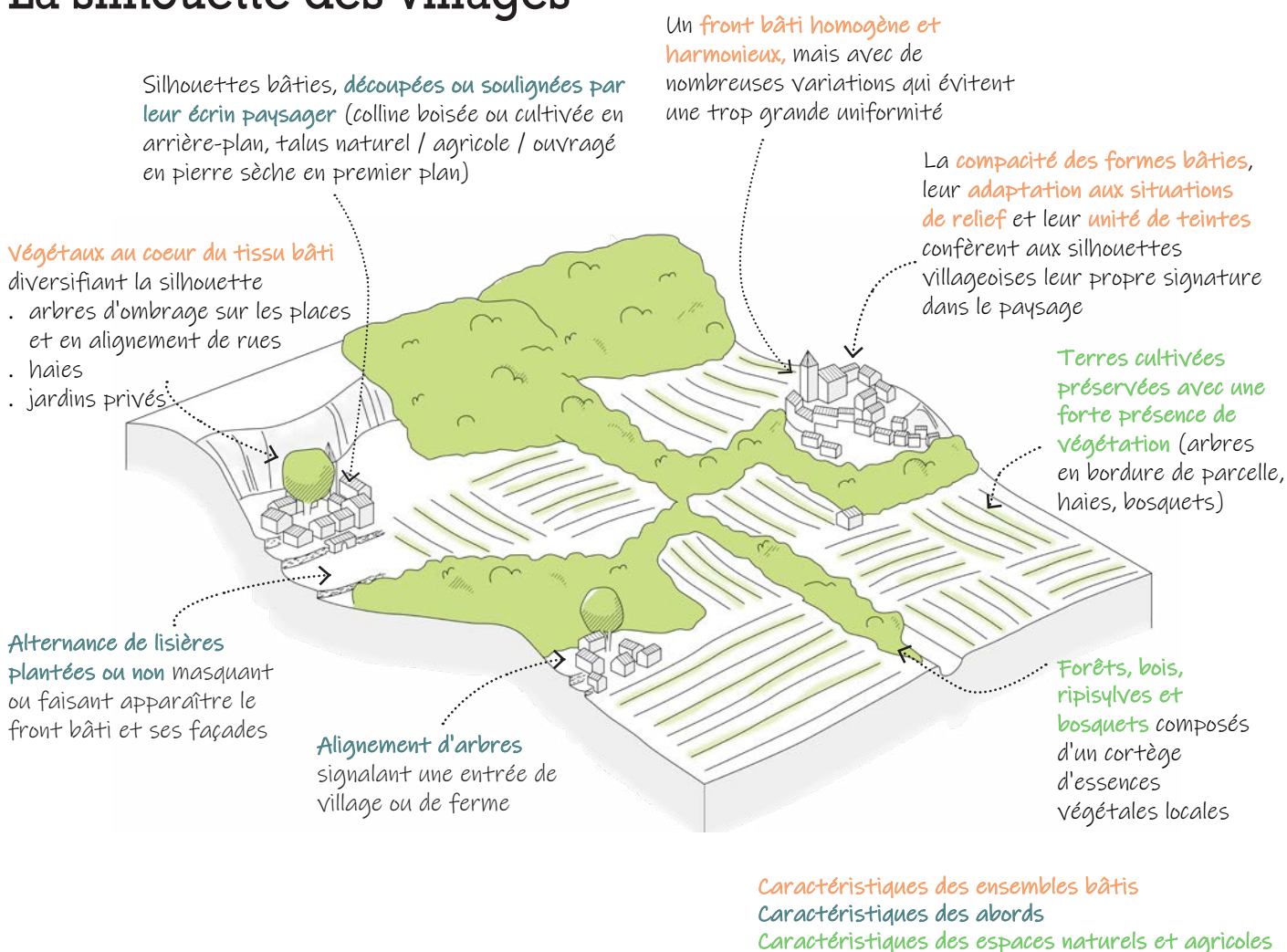
# MAINTENIR L'AUTHENTICITÉ DE NOS PAYSAGES BÂTIS

L'authenticité est ce qui fonde l'identité d'un territoire, son originalité, ses spécificités et ce qui permet de le différencier des autres.

## Quels sont les éléments qui caractérisent l'authenticité des paysages du Luberon?

- La silhouette caractéristique des villages
- L'échelle de la rue
- Les éléments d'architecture propres au territoire et le traitement des abords

## La silhouette des villages



### Les outils réglementaires

- Protection des sites et monuments naturels : **sites classés, inscrits** (depuis 1906)
- Périmètres protégés des abords des **monuments historiques** (depuis 1913)
- **Plan local d'urbanisme** - anciennement plan d'occupation des sols (depuis 1967)
- Les objectifs de la **Charte du Parc naturel régional** (depuis 1977)
- **Sites patrimoniaux remarquables** - anciennement AVAP et ZPPAUP (depuis 1983)
- Protection et gestion du paysage : **atlas, plans de paysage** (depuis 1993)



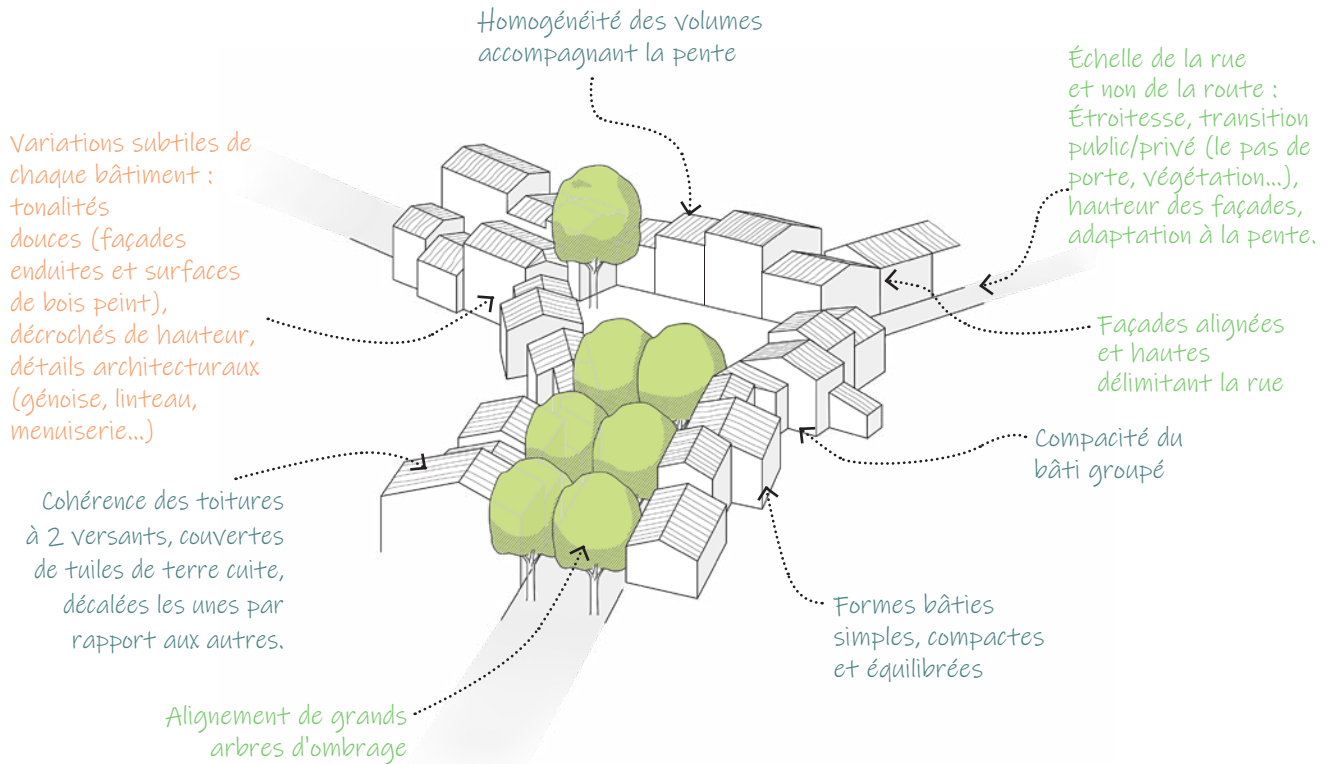






# MAINTENIR L'AUTHENTICITÉ DE NOS PAYSAGES BÂTIS

## L'échelle de la rue



### Uniformité des volumes bâtis

À l'origine, les villages sont souvent organisés autour du donjon médiéval ou, plus tard, issus de la création de "villes neuves". La densité et la proximité des constructions sont une constante. La mitoyenneté est quasi-systématique et on va toujours chercher construire sur une petite emprise en superposant les étages en fonction des besoins. Cette proximité n'empêche pas de disposer d'intimité. Au contraire, tout est fait pour que chacun dispose de lumière, de vue, d'accès qui préserve l'intimité familiale.

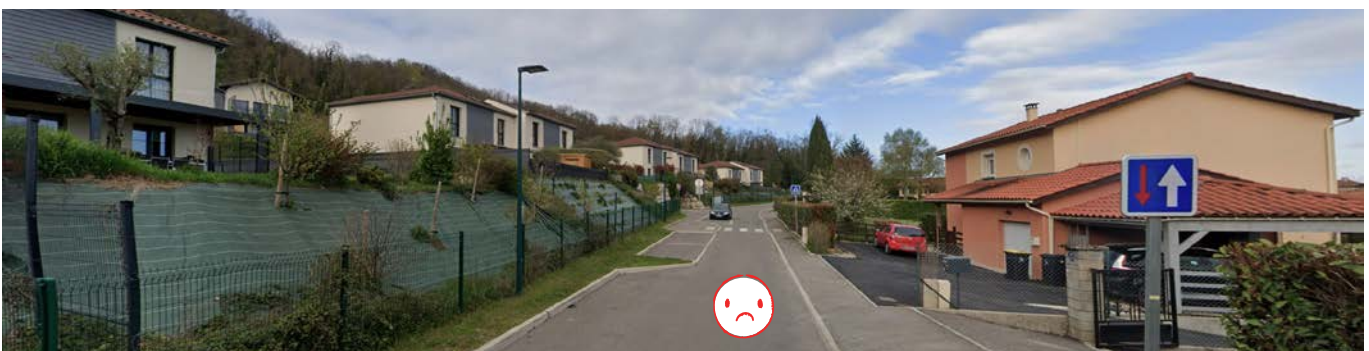
### Richesse du vocabulaire architectural

L'habitat villageois rural est caractérisé par l'homogénéité des matériaux de construction et du décor. Cette homogénéité, issue de la pierre, des sables, du bois peint, des techniques de construction et savoir-faire locaux, révèle aussi une grande diversité permettant à chacun d'exprimer ses propres choix, en fonction de ses moyens.

### Spécificité de l'espace public

La spécificité villageoise s'exprime par la composition des espaces publics : l'ombrage, la minéralité et leur ampleur. Ils sont aménagés au croisement de rues, en placettes rarement géométriques.

Toujours à dimension humaine, ils ont souvent été le lieu des activités collectives (marchés, détente, échange...) et étaient le prolongement extérieur et partagé des maisons, très simplement, sans installations ni de mobilier inutile. C'est l'endroit où on aménage la fontaine, le lavoir ou le jeu de boules, à l'ombre de quelques arbres de haute tige. Le sol est généralement en terre battue et/ou caladé de pierre. Dans certains villages les treilles, sur lesquelles pousse encore de la vigne, apportent aussi de l'ombrage et des fruits dans les périodes les plus chaudes.









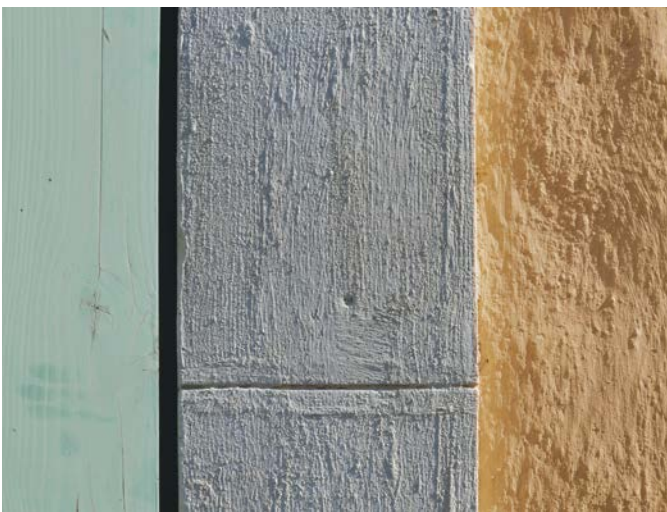


# **MAINTENIR L'AUTHENTICITÉ DE NOS PAYSAGES BÂTIS**

Les éléments d'architecture propres au territoire et leurs abords











# PRENDRE EN COMPTE LE CLIMAT

## et s'adapter aux changements à venir

**Le climat provençal : du soleil, du vent et des épisodes pluvieux intenses.**

**2 730**

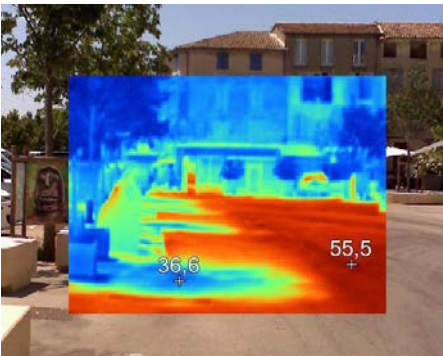
heures\*  
d'ensoleillement  
par an

**1** jour\* sur **3**  
 venteux

**600** mm\*  
de précipitation  
par an

\*moyennes entre 2015 et 2020

**Des événements climatiques plus fréquents et plus violents !**



**Canicules, un confort d'été à rechercher :**

Dans notre région, l'augmentation du nombre et de l'intensité des épisodes caniculaires estivaux est manifeste. Cela se traduit par des températures nocturnes élevées et par une accentuation du phénomène en milieu bâti, et notamment dans les villes et villages : **l'îlot de chaleur**.



**La dangerosité des incendies s'accroît :**

L'ampleur et la fréquence des incendies augmentent, de par la durée des périodes de sécheresse, de l'enfrichement des versants et du développement d'essences forestières monospécifiques. Le mitage des habitations en zones boisées accroît leur dangerosité.



**Gérer les ruissellements face aux inondations :**

Les épisodes pluvieux sont brutaux et leur fréquence augmente. Le ravinement des sols menace les fondations des bâtiments et des ouvrages d'art. L'artificialisation des sols et la disparition des dispositifs limitant les effets du ruissellement fragilisent les quartiers urbanisés.

**22**

vagues de chaleur  
par an ces  
dernières années

**+30%**

de risque incendie  
en **2040** qu'entre  
**1961 et 2000**

**1 / 4**

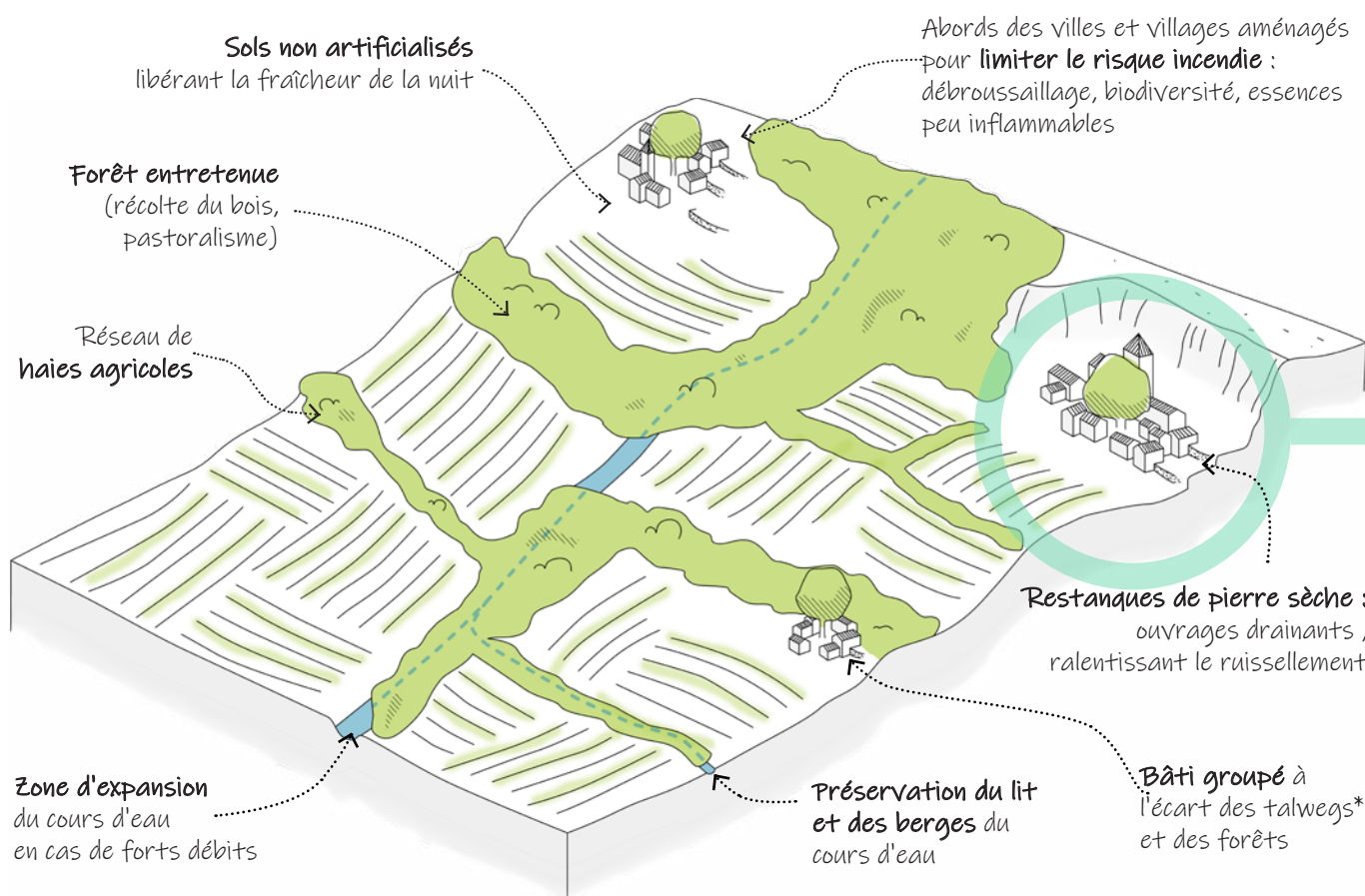
des habitants exposés  
aux inondations à  
cause de l'urbanisation  
en zone inondable

sources : GREC Sud, Météo France, Oxfam



Observons nos villages anciens et leur adaptation à ces différents phénomènes climatiques :

# LE GRAND PAYSAGE



## Les outils existants pour adapter l'aménagement au climat:

### A l'échelle du grand paysage... :

- Loi ALUR et loi Biodiversité : Trame Verte et Bleue
- Contrats Natura 2000
- Plans de Prévention des Risques
- Obligations de débroussaillage
- Protection des zones naturelles et agricoles dans les PLU (zonage A et N)
- Loi Climat et Résilience : zéro artificialisation nette

### ...du village :

Il n'existe pas d'outils réglementaires spécifiques à cette échelle. L'effort doit donc se concentrer sur la qualité des aménagements villageois : renaturation des espaces artificialisés, plantation d'arbres d'ombrage, entretien des sols, murs, fossés, etc.

### ... et de l'habitat :

- Réglementation thermique pour les nouvelles constructions
- Règlements des plans locaux d'urbanisme (PLU)
- Aides à la rénovation thermique des bâtiments



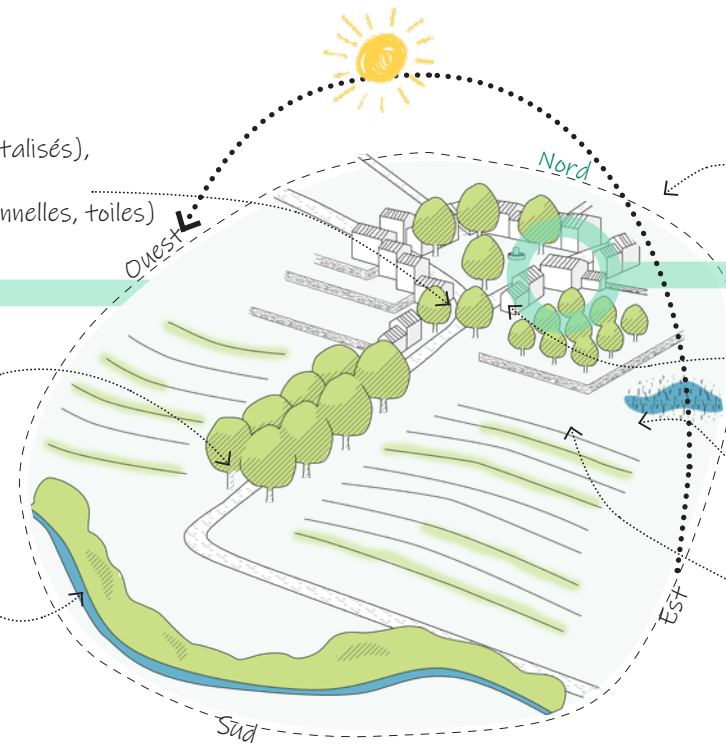
# LE VILLAGE

## Sols respirants

(perméables et végétalisés),  
clairs et ombragés  
(arbre d'ombrage, tonnelles, toiles)

Essences locales  
résistantes au  
stress hydrique

Préservation des  
talwegs\*, sans  
construction proche



Absence de contacts entre les  
espaces bâtis et la forêt pour  
limiter les risques d'incendie

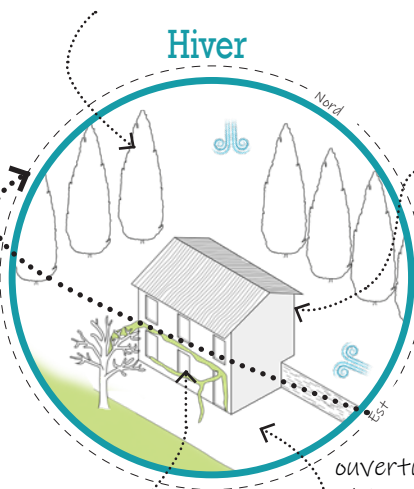
Fontaine du village  
utilisant l'eau de  
ruissellement  
et/ou de source

Eaux de ruissellement  
ralenties et infiltrées

Espaces non artificialisés  
favorisant la fraîcheur  
nocturne

# L'HABITAT

Protection végétale  
permanente contre le Mistral



Hiver

Volumes annexes  
au Nord servant  
d'espace tampon

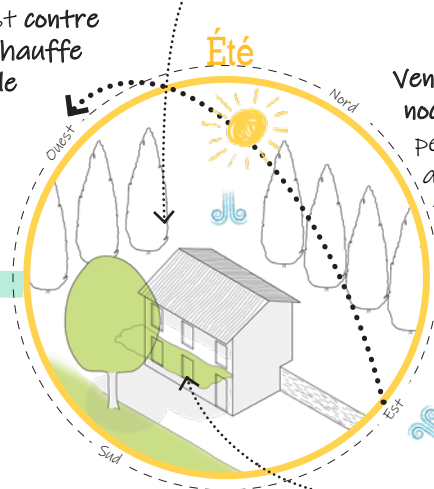
Volumétrie compacte  
limitant les déperditions  
thermiques

Limiter les  
ouvertures face aux  
pluies du vent d'Est

Les volets battants en bois  
offrent un confort thermique  
de plus haut niveau que celui  
de volets roulants

Gérer le ruissellement  
sur la parcelle (noues, restanques...):  
Lutte contre l'inondation

Limiter les ouvertures  
à l'ouest contre  
la surchauffe  
estivale



Été

Débroussailler  
autour du bâti :  
Lutte contre l'incendie

Ventilation  
nocturne estivale :  
petites ouvertures  
au Nord et logement  
traversant

Ouvertures au Sud  
optimisant  
l'apport solaire

La façade Sud reçoit  $-$   
d'énergie solaire ( $W/m^2$ ) que  
les façades Ouest et Est en **été**

La façade Sud reçoit  $+$   
d'énergie solaire ( $W/m^2$ ) que les  
façades Ouest et Est en **hiver**





**Le bâti ancien et son environnement nous donnent des pistes :** présence d'ouvrages drainants, caractère groupé des constructions, présence de végétation caduque, comme les gros arbres d'ombrage, et de végétation pérenne protégeant du ruissellement et du vent.



**Le bâti contemporain propose de nouveaux éléments de réponses au changement climatique :** on retrouve une continuité des constructions qui sont mieux isolées. La végétation est de plus en plus intégrée aux projets.

**Le bâti ancien n'est pas toujours adapté à l'évolution du climat :** des espaces publics trop minéraux, des débords de toiture réduits insuffisants contre la surchauffe estivale, beaucoup de déperditions par les toitures et les menuiseries, des masques souvent trop importants enlevant de la lumière naturelle...



**Le bâti contemporain pose aussi certains problèmes :** l'orientation des ouvertures des nouvelles constructions peut être un handicap hivernal ou estival. Leur implantation dans la pente génère beaucoup de terrassements. La proximité des versants boisés ou des talwegs inondables peut présenter une situation critique.

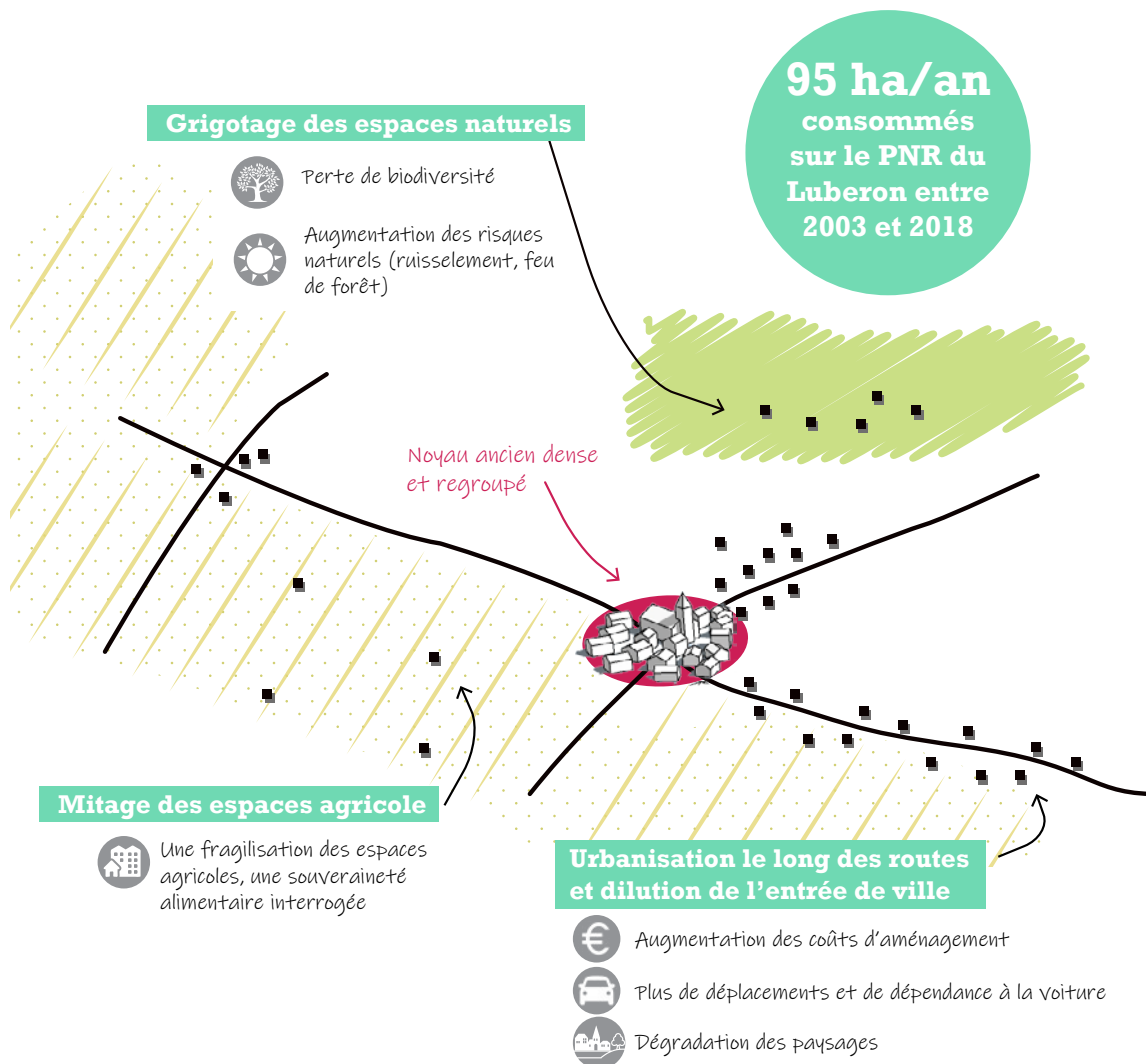




# DÉVELOPPER UNE DENSITÉ ADAPTÉE À NOS CAMPAGNES

«Coupler densité & qualité »

**Un développement peu dense : un coût élevé pour les collectivités, les ménages... et l'environnement.**



Source donnée consommation foncière :  
diagnostic de révision de la charte 2025-2040





### La densité, un objectif quantitatif...

Pour freiner la consommation des terres naturelles et agricoles, le calcul d'une densité minimale des opérations permet de chiffrer les efforts à réaliser.

### ... vers un objectif qualitatif

Dans les espaces ruraux plus qu'ailleurs pour accepter un certain niveau de densité, cet objectif ne peut être atteint qu'avec une qualité des opérations offrant un confort adapté à la vie à la campagne.

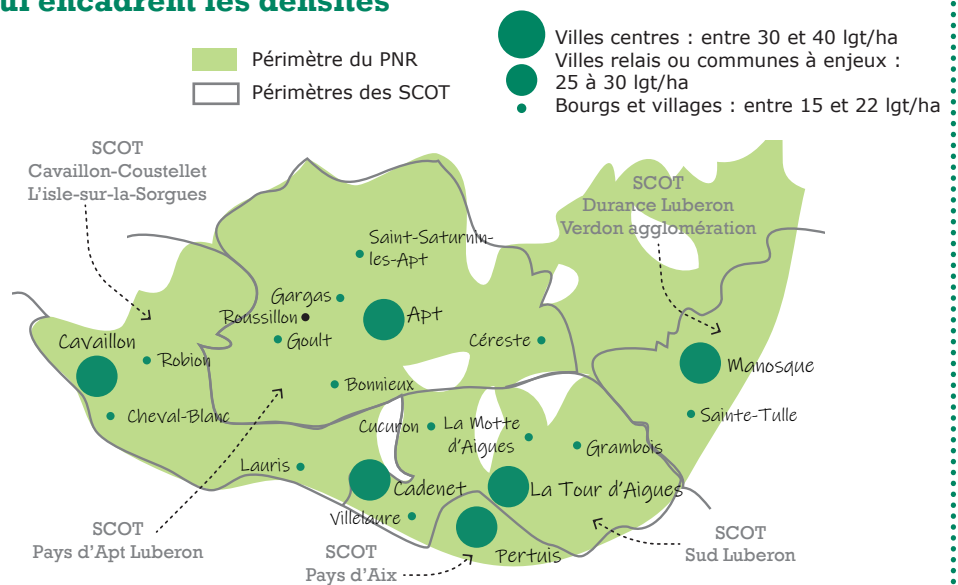
## Des outils réglementaires qui encadrent les densités

### Des objectifs de densité dans les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT)

Le SCOT est le principal projet, réalisé à l'échelle d'un bassin de vie, permettant de traduire les réglementations nationales (loi Climat & Résilience), les objectifs régionaux (SRADDET et chartes des PNR) définis en termes de densité. Au-delà des objectifs de consommation d'espace, traduits en logements par hectare, ils sont l'occasion de définir des ambitions relatives à la qualité urbaine.

### Des règles dans les PLU qui donnent un cadre pour allier densité et qualité

Les PLU offrent plusieurs outils qui permettent de décliner des objectifs de densité : le coefficient d'emprise au sol, les hauteurs minimales et maximales, implantation des constructions par rapport aux limites séparatives et emprises publiques... Un outil plus récent permet également de traduire des exigences de qualité environnementale : le coefficient de biotope par surface.

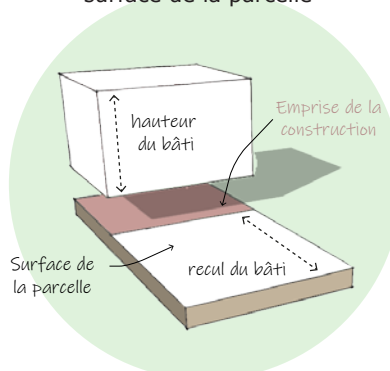


### CES

Coefficient d'Emprise au Sol

=

emprise du bâti / surface de la parcelle

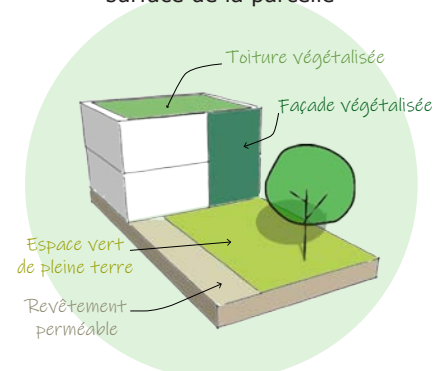


### CBS

Coefficient de Biotope par Surface

=

surfaces non imperméabilisées / surface de la parcelle





## Les formes anciennes

### Centre-ville

~ 80 à 150 log/ha  
~ 50% d'espace libre\*  
dont la moitié d'espace public



### Centre-village ou hameau

~ 60 à 80 log/ha  
~ 50% d'espace libre\*  
dont la moitié d'espace public



### Faubourg

~ 40 à 60 log/ha  
~ 50% d'espace libre\*  
dont 40% d'espace public



#### Une densité qui fonctionne avec :

des espaces de respiration végétalisés ; des espaces extérieurs privatifs bien organisés, sans vis-à-vis, attenants ou non aux logements.



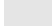



#### Une densité mal vécue avec :

des espaces publics peu nombreux, imperméables et où la voiture est omniprésente ; une absence d'espace d'intimité et/ou privatif ; un manque d'appropriation de l'espace par les habitants ; des rez-de-chaussée peu engageants ; des logements peu lumineux et avec des vis-à-vis ; une surchauffe estivale.

\* Espace libre : espace non bâti, privé ou public



## Les formes récentes

	Espace public - rue
	Bâti
	Espace privé imperméable
	Espace privé perméable

### Extension villageoise



### Zone pavillonnaire



### Habitat isolé



#### Des quartiers qui répondent à certaines attentes des habitants avec :

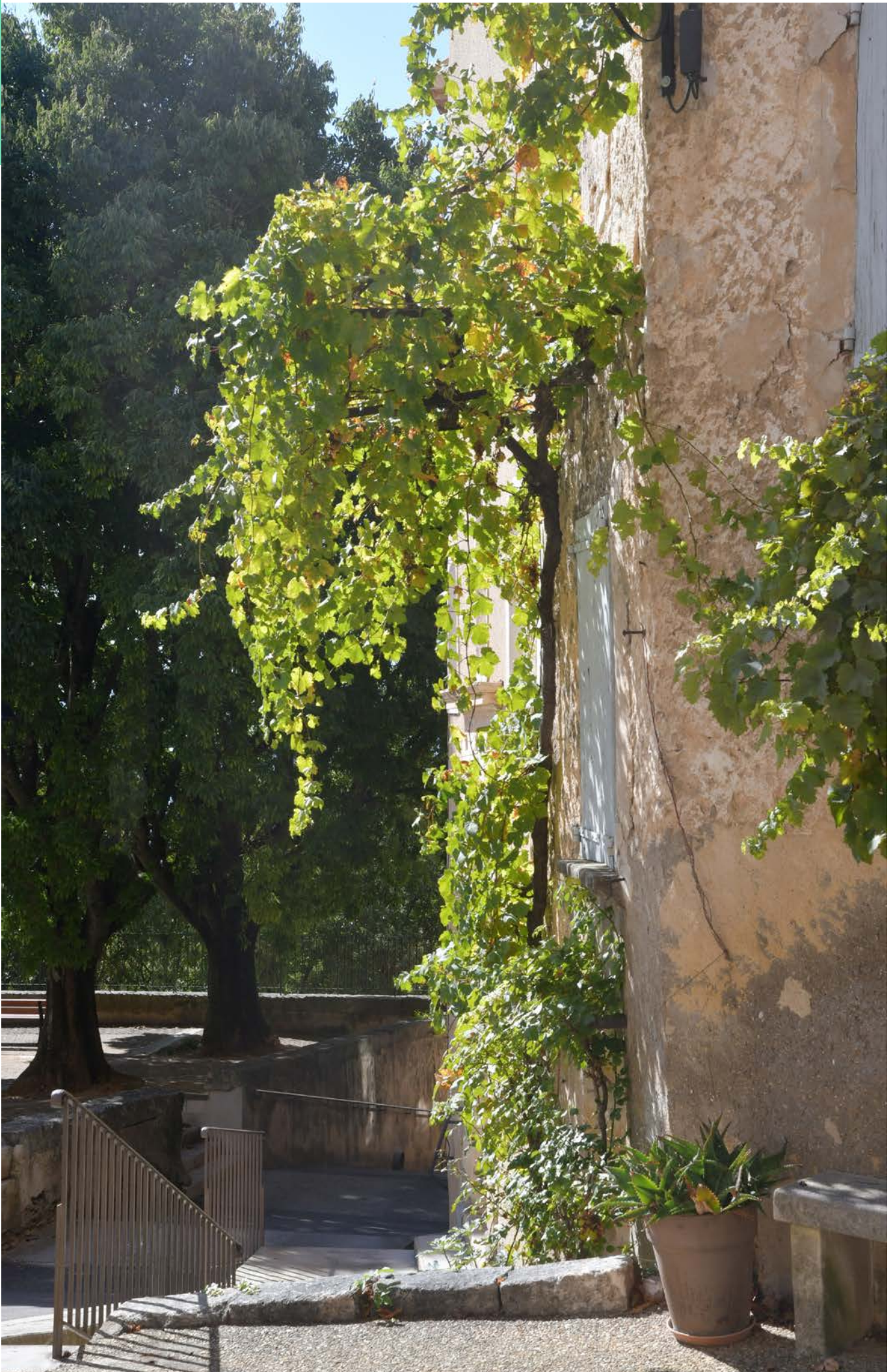
des maisons individuelles avec un espace extérieur privatif ; une facilité pour se garer ; une sensation de calme et d'intimité.



#### Mais pas à d'autres avec :

des espaces publics consacrés quasi exclusivement à la voiture ; des parcelles avec de nombreux vis-à-vis ; des conflits de voisinage ; un éloignement des lieux de vie ; des espaces extérieurs privatifs importants, mais souvent imperméabilisés ; une consommation d'espace importante et un cadre de vie déconnecté des atouts de la campagne alentour.



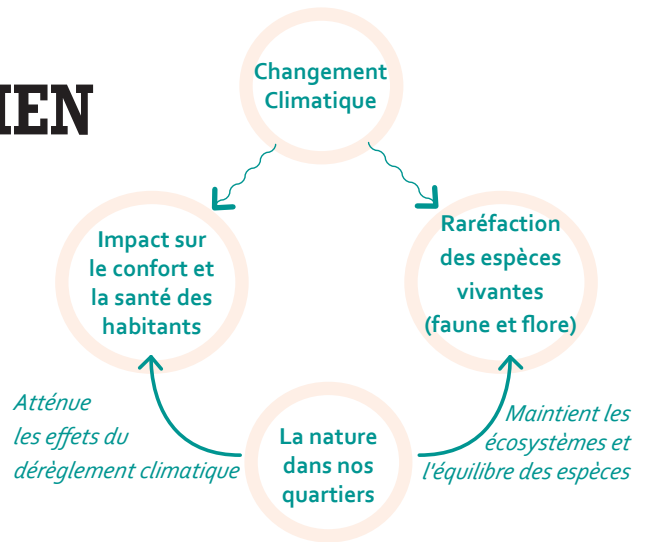






# CONSERVER LE LIEN AVEC LA NATURE

Dans le Luberon, les villages sont un lieu de vie où nature et milieux bâtis s'entremêlent et où les grands espaces sont accessibles. Il y a là un levier d'action majeur pour limiter les impacts du changement climatique sur la vie des habitants.



## La rencontre et le partage

- Potagers solidaires et jardins partagés, marchés de plantes...
- Soins portés aux essences plantées sur les parcelles privées et publiques
- Actions collectives en faveur de la végétalisation des pieds de façades (ceci ne favorise pas l'humidité !)



## Le respect de la biodiversité

- Entomofaune, avifaune, petits mammifères, micro-organismes...
- Ouvrages permettant le libre déplacement de la faune



## Le confort climatique

- Éviter l'îlot de chaleur :
- Ombrage de l'espace public par des arbres de haute tige
  - Rafraîchissement par évapotranspiration



## La gestion de l'eau

- Fontaines et bassins (eau de source gravitaire)
- Ouvrages perméables canalisant les eaux ainsi que leurs berges : Noues, fossés et bassins de rétention, canaux et filioles d'arrosage



Les bienfaits apportés par la nature en milieu bâti



## La revalorisation du travail des cantonniers

- Curer les noues et fossés
- Rebâtir les murs de pierre sèche
- Entretenir les sols stabilisés et empierrés
- Entretenir le végétal des rues et des jardins



## La richesse des sols

- Favoriser la bio-diversité végétale et animale :
- Pas d'utilisation de pesticides
  - Diversité des essences végétales
  - Protection des habitats (faune)
  - Fauchage raisonné...
  - Bonne qualité sanitaire des végétaux
  - Absorption des eaux de ruissellement



## Le bien-être et la santé pour tous

- Cultiver et se nourrir sainement
- Accéder aux chemins de randonnée et pouvoir pratiquer une activité sportive
- Rester en contact avec la nature, de son jardin, de la rue et des grands espaces



## Autrefois



**La nature dans nos quartiers, source de nombreux atouts** : Sentiers de nature jusqu'au cœur du village, rues et places plantées d'arbres, appropriation des pieds de façade, végétation courant sur les murs, pergolas et talus naturels, au creux des murs de pierre sèche, eau de source dans les fontaines...



**Mais des espaces publics trop souvent imperméabilisés** (car cela demande moins d'entretien) : Peu d'espaces de pleine terre et de sol stabilisé et trop de plantation en jardinière, et d'espèces ornementales.



## Aujourd'hui



**Une nature de plus en plus présente dans les villes et villages :** développement de jardins participatifs, entretien des végétaux et des murs en bord de voiries par les cantonniers, désimperméabilisation de sols (cours d'écoles, parkings...).



**Mais la nature n'est pas forcément au coeur de tous les projets d'aménagement :** Voies et places souvent imperméables (moins d'entretien immédiat), choix d'essences ornementales plutôt qu'adaptées au site, espace vital souvent insuffisant pour le bon développement d'un sujet.







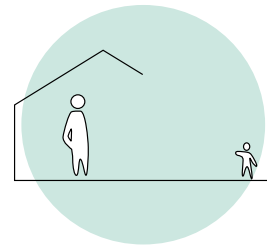
# RÉPONDRE AUX ATTENTES ET AUX BESOINS DES HABITANTS

La maison individuelle est une projection simplifiée du désir des habitants, qui plus est à la campagne ; mais limiter les attentes des habitants à cette seule réponse n'est pas suffisant. Que les logements soient collectifs ou individuels, il faut les associer, les écouter et prendre en compte leurs besoins :



## La sécurité - tranquillité

- Pouvoir d'ôter sa propriété
- Sécuriser les véhicules à l'intérieur de la clôture.
- Être propriétaire de sa résidence principale plutôt que locataire.
- La sécurité financière : un logement en adéquation avec ses moyens.



## L'autonomie - intimité

- Pouvoir disposer d'un espace extérieur privatif (manger, recevoir, jardiner, se baigner) pour la famille et les animaux domestiques.
- Disposer d'un espace de stationnement attribué, proche et toujours disponible.
- Écrire des limites lisibles des propriétés.
- Éviter les vis-à-vis.
- Remodeler le bâti existant suivant ses goûts et besoins.



## La nature

- Disposer d'un espace extérieur, même petit : Plein air, plantes et soleil direct.
- Limiter son propre impact environnemental : isoler, capter (photovoltaïque), composter...



## Le lien social

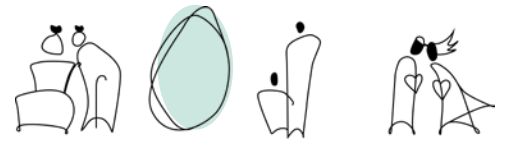
- Disposer de services et d'artisanat de proximité
- Jouir d'un espace public proche, sûr et confortable
- Concilier toutes les générations
- Bénéficier de jeux pour enfants
- Organiser des services de voisinage (entraide...)



## Le confort

- Bénéficier au plus possible de la lumière naturelle
- Vivre dans un logement à la taille ajustée au nombre d'habitants
- Bénéficier d'un confort climatique, été comme hiver





## Une réponse standardisée qui ne satisfait pas les attentes des habitants...



**Certes la réponse standardisée du lotissement d'habitat pavillonnaire semble répondre à certains critères des habitants**, tels que l'autonomie, la sécurité et la tranquillité de ses occupants, ainsi que le stationnement des véhicules.



**Mais elle est loin d'être satisfaisante** : La consommation de foncier est forte ; les déplacements vers les zones de travaux, d'achats ou de loisirs sont de plus en plus éloignés et chronophages ; les vis-à-vis sont parfois mal maîtrisés ; l'orientation des bâtiments est rarement optimale, ce qui peut induire une surchauffe estivale ; l'espace public se limite souvent à la voie desservant chaque logement, ce qui est un frein à la sécurité et à la convivialité dans le quartier.



# 02

## **LES FORMES VILLAGEOISES AU PIED DU LUBERON**









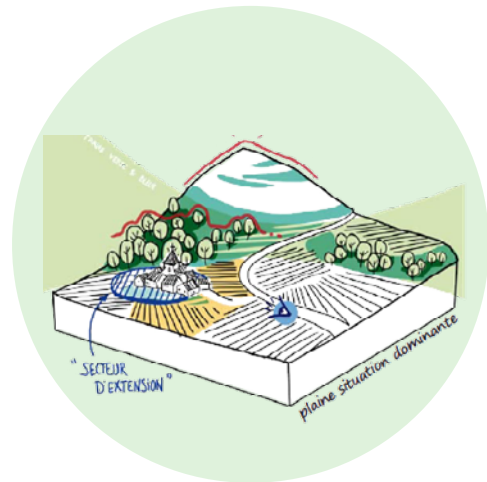
# UNE DÉMARCHE DE PROJET

**Cette partie est consacrée aux formes villageoises. Elle propose des principes pour les faire évoluer et aménager de nouveaux quartiers de qualité. C'est à travers 6 grandes étapes, les étapes de construction d'un projet d'aménagement, que cette partie est organisée. Chacune de ces étapes est indispensable pour définir un projet de qualité adapté à son contexte.**



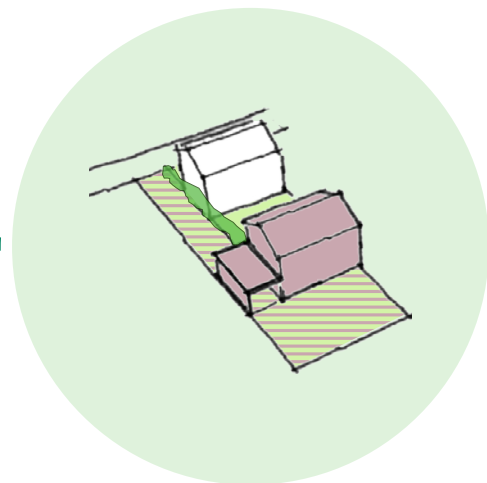
## ÉTAPE 1

Choisir un site de projet ancré dans le paysage



## ÉTAPE 6

Bien implanter le bâti sur sa parcelle





## ÉTAPE 2

S'implanter dans le site



## ÉTAPE 3

S'adapter au contexte villageois



## ÉTAPE 5

Porter une attention à la limite publique/privée



## ÉTAPE 4

Faire des espaces publics de qualité





# ÉTAPE 1 : CHOISIR UN SITE DE PROJET ANCRÉ DANS LE PAYSAGE

Objectifs poursuivis : mettre en valeur la silhouette bâtie en respectant les lignes de force du grand paysage, rechercher une identité rurale et des paysages préservés.

## Priorité 1 : Privilégier le développement dans le tissu existant

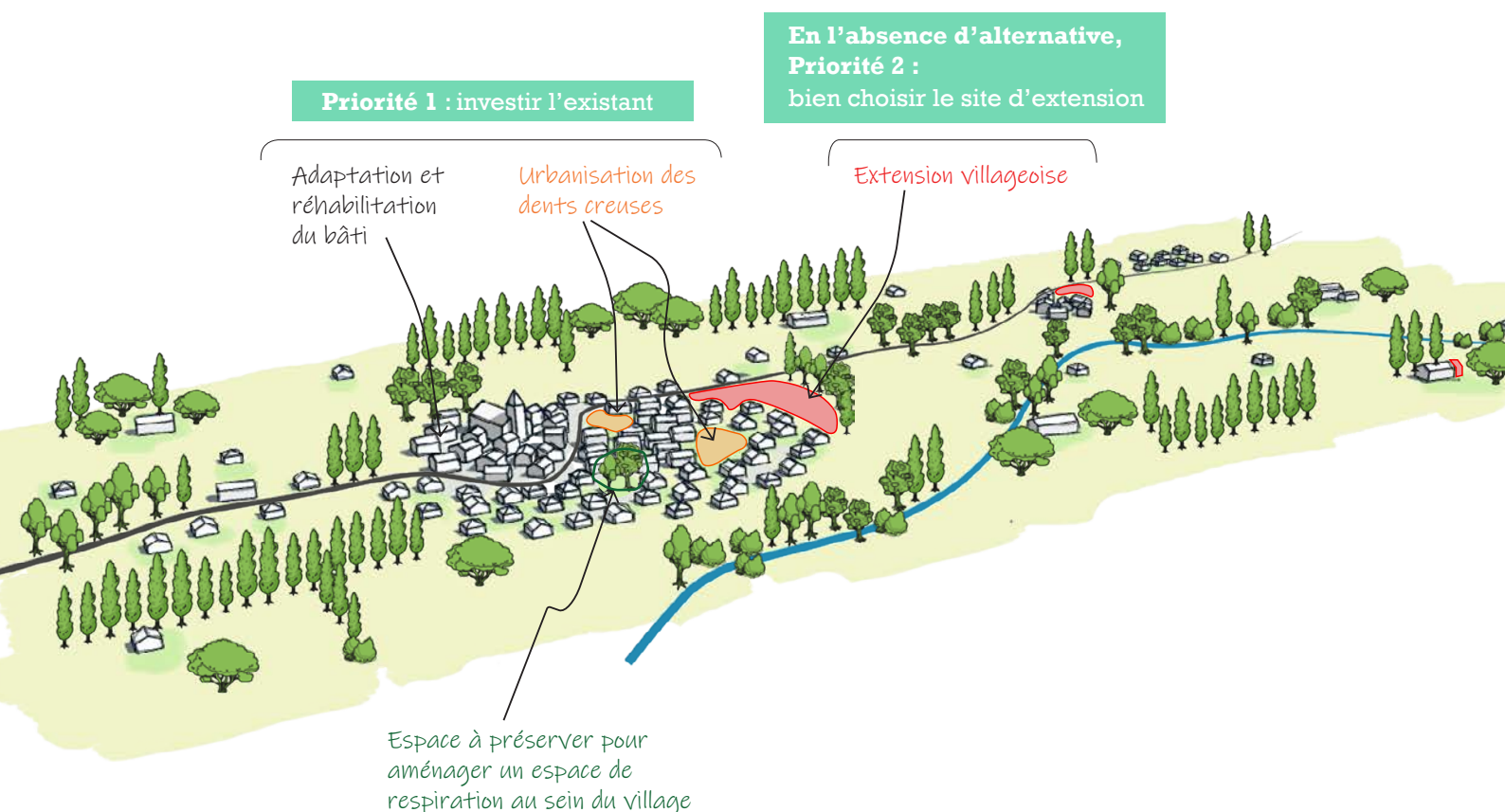


### Demain : les principes à retenir

Pour préserver l'environnement et favoriser l'intégration des nouvelles opérations dans le paysage, il convient de privilégier les sites de développement à l'intérieur de l'urbanisation existante, en comblant les dents creuses ou en réhabilitant des bâtiments existants.

#### En l'absence d'alternative,

L'extension de l'urbanisation doit se faire avec une attention particulière dans le choix du site, en respectant l'identité du village.





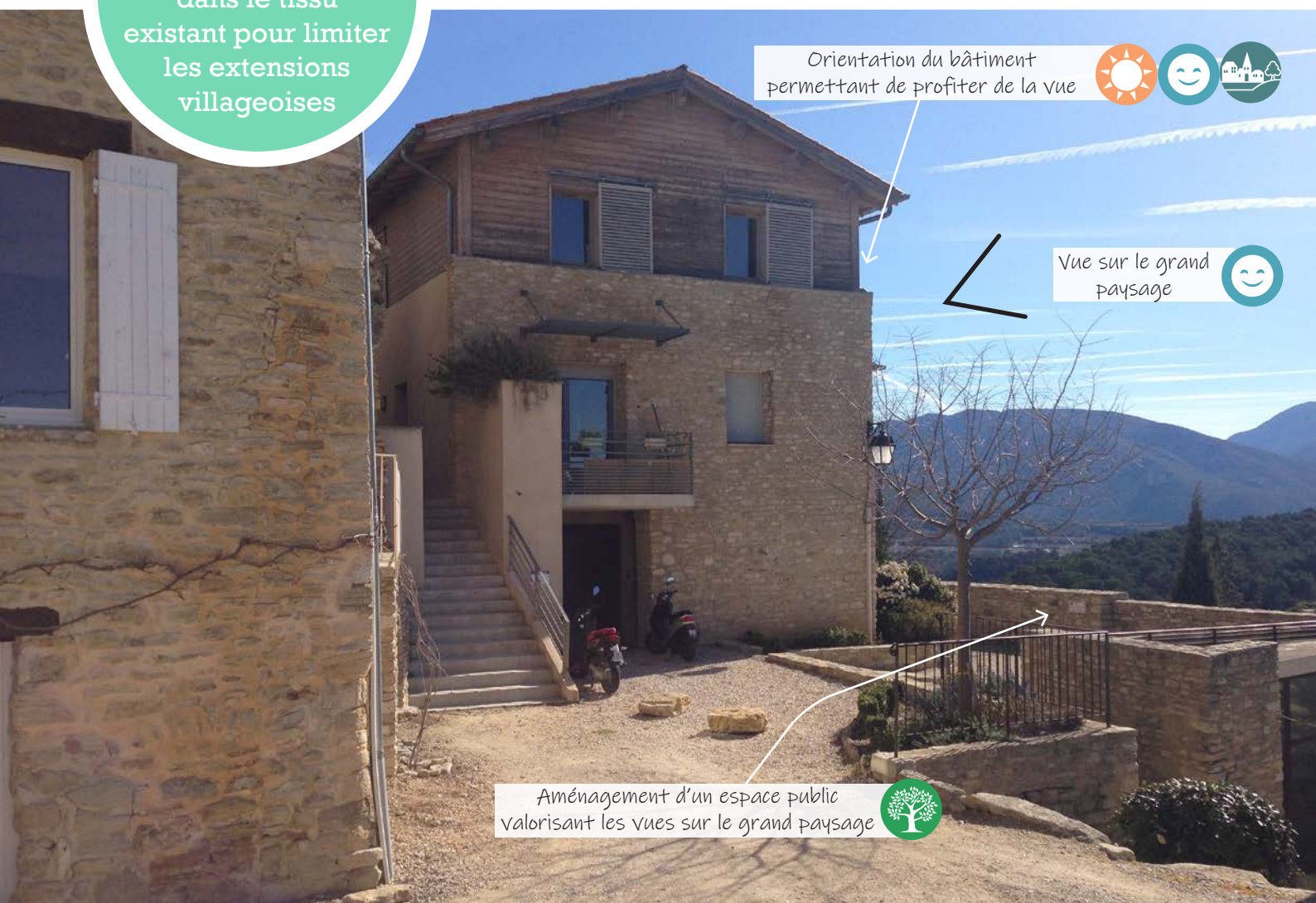


Opération récente ancrée dans la silhouette villageoise



Mur de clôture massif qui dévalorise la vue sur le village

**Priorité 1**  
Privilégier le développement dans le tissu existant pour limiter les extensions villageoises



Orientation du bâtiment permettant de profiter de la vue



Vue sur le grand paysage



Aménagement d'un espace public valorisant les vues sur le grand paysage





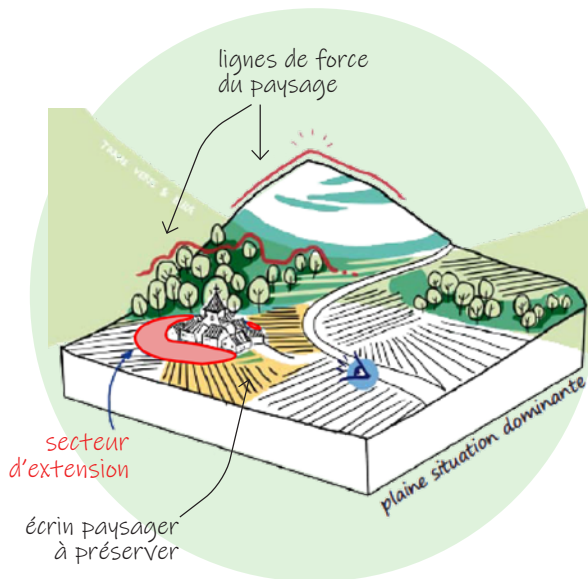
# ÉTAPE 1 : CHOISIR UN SITE DE PROJET ANCRÉ DANS LE PAYSAGE

## Priorité 2 : Bien choisir le site d'extension

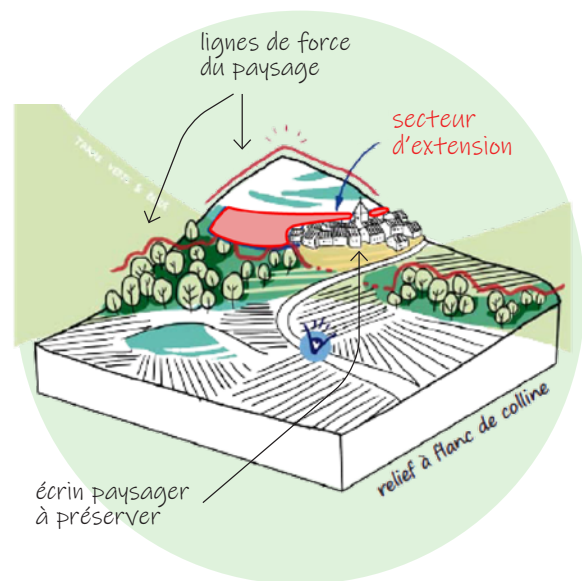


### Demain : les principes à retenir

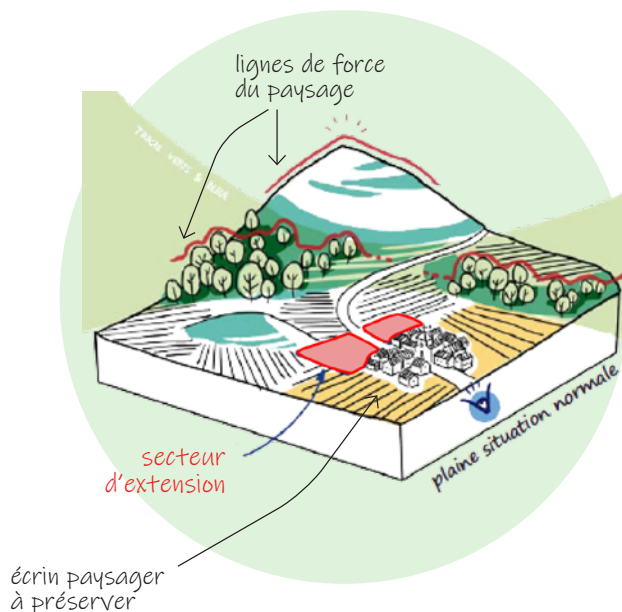
**Villages de plaine,**  
situation la plus fréquente



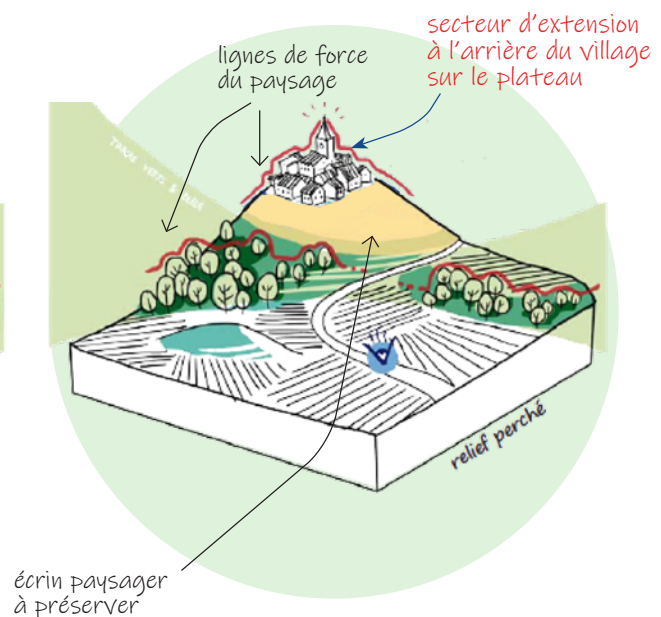
**Villages de relief**



**Villages de plaine,**  
situation moins fréquente



**Villages perchés**



Source des schémas : Plan Paysage du PNR Mont-Ventoux





Tissu récent dans la continuité de la silhouette villageoise



## Priorité 2

Bien choisir le site d'extension pour réussir la greffe avec le tissu existant.

Aménagement d'une lisière entre le nouveau quartier et les espaces naturels

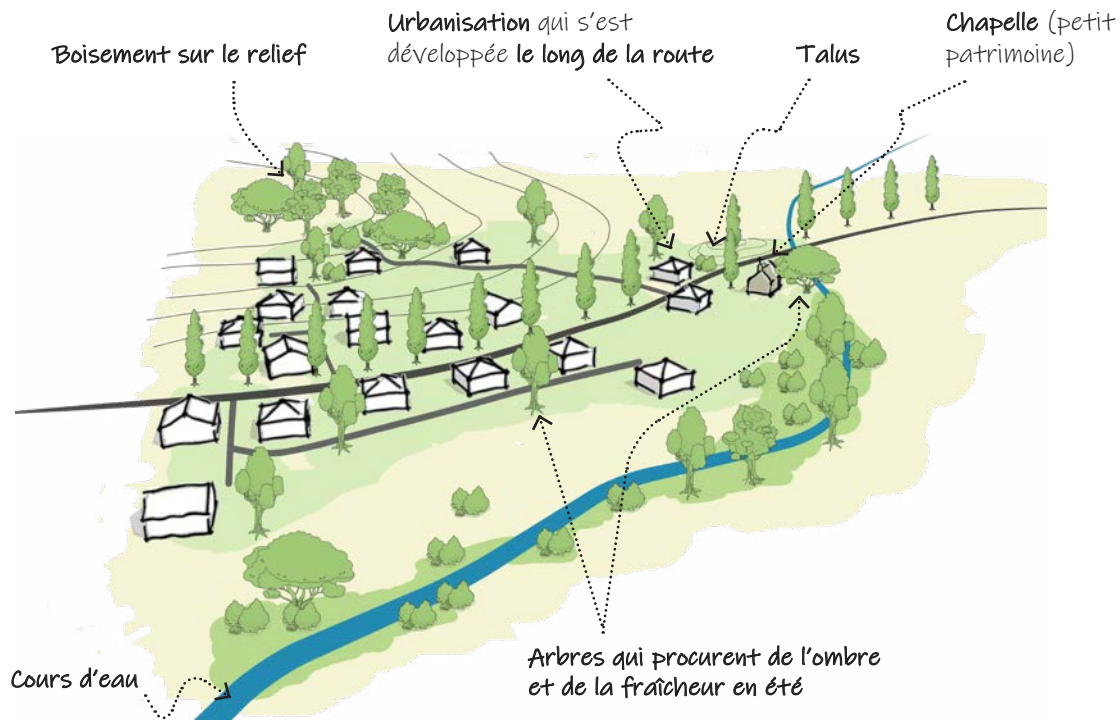




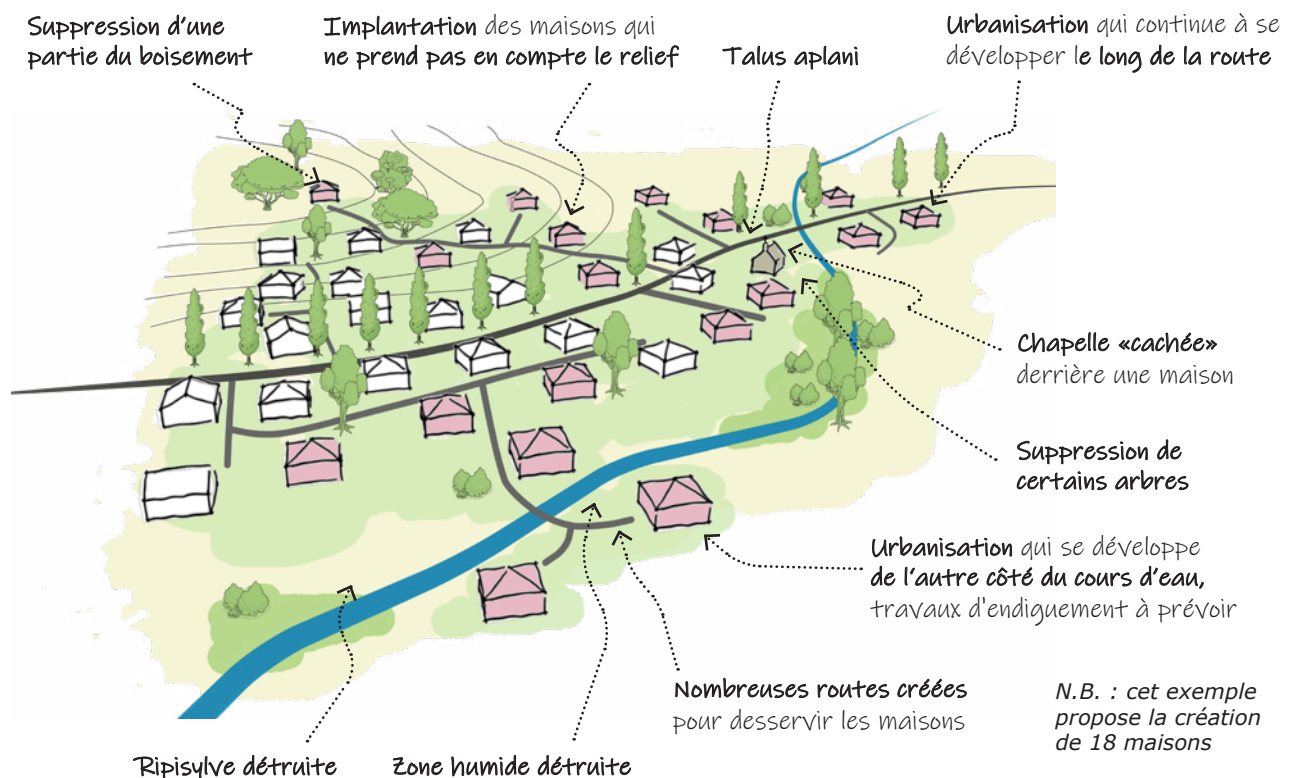
# ÉTAPE 2 : S'IMPLANTER DANS LE SITE

Objectifs poursuivis : valoriser l'existant, s'intégrer dans la pente et créer une transition qualitative entre la nature et les villes et villages.

## Situation existante :



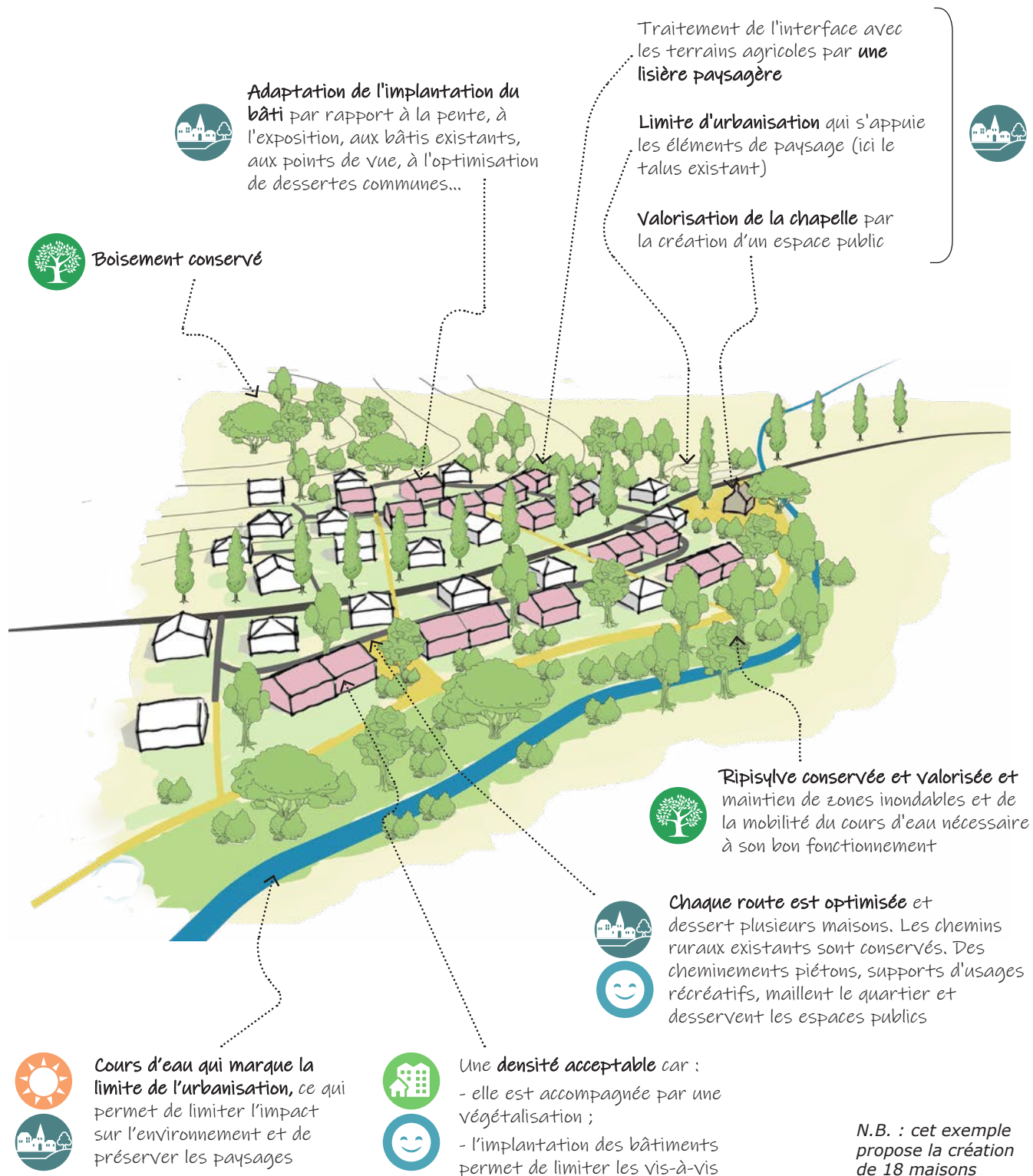
## Évolutions non souhaitées : vers un étalement non contrôlé







## Demain, les principes à retenir : vers une intensification dans un cadre paysager qualitatif



- Bâti existant**
- Bâti nouveau**
- Chapelle**
- Espace public**
- Route**
- Cheminement (piétons et vélos)**



**Intégrer le projet dans la pente**



**Respecter la trame paysagère**



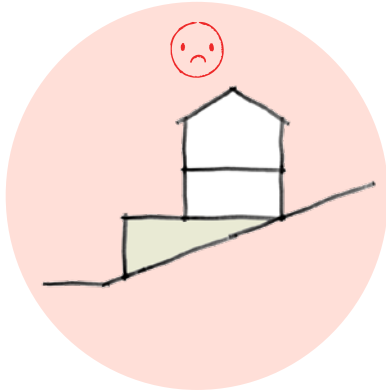
**Aménager des lisières paysagères**





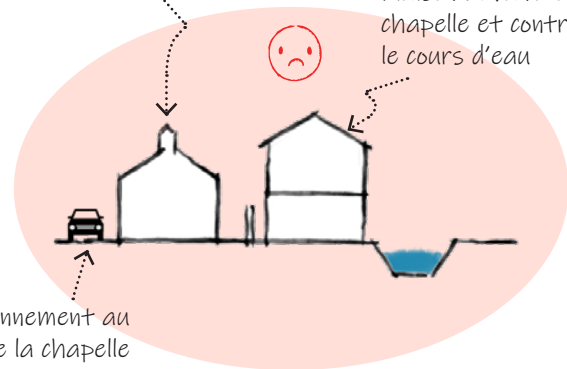
## S'appuyer sur les éléments de patrimoine existants et respecter la trame paysagère

### Intégrer le projet dans la pente



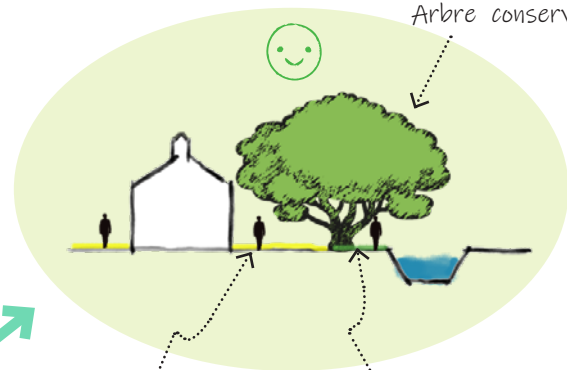
Chapelle (petit patrimoine rural)

Construction d'une maison devant la chapelle et contre le cours d'eau



Stationnement au pied de la chapelle

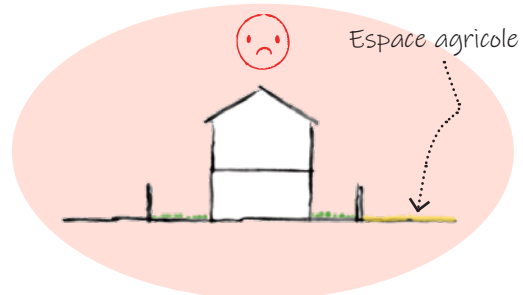
Arbre conservé



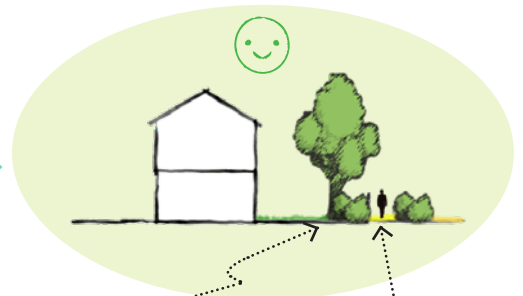
Espace apaisé autour de la chapelle

Espace végétalisé le long du cours d'eau

### Aménager des lisières paysagères



Espace agricole



Végétalisation de la limite avec l'espace agricole (côté espace privé et/ou public)

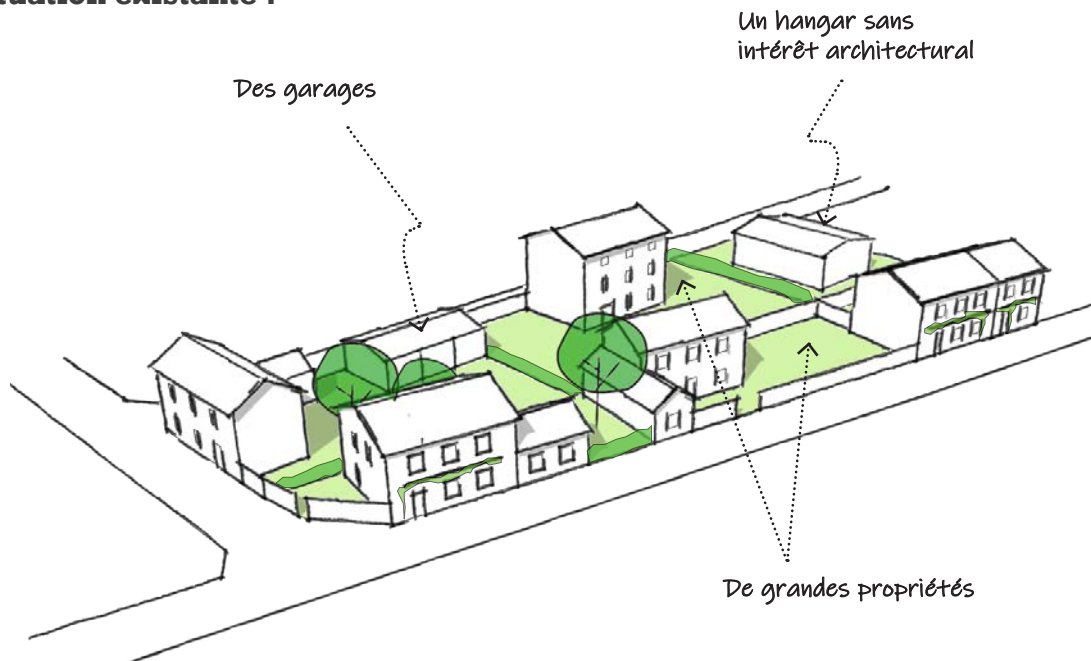
Possibilité de créer un cheminement en transition avec la zone agricole



# ÉTAPE 3 : S'ADAPTER AU CONTEXTE VILLAGEOIS

Objectifs poursuivis : s'inspirer des implantations, hauteurs et caractéristiques des bâtiments existants tout en évitant le pastiche et une trop grande uniformité des constructions.

## Situation existante :

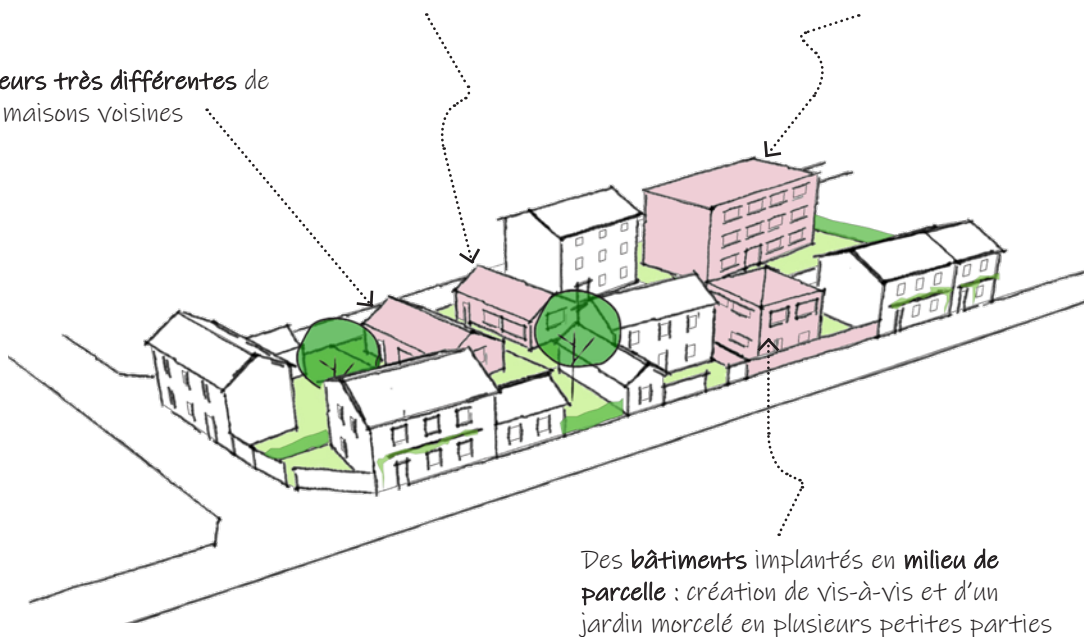


## Évolutions non souhaitées : absence de continuité par rapport au tissu existant

Une implantation à l'opposée des constructions existantes : création de vis-à-vis

Des bâtiments «massifs» sans lien avec l'architecture existante (toiture, forme et taille des fenêtres...)

Des hauteurs très différentes de celles des maisons voisines







## Demain, les principes à retenir : s'inscrire dans la continuité de l'existant



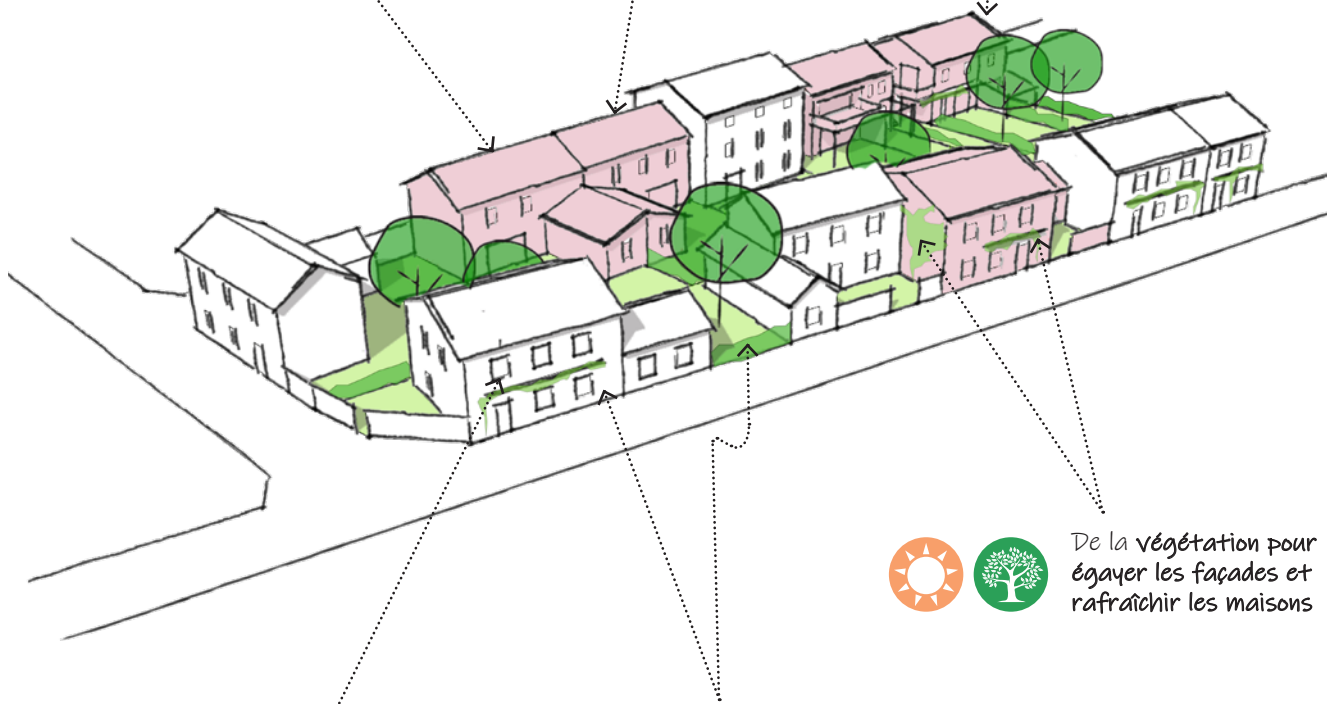
Des maisons à patio qui s'intègrent au tissu existant tout en **préservant** l'intimité de ses habitants



Des hauteurs semblables aux constructions voisines, mais avec des **décrochés** afin d'éviter une trop grande uniformité



Des «maisons superposées» avec un **espace extérieur** et un accès privatif par logement



De la **végétation** pour égayer les façades et rafraîchir les maisons



Respecter le rythme et les dimensions des ouvertures, en cohérence avec les bâtiments voisins



Respecter l'alignement tout en créant des coupures et/ou des retraits afin «d'aérer» l'espace public et de laisser entrevoir les coeurs d'îlots jardins

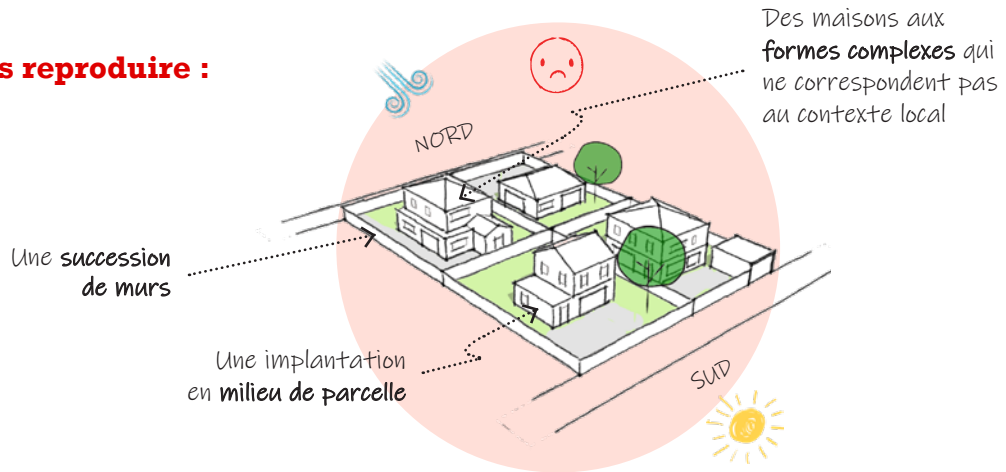
 Bâti existant

 Bâti nouveau



## Des logements individuels adaptés aux contextes villageois

### À ne pas reproduire :



### Les avantages communs aux 4 types de logements individuels proposés :

Une orientation sud de la façade principale et de petites ouvertures au Nord pour : se protéger du mistral, une luminosité maximale et limiter les vis-à-vis

Possibilité d'évolution à moyen/long terme : extension sur le garage ou en continuité de la maison

Des pergolas végétalisées sur la façade sud

Des arbres à feuillage caduc au sud pour de l'ombre en été et un ensoleillement optimal en hiver

Des clôtures et des façades végétalisées

Des toitures de garages végétalisées

Des décrochés de hauteur

Des maisons aux formes simples, mais toutes différentes

Des maisons décalées afin d'éviter les vis-à-vis et les nuisances sonores

Alignement sur au moins une limite séparative pour un jardin d'un seul tenant





## Les avantages spécifiques à chaque type de logement individuel

### La maison individuelle :



Une forme **plébiscitée** par les habitants

Pas de mitoyenneté : facilité pour faire des travaux, pas de nuisance sonore...



Une forme **plus dense** que la maison individuelle



Mitoyenneté qui permet des économies d'énergie

### La maison mitoyenne :



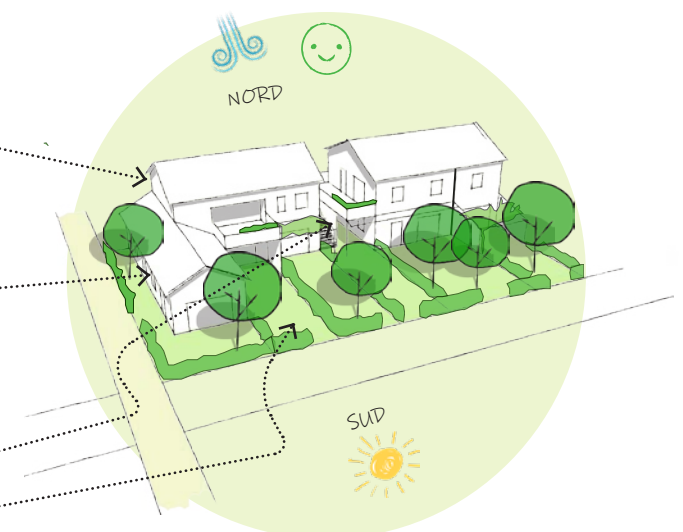
### La maison à patio :



Une forme qui permet de créer des patios et ainsi de réduire fortement les vis-à-vis et les nuisances sonores : type de logement qui procure le **plus d'intimité** tout en permettant une certaine densité



### La maison superposée :



Une forme **adaptée aux projets intergénérationnels** et qui permet d'allier densité et qualité de vie et constitue une **alternative au logement collectif**

Des **types de logements complémentaires** :  
4 appartements en RDC + 2 appartements à l'étage + un duplex = 7 logements

Une forme plus dense, mais compatible avec les attentes des habitants :

- des **accès individuels** pour chaque logement ;
- un **espace extérieur privatif** par logement (terrasse ou jardin).





# INSPIRATIONS D'ICI ET D'AILLEURS

Ci-dessous, des exemples d'opérations et formes bâties variées. L'objectif n'est pas ici de s'arrêter sur l'architecture des constructions et les matériaux utilisés, mais d'analyser, pour chaque opération, les points forts qui ont permis de rendre acceptable la densité proposée.



## La Bastidonne (84) Maisons mitoyennes

Densité : 35 logements/ha

Les + :

- des jardins implantés au sud des maisons ;
- une lisière paysagère qualitative (jardins familiaux) en bordure de l'opération ;
- une intégration dans la pente ;
- des formes bâties simples avec des décrochés de hauteur ;
- des maisons décalées pour plus d'intimité.

## Saint-Clément-de-Rivière (34) Maisons mitoyennes

Densité : 38 logements/ha

Les + :

- des jardins implantés au sud des maisons ;
- une intégration dans la pente ;
- des formes bâties simples avec des décrochés de hauteur et des façades différentes.





## **Torcy (71)** **Maisons superposées et maisons mitoyennes**

Densité : 40 logements/ha

Les + :

- un accès individuel pour chaque logement ;
- un espace extérieur privatif par logement (terrasse ou jardin) ;
- des perméabilités piétonnes.



## **Porquerolles (83)** **Maisons à patio**

Densité : 45 logements/ha

Les + :

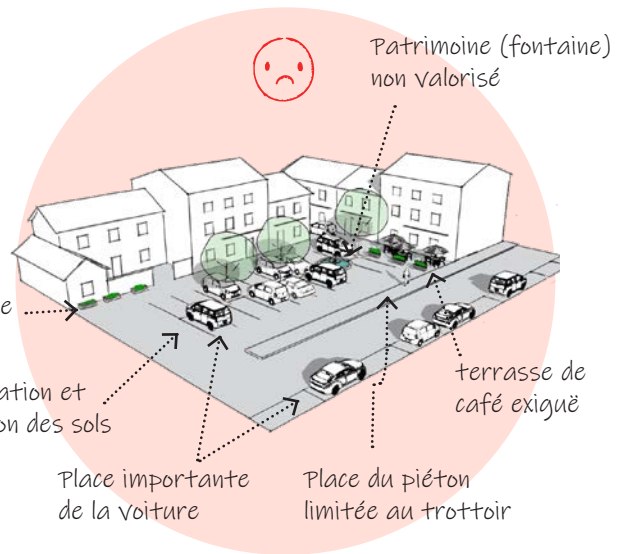
- une forme des maisons qui permet de créer des patios et ainsi de réduire fortement les vis-à-vis et les nuisances sonores : permet de préserver l'intimité des habitants ;
- des espaces extérieurs implantés au Sud ;
- des perméabilités piétonnes végétalisées ;
- des clôtures opaques végétalisées.



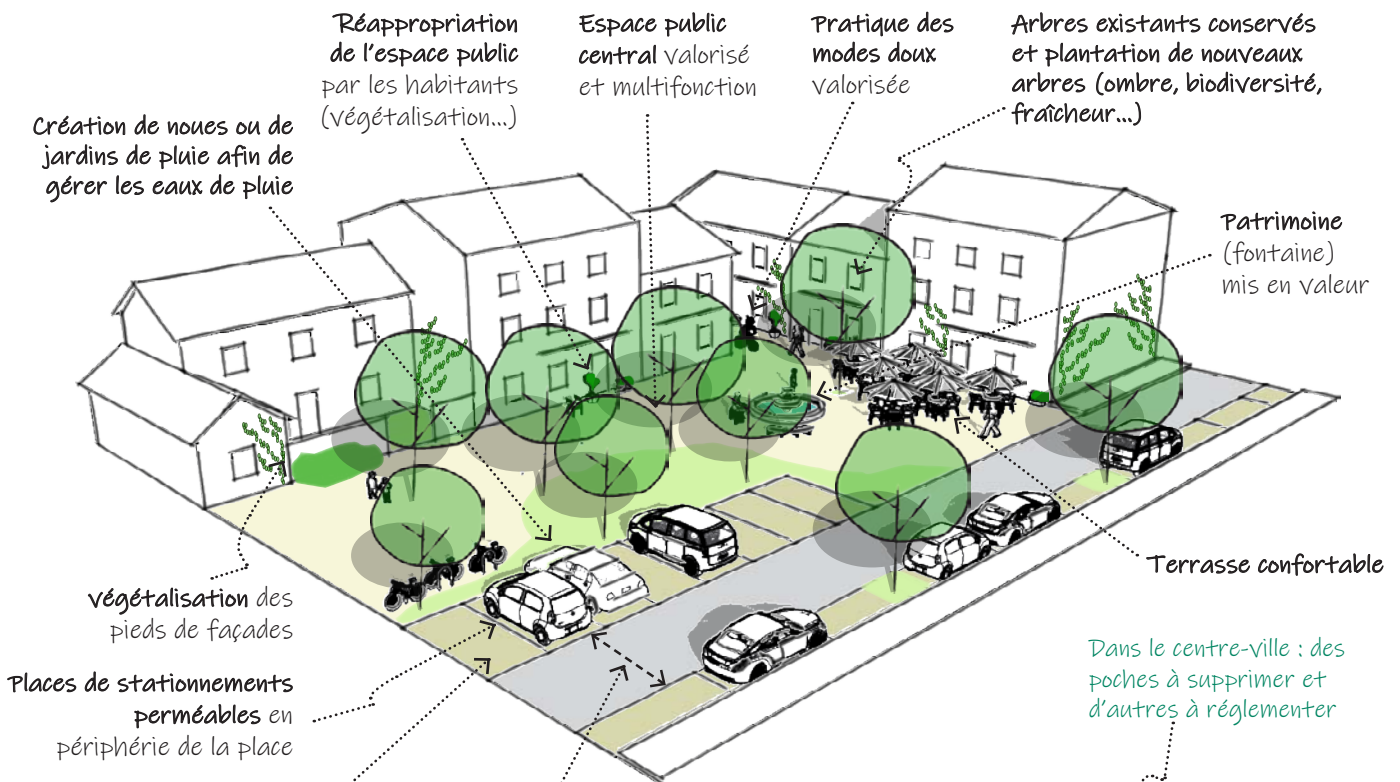


# ÉTAPE 4 : FAIRE DES ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ

Objectifs poursuivis : végétaliser les espaces publics, en permettant aux habitants de se les réapproprier. Valoriser les éléments naturels et patrimoniaux. Créer des lieux de vie animés.



## Demain : les principes à retenir

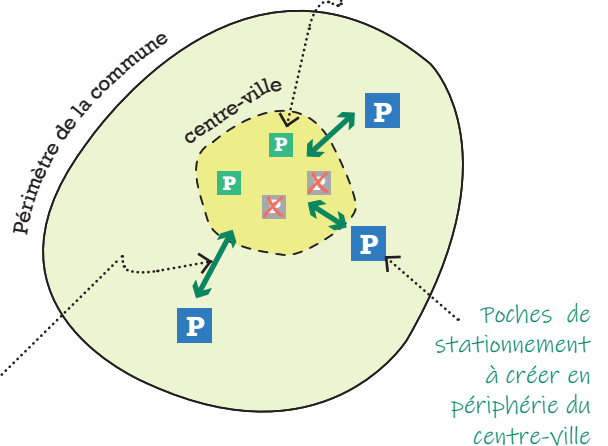


Diminution de la place donnée à la voiture

De la route à la rue : voirie apaisée (zone 30, zone de rencontre...) et gabarit réduit

### Une gestion du stationnement à réfléchir à l'échelle de la commune :

Cheminements piétons à aménager entre les poches de stationnement et le centre-ville



Poches de stationnement à créer en périphérie du centre-ville





Arbres apportant ombrage et fraîcheur l'été



Terrasse de café = vie sociale et animation



Choix de matériaux de qualité



Espace de vie dans un tissu ancien

Patrimoine valorisé (fontaine) avec une place centrale sur l'espace public



Végétation laissée «libre» limite «floue» avec la zone agricole



Absence de bordure



Muret en pierre conservé

Espace public ayant conservé un caractère rural



# ÉTAPE 5 : PORTER UNE ATTENTION À LA LIMITE ESPACE PUBLIC - PRIVÉ

Objectifs poursuivis : améliorer les espaces qui donnent sur la rue, favoriser la fraîcheur par le végétal, s'approprier la rue.

Tissus anciens



Tissus récents



Des limites qui contribuent au caractère villageois quand la végétalisation crée une transition douce entre l'espace public et privé et quand les espaces privatifs sont intégrés visuellement à l'espace public.

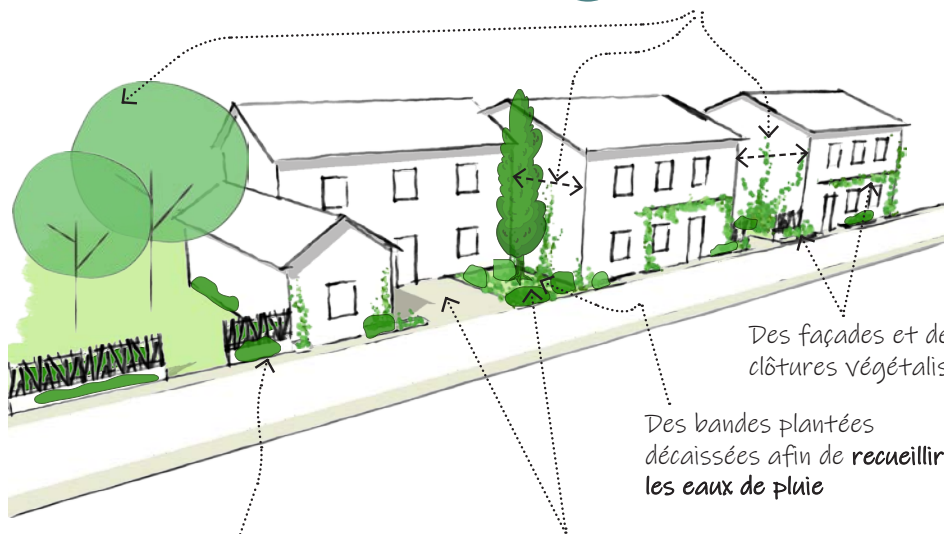


Des limites qui ne reflètent pas le caractère villageois quand elles sont très franches et minérales.

## Demain : les principes à retenir



Des retraits et des jardins visibles depuis l'espace public pour **animer la rue**



Des façades et des clôtures végétalisées

Des bandes plantées décaissées afin de **recueillir les eaux de pluie**



Des clôtures qualitatives et végétalisées côté espace public



Des **limites qui s'effacent** : on ne sait pas où s'arrête l'espace public et où commence l'espace privé notamment grâce à la végétalisation et à des matériaux similaires dans la rue et dans la cour





Sur un même quartier des années 90 :

Des pieds de façades bétonnés



des espaces minéraux et imperméables



des limites végétalisées qui rendent le secteur plus accueillant

Végétalisation des espaces extérieurs et des clôtures

Limites "floues" entre espace public et privé



Des limites végétalisées pour rafraîchir...



... pour rendre acceptable la densité grâce à un cadre de vie agréable...



... pour masquer les défauts des constructions et embellir le quartier...



... pour maintenir l'identité de nos villages...



... pour valoriser le cadre paysager existant.



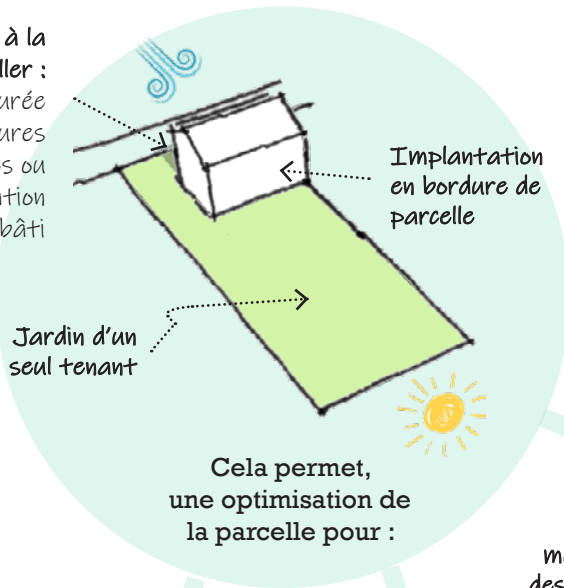
# ÉTAPE 6 : BIEN IMPLANTER LE BÂTI SUR SA PARCELLE

Objectifs poursuivis : bien positionner le bâti sur la parcelle pour répondre à la nécessité de réduire la taille des terrains tout en créant des quartiers de qualité.



## Demain : les principes à retenir

Rapport à la rue à travailler : rue structurée par des clôtures qualitatives ou l'implantation du bâti

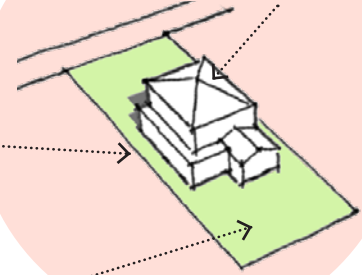


Nombreux vis-à-vis avec la parcelle voisine

Jardin en plusieurs parties

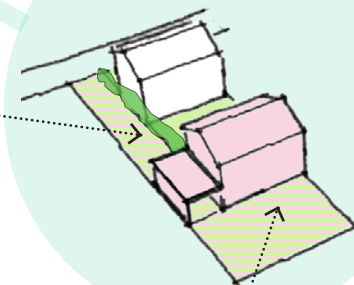


Implantation en milieu de parcelle



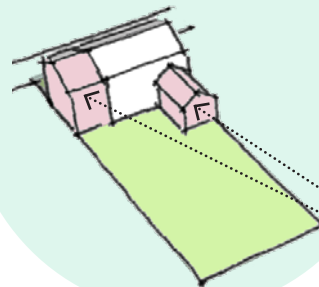
densifier et diviser la parcelle

Éviter la multiplication des servitudes de passage

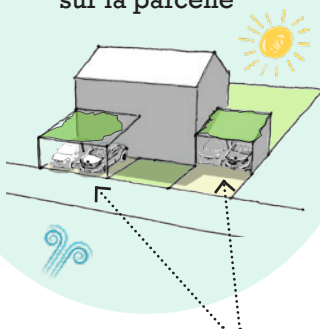


Division en fond de parcelle avec servitude de passage

s'adapter aux besoins d'évolution de la maison



mieux gérer la place du stationnement sur la parcelle



Plusieurs possibilités de places de parking au nord sur la parcelle



Chercher un positionnement optimal pour capter les apports solaires



Limiter la taille des parcelles tout en permettant l'évolution du bâti et du quartier



Favoriser l'intimité en limitant les vis-à-vis

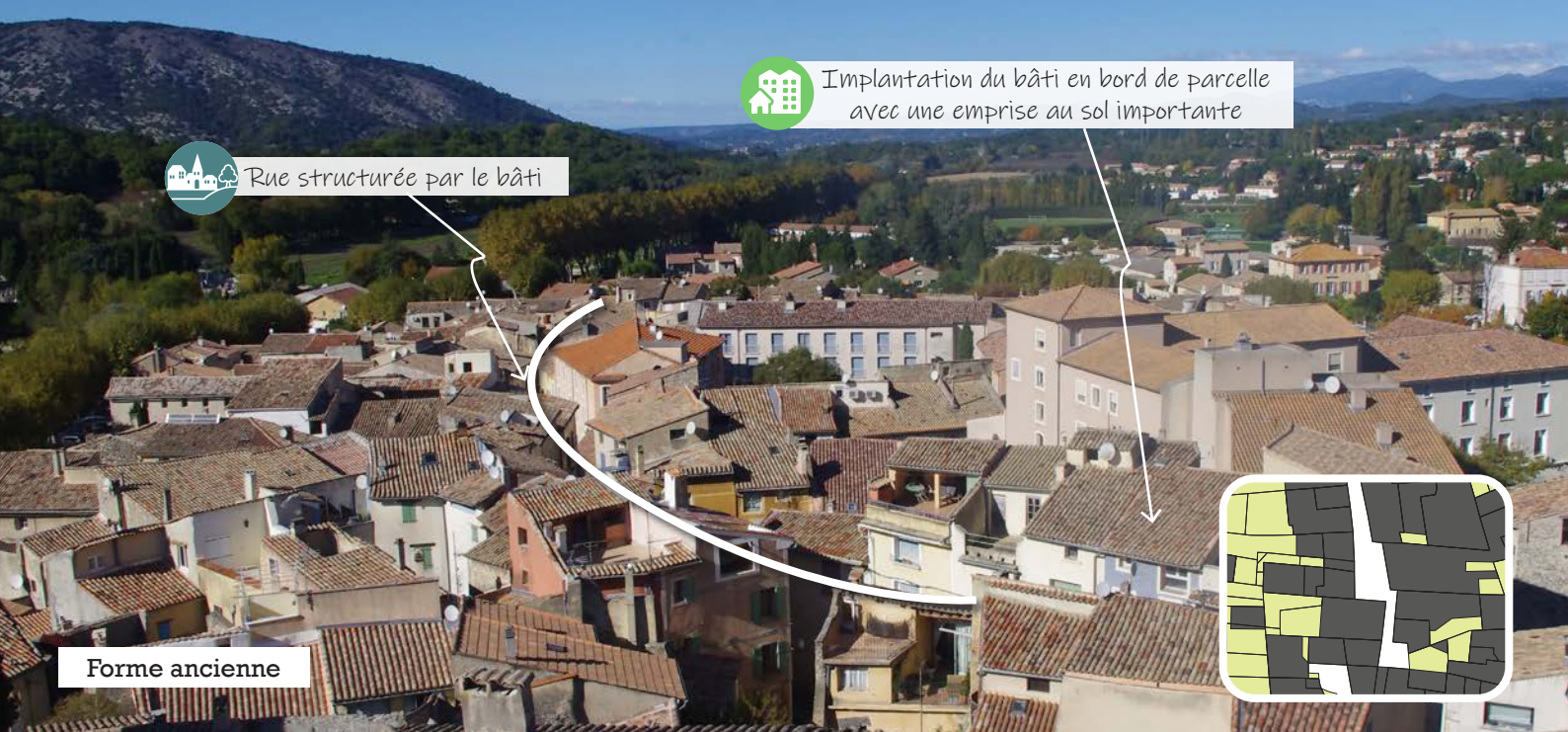


Une implantation cohérente avec les tissus anciens



et permettant la création de jardins privés



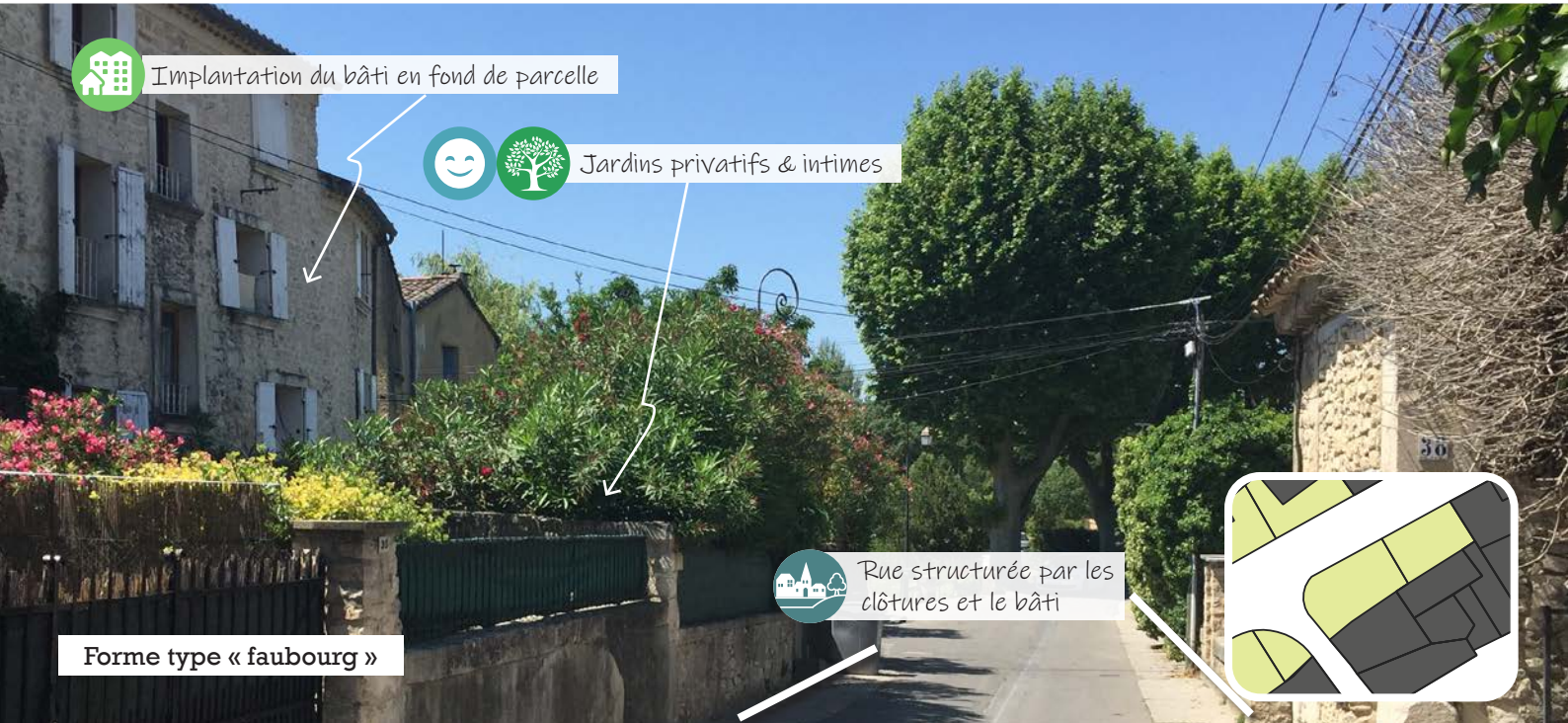
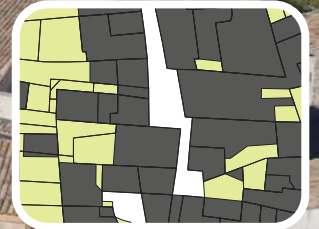


Implantation du bâti en bord de parcelle avec une emprise au sol importante



Rue structurée par le bâti

Forme ancienne



Implantation du bâti en fond de parcelle

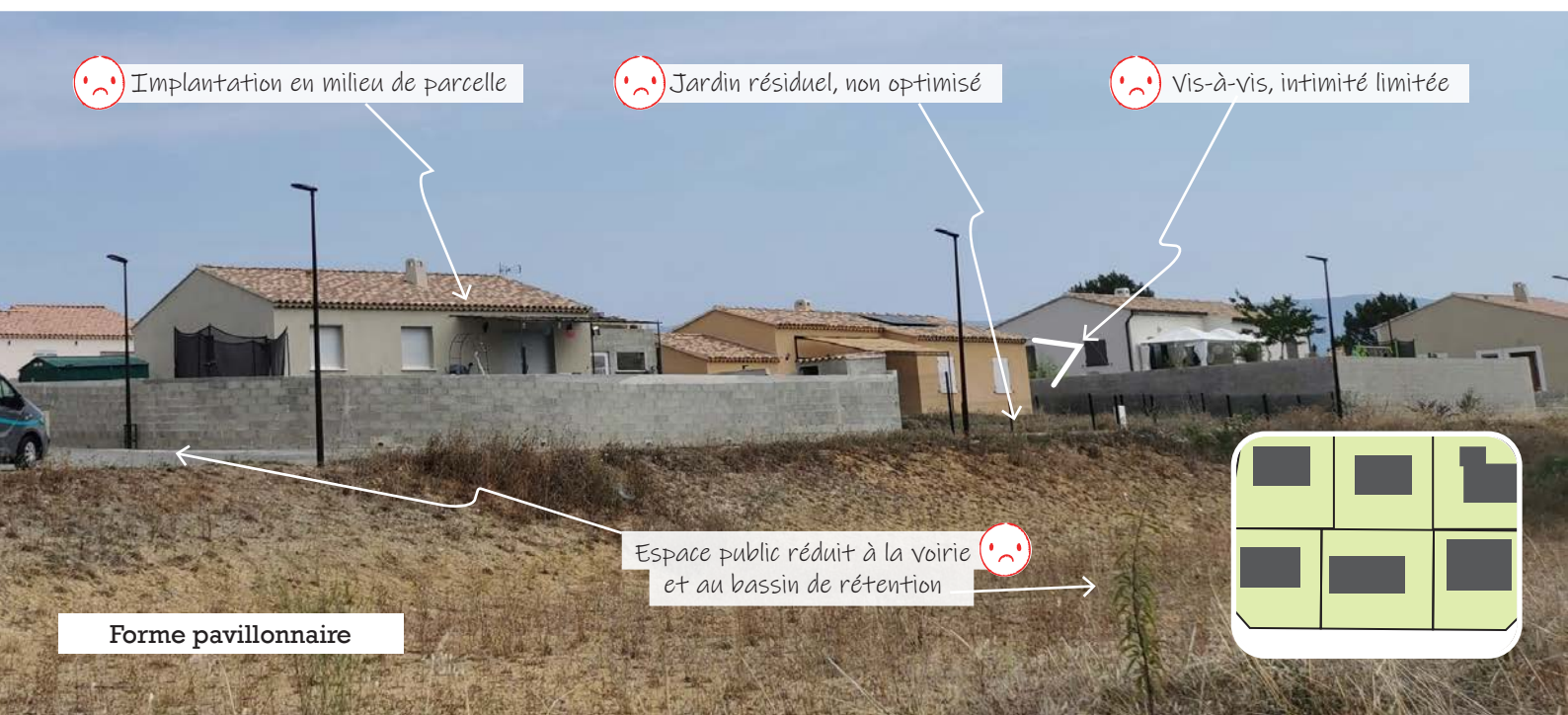


Jardins privés & intimes



Rue structurée par les clôtures et le bâti

Forme type « faubourg »



Implantation en milieu de parcelle



Jardin résiduel, non optimisé



Vis-à-vis, intimité limitée

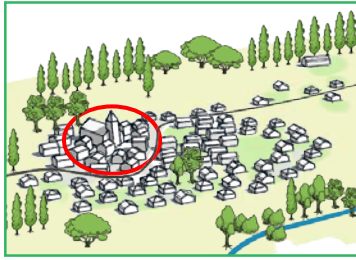


Espace public réduit à la voirie et au bassin de rétention

Forme pavillonnaire

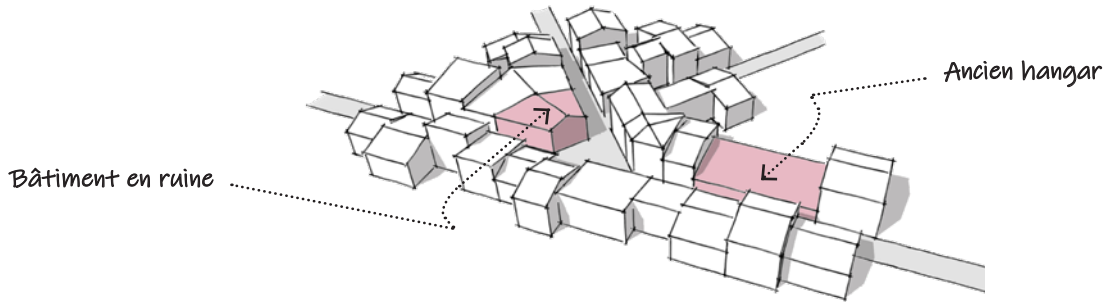




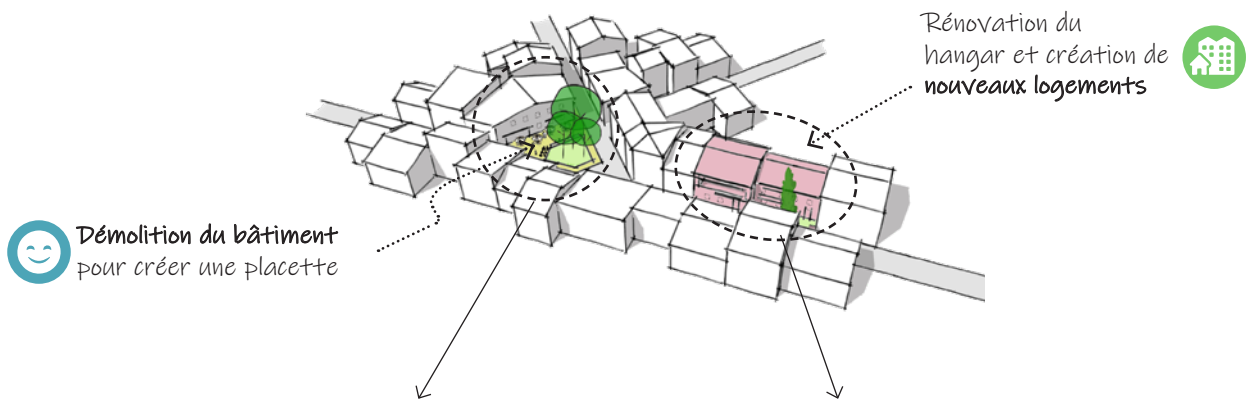


# RENDRE LES CŒURS HISTORIQUES DÉSIRABLES

## Situation existante :

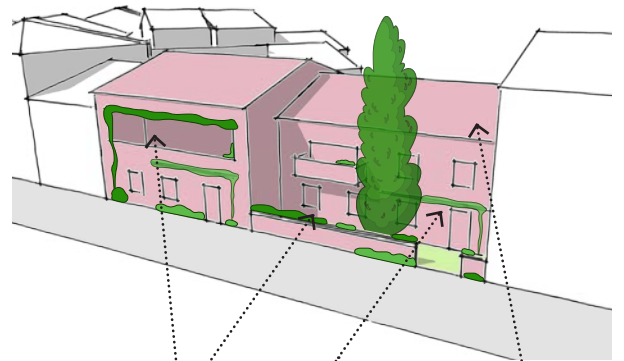
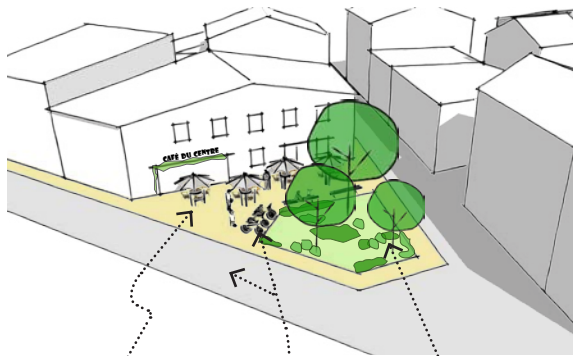


## Demain : les principes à retenir



sur des secteurs stratégiques (à la croisée de plusieurs voies, dans la perspective d'une rue...), créer des espaces de respiration :

densifier en s'intégrant au site et en répondant aux attentes des habitants :



Implantation d'un bar/ restaurant et création d'une terrasse

Plantation d'arbres afin d'apporter de la fraîcheur

Création d'espaces extérieurs privés

Des reculs et des décrochés de hauteurs pour une bonne intégration dans le tissu existant

Mise en place de stationnement pour les vélos et voiries apaisées

Végétalisation des façades



## ÉTUDE DE CAS

### Constats :



Des anciens hangars et garages

Un décroché de hauteur important et un mur aveugle très visible

Un bâtiment à l'abandon

Place très importante donnée à la voiture. Zones de stationnement imperméables

Du mobilier anti-stationnement : des plantes en pots (limite leur développement et nécessite de l'arrosage)

Des espaces piétons très étroits

Une rue très large, imperméable et minérale, avec des usages très délimités (stationnement, circulation, espaces piétons...), et qui contribue à la surchauffe estivale

### Exemple possible d'aménagements :



Construction de nouveaux logements avec des hauteurs adaptées au contexte



Réalisation d'espaces de respiration (jardins visibles depuis la rue)



Création d'espaces extérieurs (terrasses, jardins) pour les logements



Création d'une terrasse pour le commerce



Bande végétale en pleine terre qui récupère l'eau pluviale

Gabarit de la voie réduit, aménagements au même niveau (suppression des trottoirs), utilisation de matériaux perméables au niveau des bandes de stationnements et végétalisation



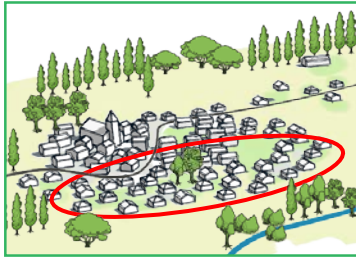
Requalification du bâtiment et implantation d'un commerce en rez-de-chaussée



Création d'espaces pour les modes actifs sécurisés et ombragés

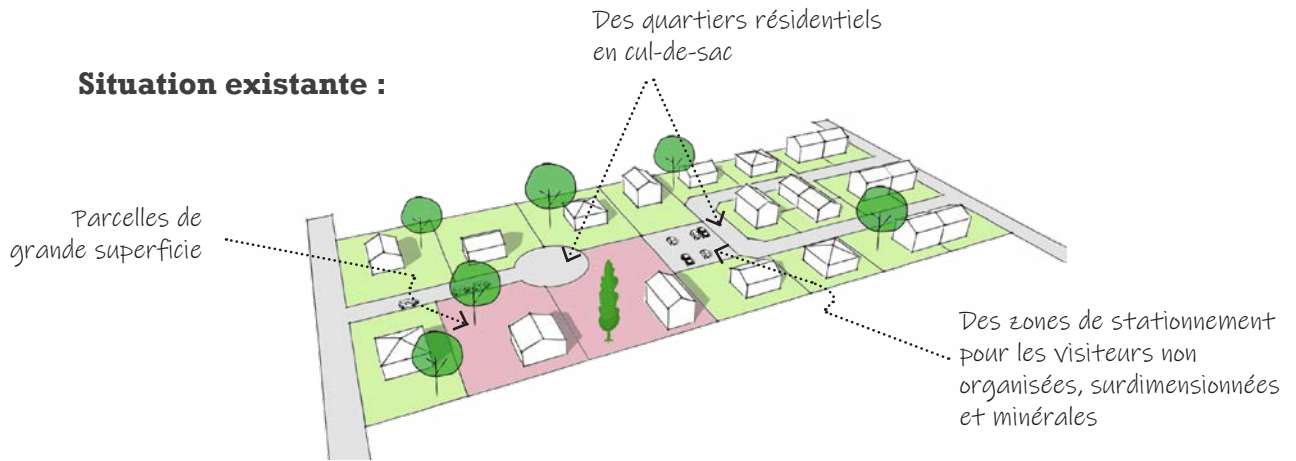




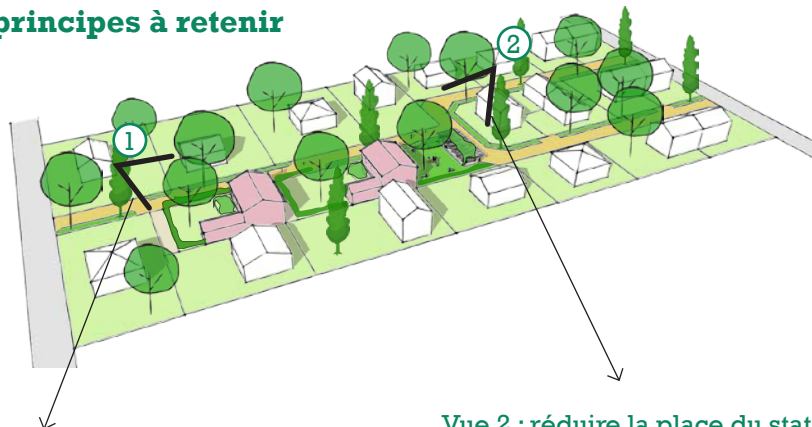


# RÉENCHANTER LES QUARTIERS RÉSIDENTIELS

## Situation existante :



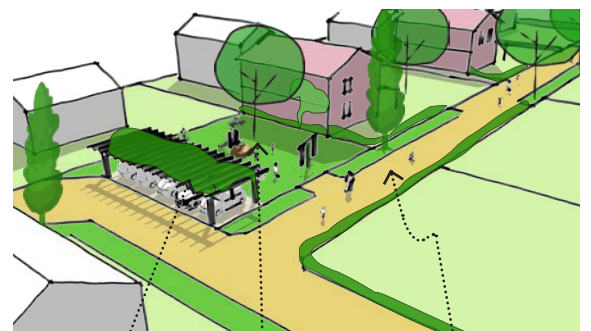
## Demain : les principes à retenir








**Vue 1 : créer de nouveaux logements tout en évitant les vis-à-vis :**





**Vue 2 : réduire la place du stationnement pour créer des espaces de convivialité, végétaliser et recréer des perméabilités pour les piétons :**






    
**Voirie apaisée** (zone de rencontre ou zone 30) et **végétalisée** (pour réduire la vitesse et créer de l'ombre)

   
 Orientation des nouvelles constructions qui permet de **limiter les vis-à-vis**

  
 Implantation en limite de parcelle : **jardin d'un seul tenant**

   
**Stationnement** visiteur **optimisé** et intégré sous une tonnelle végétalisée

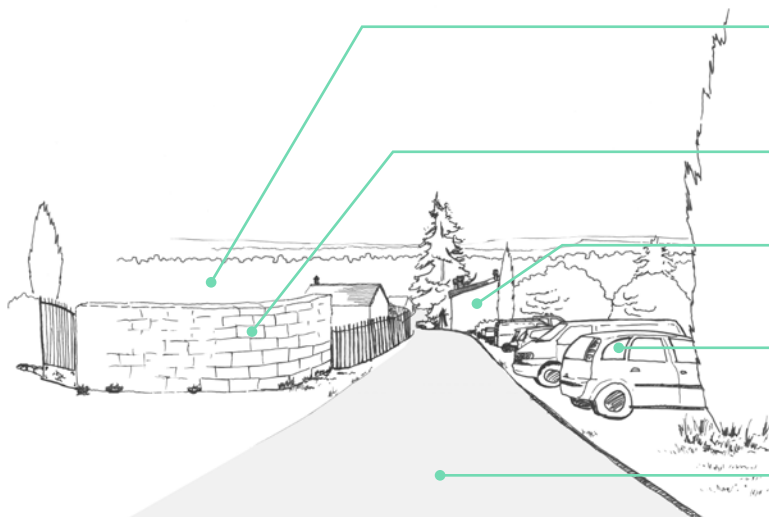
  
**Perméabilité** entre les deux quartiers

   
 Création d'un **espace de convivialité végétalisé** (exemple d'une aire de jeux)



## ÉTUDE DE CAS

### Constats :



Une parcelle de grande superficie

un mur de clôture très visible depuis la rue (très haut et non crépi)

un mur aveugle

des espaces publics entièrement dédiés à la voiture

une rue très large, imperméable et minérale qui contribue à la création d'îlots de chaleur urbains

### Exemple possible d'aménagements :



Réalisation de clôtures végétalisées et qualitatives (muret en pierre sèche par exemple)



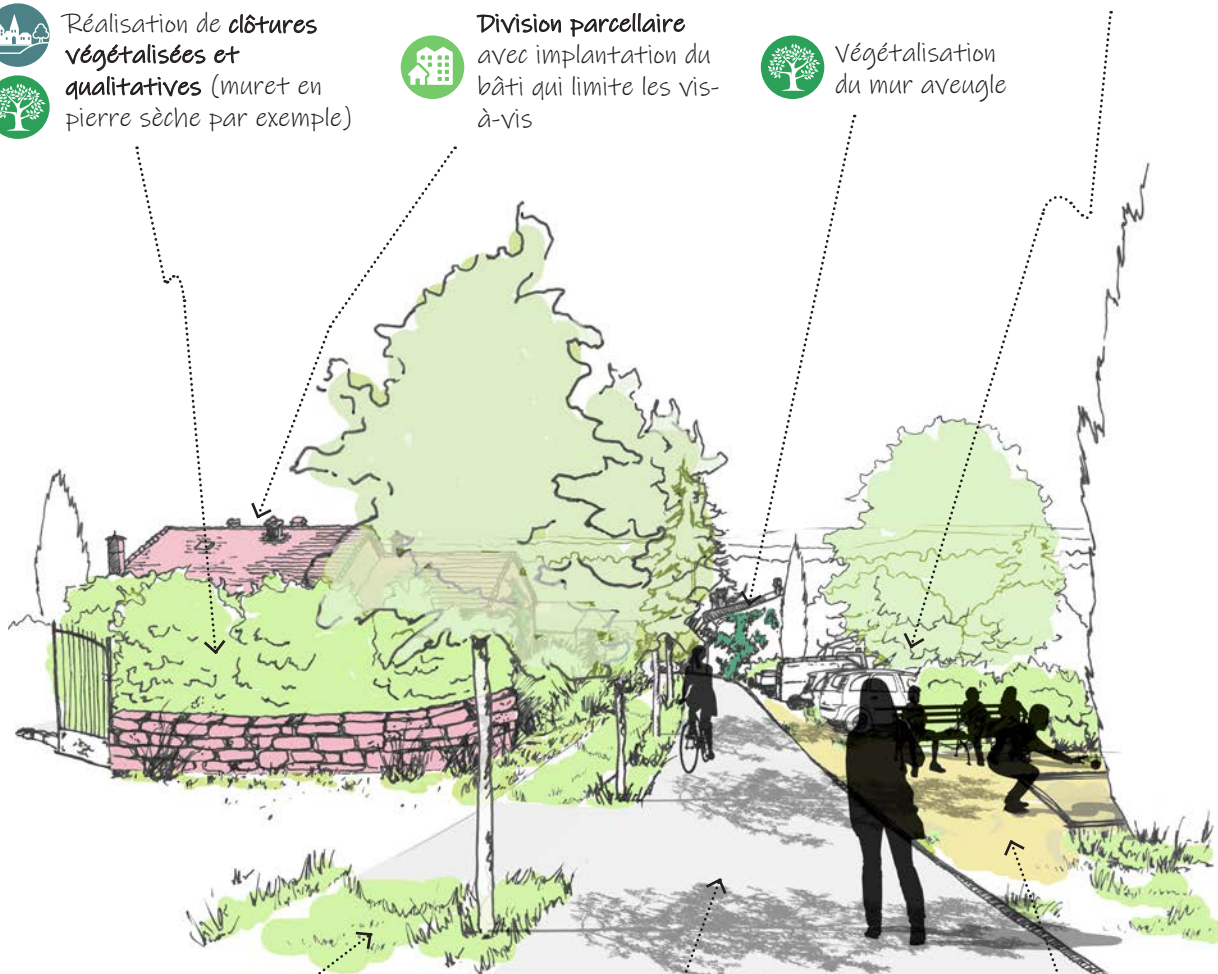
Division parcellaire avec implantation du bâti qui limite les vis-à-vis



Désimperméabilisation et végétalisation de la poche de stationnement



Végétalisation du mur aveugle



Création d'une noue plantée qui récupère les eaux de pluie

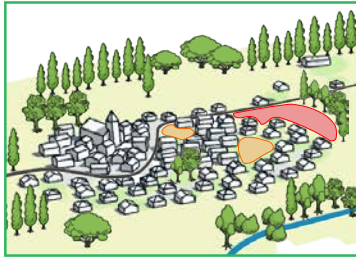


Diminution de la place donnée à la voiture. Voirie à caractère rural : pas de bordure, végétalisation des abords, diminution de la largeur de la voie.



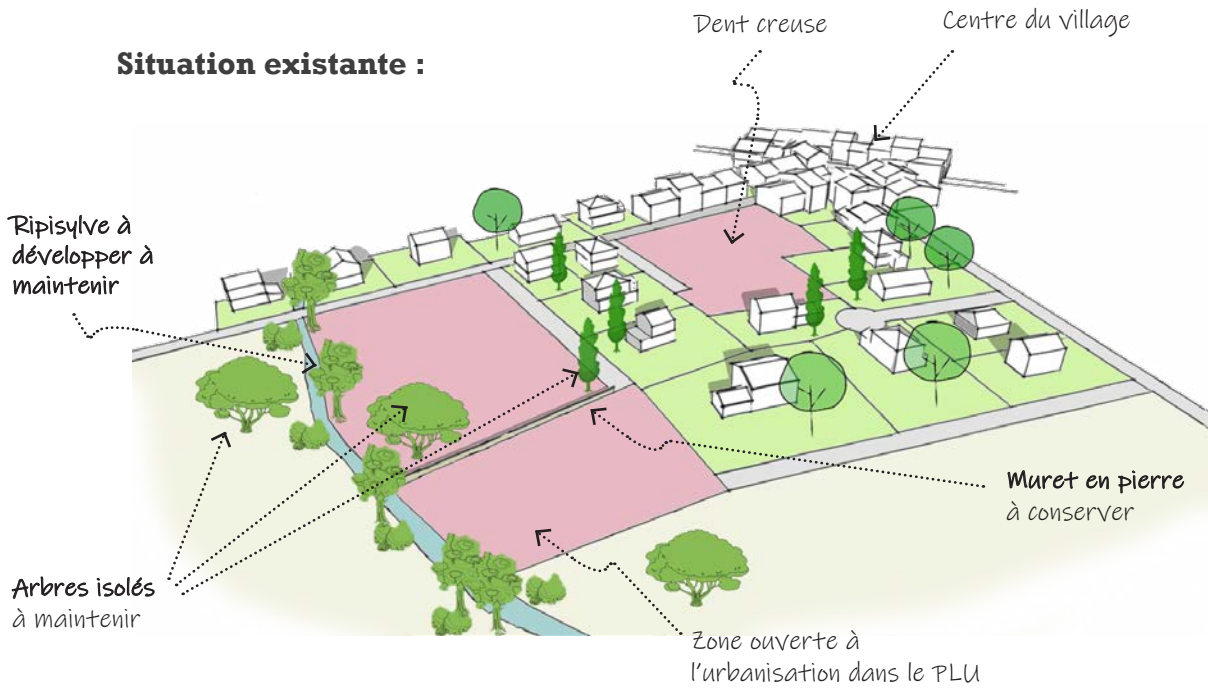
Création d'un espace de rencontre



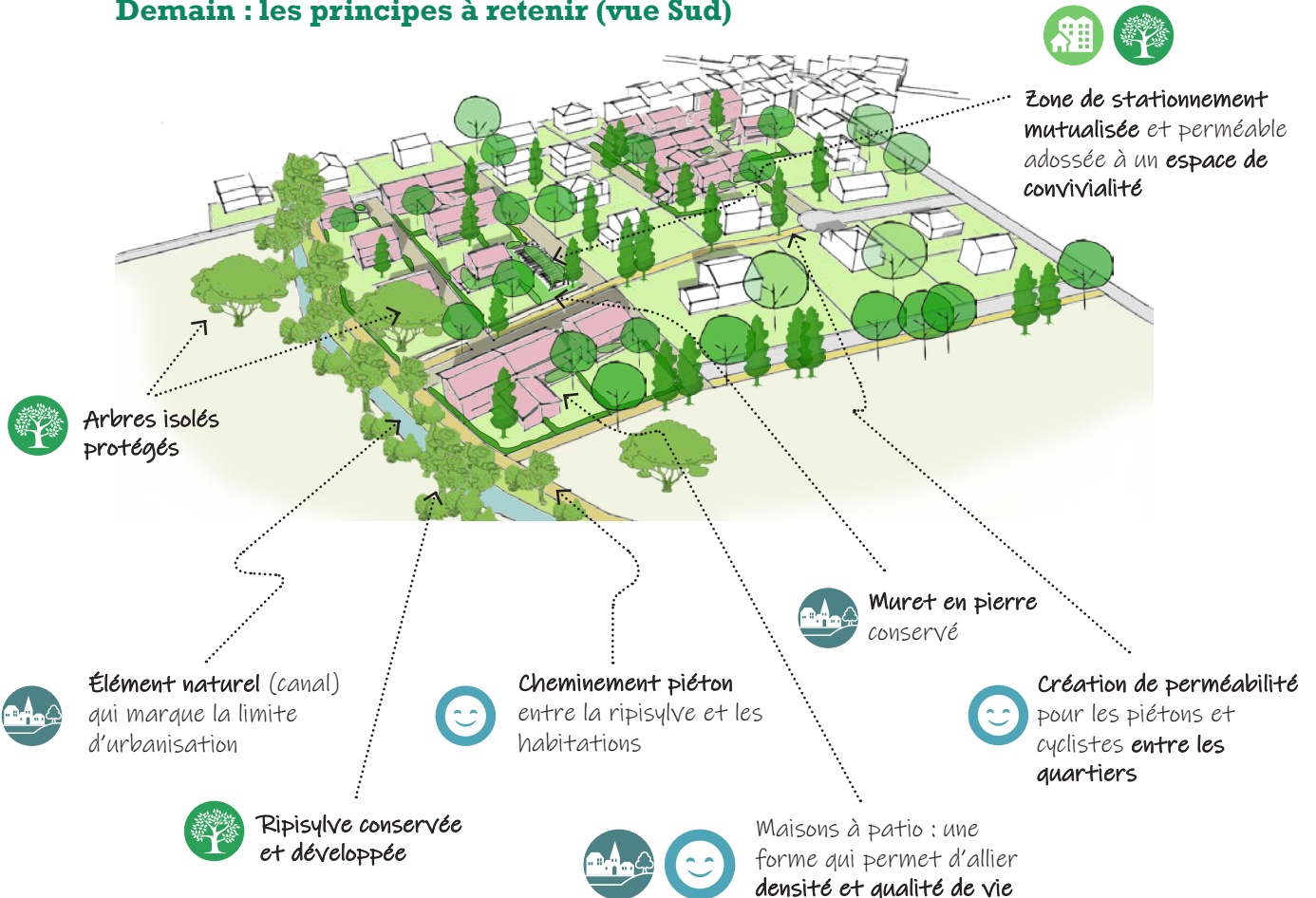


# POUR SUIVRE LE VILLAGE

## Situation existante :



## Demain : les principes à retenir (vue Sud)





## Demain : les principes à retenir (vue Nord)



### Exemple de traduction des principes d'aménagement dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)



#### INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

##### Principes de vocations, formes urbaines et hauteurs :

- Secteur à dominante habitat - R+1 / R+1+attique - habitat individuel groupé et/ou habitat intermédiaire
- Secteur à dominante habitat - R+1 - habitat individuel et/ou habitat individuel groupé

##### Principes d'insertion architecturale, urbaine et paysagère

- ▼ Alignement sur rue dans la continuité de l'existant
- Implantations des futures constructions en fond de parcelle - Façade sur un axe Est-Ouest - façade principale orientée Sud
- Transition paysagère entre la rue et les futures constructions
- P Zone de stationnement mutualisée et végétalisée
- Espace de rencontre

#### PRESERVATION DE LA TRAME PAYSAGÈRE

- Ripisylve à protéger et à développer
- Arbres isolés à conserver
- ~ Mur en pierre à valoriser

#### DESSERTÉ

- Mise en oeuvre d'une trame pour les modes actifs continue - création de perméabilités entre les quartiers
- Voiries nouvelles - principe d'apaisement et de partage de la voie entre les modes de déplacement (zone 30, zone de rencontre) à mettre en oeuvre



# 03

## **LES FORMES RURALES AU PIED DU LUBERON**









# LES HAMEAUX ET LES EXPLOITATIONS AGRICOLLES

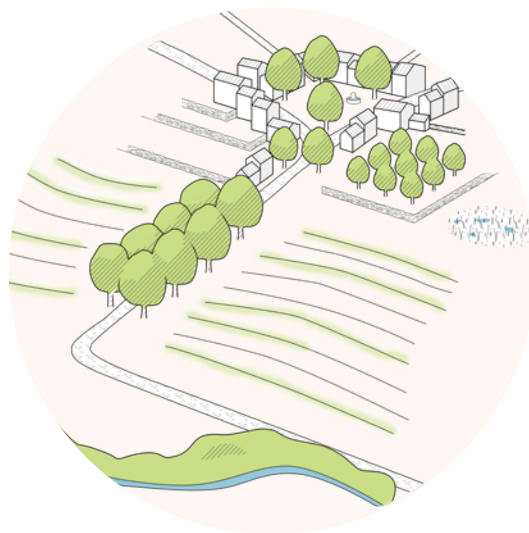
Ce chapitre se divise en deux parties suivant la même articulation. La première traite des logiques d'implantation des **hameaux**, et la seconde celles des **exploitations agricoles**.

Les parties présentent les formes rurales, depuis leur origine d'implantation jusqu'aux tendances actuelles. L'objectif est d'en révéler les **bonnes pratiques** à mettre en place dès à présent sur le territoire.



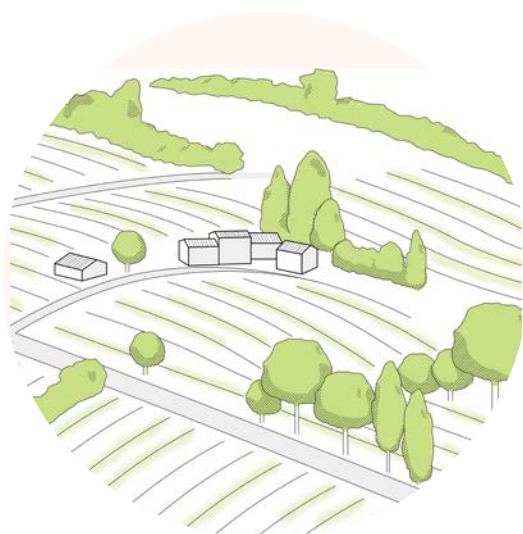
## 1 LES HAMEAUX

Caractéristiques, logiques d'implantation et abords



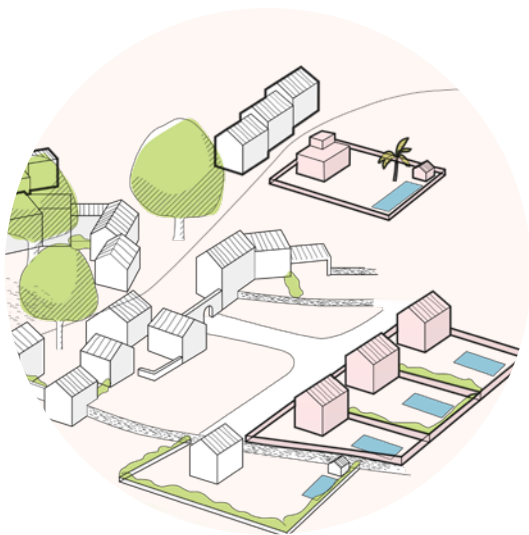
## 2 LES EXPLOITATIONS AGRICOLLES

Caractéristiques, logiques d'implantation et abords





### Tendances d'évolution



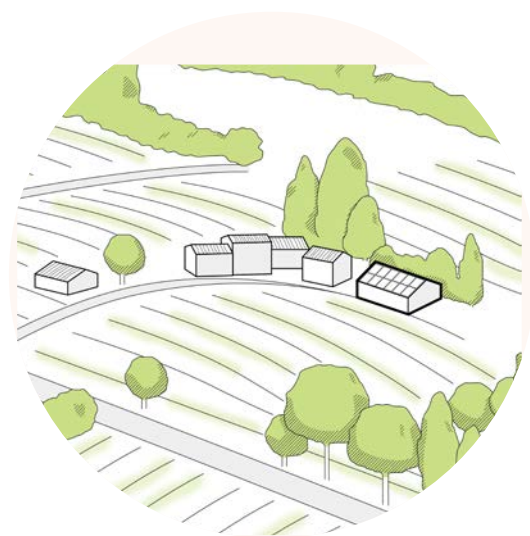
### Bonnes pratiques un cas concret



### Tendances d'évolution



### Bonnes pratiques un cas concret





# LES HAMEAUX



Le hameau s'est souvent constitué autour d'une première installation de ferme isolée, d'un point d'eau, d'une petite industrie ou d'une chapelle. Il compte en général une dizaine d'habitations agglomérées.

Si la plupart se sont constitués au XVI<sup>e</sup> et surtout au XVII<sup>e</sup> siècle avec l'expansion de l'agriculture, d'autres résultent en fait d'une histoire plus lointaine qu'il faut relier à l'Antiquité. En effet, un certain nombre d'entre eux présentent la particularité de se situer à l'endroit même où avait été implantée une Villa romaine. Il s'agissait d'une ferme de production agricole avec un *domus* (habitation). On a d'ailleurs constaté que ce sont sur les vestiges des parties les plus prestigieuses (la *aula*, grande pièce principale de l'habitation du maître) de ces *domus* que les premières chapelles de la christianisation du territoire ont été bâties. Elles deviendront plus tard les chapelles rurales liées aux pèlerinages de nos campagnes.

Les hameaux qui se développent dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle profitent de l'espace dont ils disposent, les paysans pouvant alors agrandir leur maison au fur et à mesure de l'évolution des besoins familiaux et/ou économiques.

Ils présentent des formes urbaines très proches des formes urbaines villageoises, mais ne disposent que rarement d'une enceinte de protection et n'ont en général aucune disposition médiévale. Ils s'étalent le long d'une route, d'un chemin, autour d'une fontaine, d'un four ou d'un espace collectif. Ils présentent une grande variété de formes : allongée, ramassée, concentrique ou linéaire. Reflets de l'organisation d'un mode de vie communautaire, ils gardent le charme et le pittoresque de leurs origines rurales, même si le four, l'aire de battage, le puits ou la chapelle n'ont plus l'usage d'autrefois.

Ils constituent néanmoins un petit noyau d'urbanisation fort prisé aujourd'hui. Nous verrons donc comment trouver la juste mesure entre les besoins d'extension urbaine d'aujourd'hui et le maintien du charme de ces lieux.

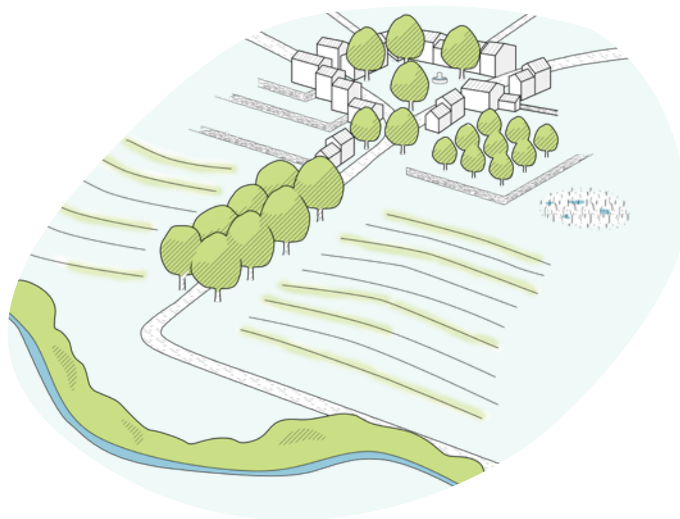




**Nous pouvons distinguer leur forme en fonction de la géographie :**

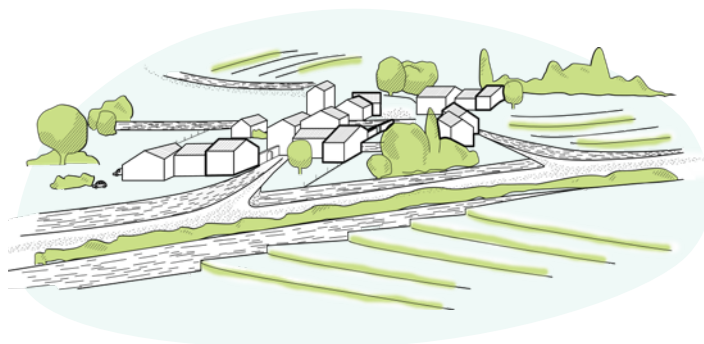
### **Les hameaux de plaine agricole**

L'agriculture de plaine est celle des vergers, du maraîchage, de la vigne et des céréales. Le regroupement des exploitations et des familles peut s'expliquer par l'entraide, au moment des récoltes notamment, et par l'absence de bétail. On remarque une forme groupée un peu lâche du bâti et l'absence de clôtures, à l'exception des haies agricoles (bocage) et des murs fermant les cours.



### **... et les hameaux des coteaux et de moyenne montagne**

Sauvegarder et économiser les terres agricoles productives, et s'adapter à la topographie expliquent en partie le nombre réduit de hameaux dans ces territoires, mais également leur taille limitée et leur caractère groupé. Le bâti est étagé dans la pente, dans une forme groupée ramassée. Les structures de pierre sèche sont très présentes (soutènements et calades).

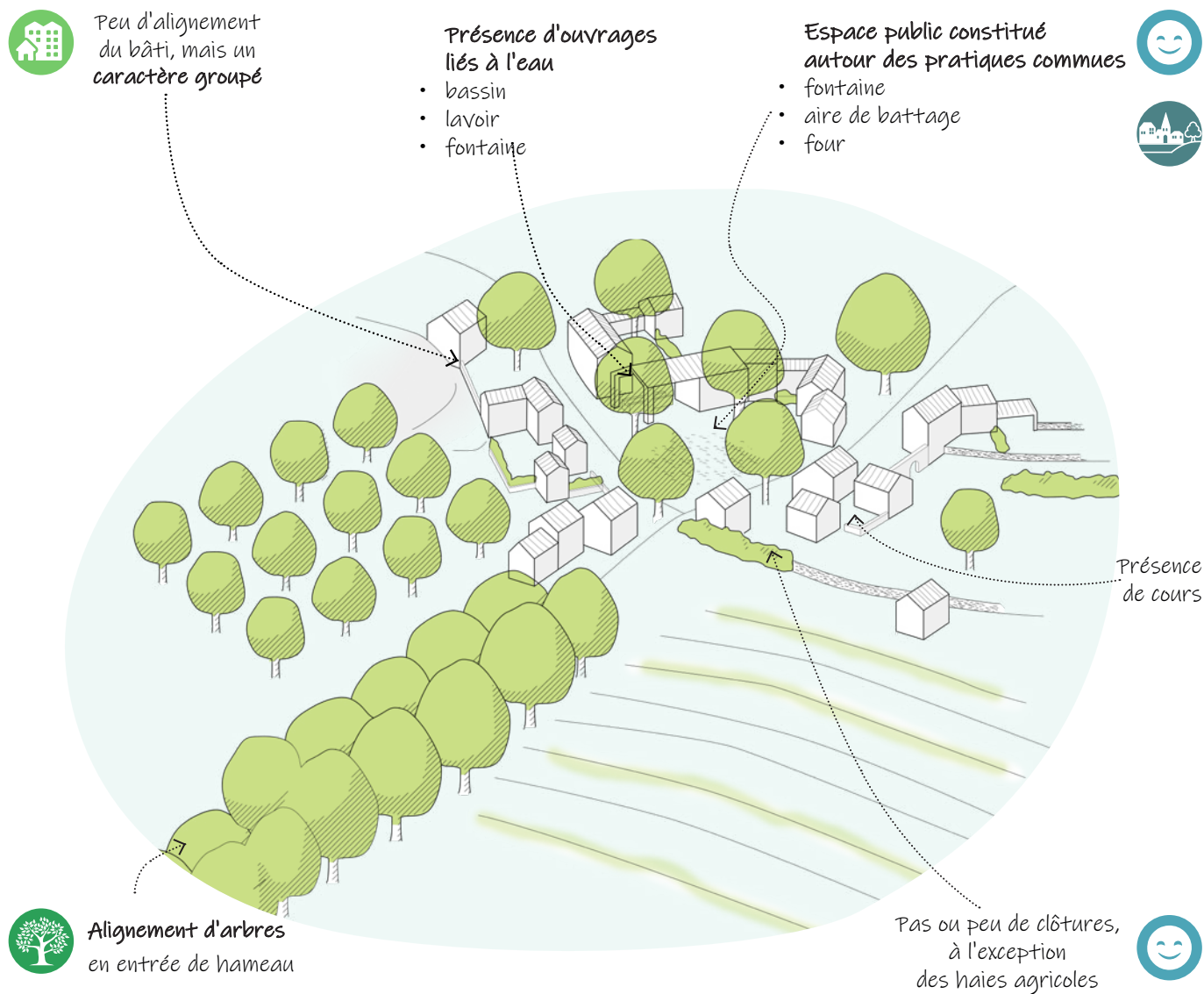








# UN REGROUPEMENT AGRICOLE



Autrefois, les hameaux rassemblaient quelques familles dont l'activité est essentiellement agricole. Ils regroupent le bâti d'exploitation (remises, écuries, caves, fenières greniers, granges, bergerie...) et l'habitat. Parfois, un lavoir, une chapelle, une aire de battage, peuvent focaliser un espace public généralement limité à l'espace des chemins qui traversent le hameau. On pouvait souvent noter l'absence de commerces.











# LES ABORDS ANCRENT LE HAMEAU À SON PAYSAGE RURAL

## Préserver et s'inspirer pour les nouvelles constructions



À l'extérieur du hameau : pas de clôtures ou clôtures basses et transparentes

- Hauteur de 1,2m à 1,5m
- Pas de soubassement
- Grillage non rigide (acier galva brut)
- Portails droits de même hauteur

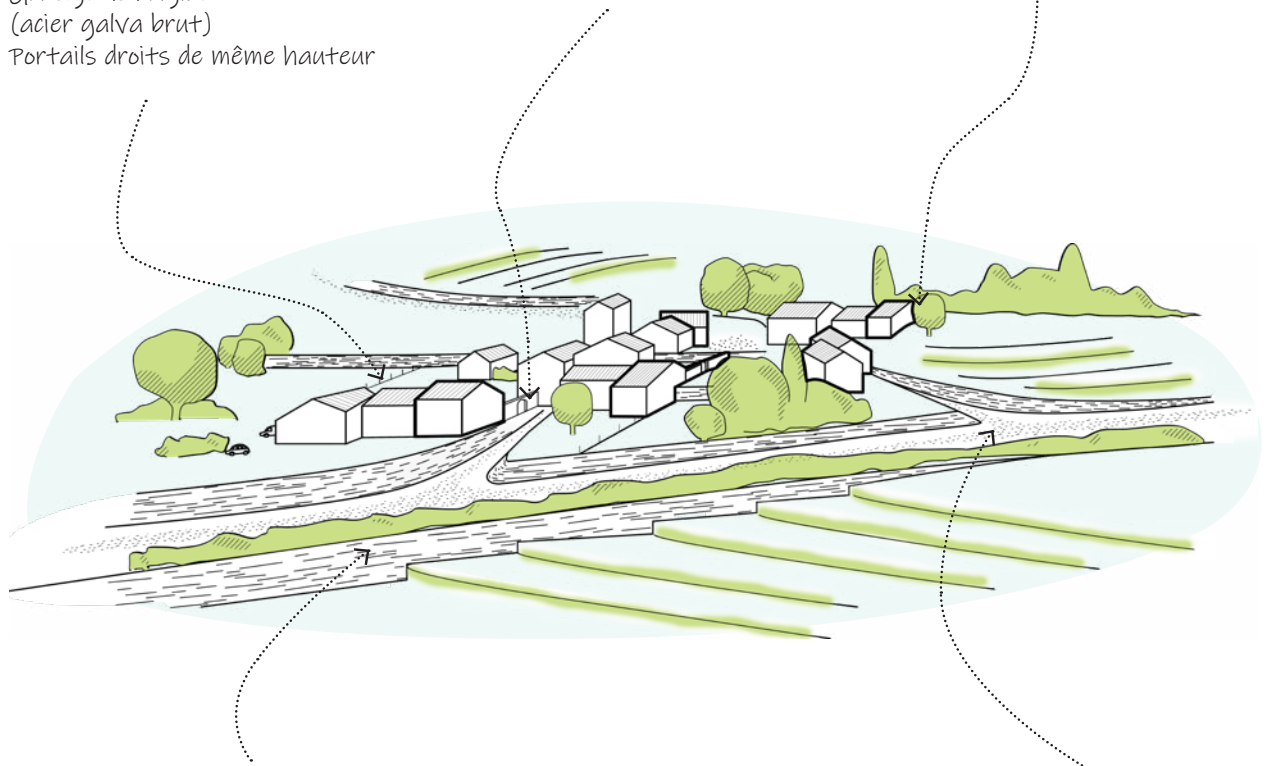


Dans le hameau : pas de clôtures ou clôtures denses et opaques

- Murs de pierres
- Haies denses



Présence de bosquets, haies agricoles et ripisylves à proximité



La pierre sèche, technique ancestrale très utilisée, pertinente face au changement climatique et garante de l'authenticité des paysages :

- Abri de la biodiversité (faune-flore)
- Caractère drainant des soutènements routiers et des restanques
- Sols perméables (calades)



Les espaces publics comme lieu de proximité et de lien social

- Un petit patrimoine à entretenir (ateliers participatifs...)
- Maintien des savoir-faire de la pierre sèche
- Potagers partagés



Caractères des routes dans le territoire rural :

- Profil étroit de la chaussée, sans bordures
- Accotements et fossés enherbés
- Soutènements de pierres sèches



## Et entretenir les ouvrages existants

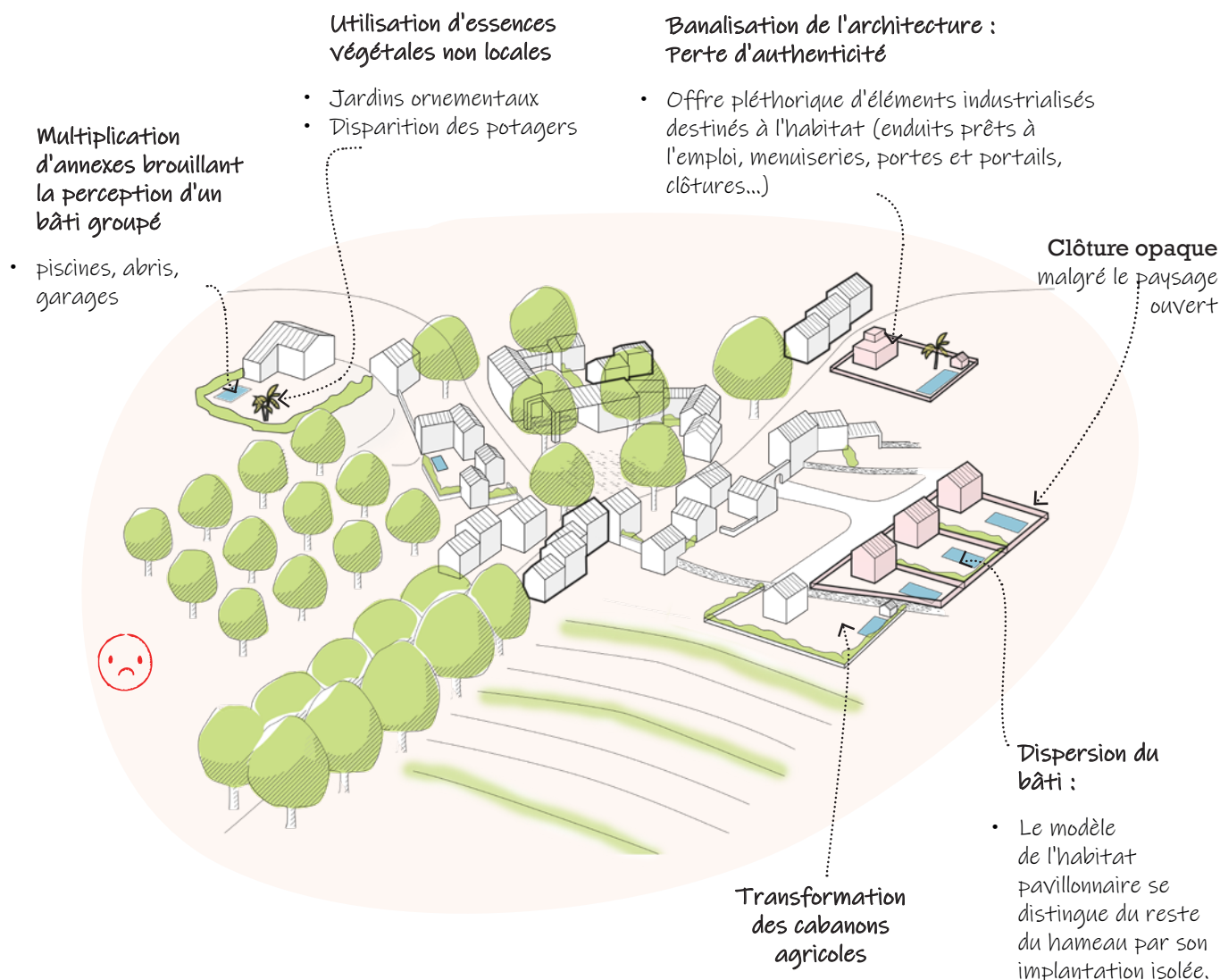








# DES HAMEAUX QUI SE RÉSIDENTIALISENT



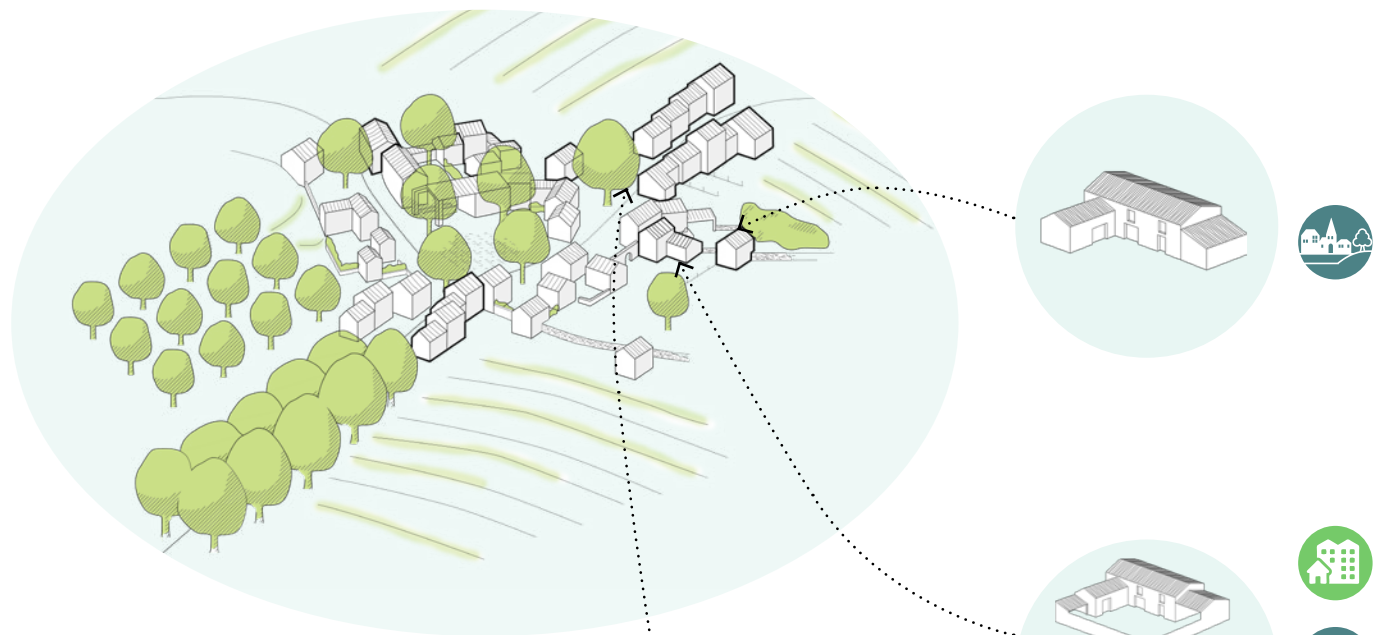
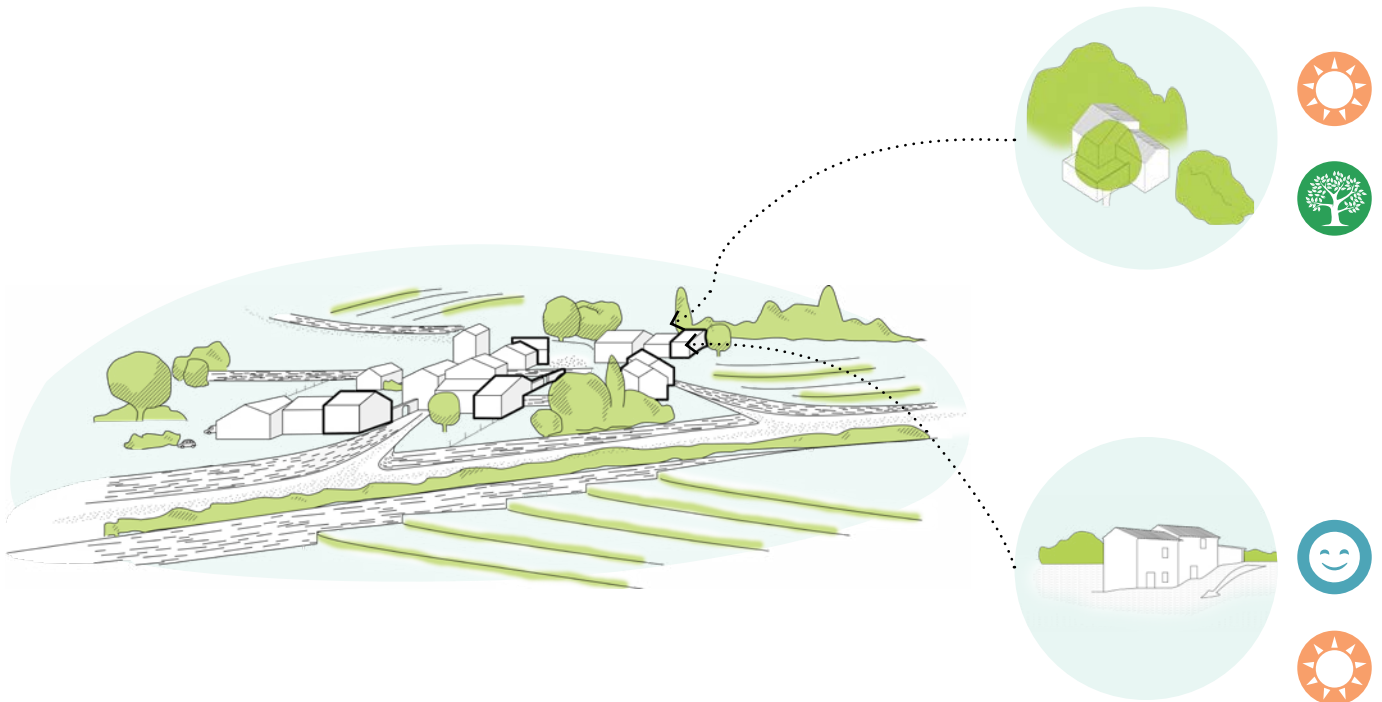
Aujourd'hui, les hameaux se résidentialisent. Cela a pour effets un important déplacement pendulaire de la part des ménages actifs, mais également de longues périodes d'inoccupation des logements et le développement de la location de très courte durée. L'attrait touristique de la région et le désir grandissant de vivre à la campagne accélèrent la transformation d'un bâti autrefois à vocation agricole :

Le caractère patrimonial de ce bâti agricole réside dans son implantation isolée au milieu des cultures et dans ses façades très fermées. Le changement de destination en logement s'accompagne de clôtures opaques, d'extensions bâties et de végétal ornemental ce qui efface peu à peu ce patrimoine du paysage rural.

Lorsqu'elles sont encore possibles, les nouvelles constructions s'isolent du hameau plutôt que d'en prolonger la forme groupée.

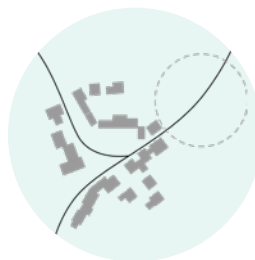


# POUR UNE BONNE ÉVOLUTION DES HAMEAUX



Mais aussi :

Tout en maintenant certains espaces ouverts dans le tissu bâti, l'occupation de "dents creuses" est l'une des opportunités de construire. Une autre solution possible est de développer le hameau par une extension groupée.  
(voir étude de cas - synthèse).





## Protection par le végétal

- Haies bocagères et ripisylves - cortège d'essences rurales
- Gros arbre d'ombrage caduc devant les façades **sud**
- Haies brise-vent au **nord** du hameau
- Écrans végétaux devant les baies **ouest** et **est** (soleil d'été)



## Implantation traditionnelle du bâti dans la pente

- Terrain pentu vers **l'ouest** ou vers **l'est** :  
La maison accrochée



- Terrain pentu au **sud** :  
La maison adossée



## Intégration du bâtiment et des abords

Le faible nombre de constructions du hameau rend l'impact architectural de chacune plus important. L'authenticité valant pour les villes et villages est d'autant plus pour les hameaux :

- Sobriété des volumes bâtis
- Tonalités douces en façades
- Gamme colorée issue de celle du hameau
- Modération des aménagements extérieurs (clôtures, essences végétales...)



## Évolutions possibles du volume initial

- Changement de destination dans les volumes existants
- Extension ou surélévation de l'habitat existant
- Extension accolée ou très proche par l'intermédiaire de cours ou de patios (murs hauts fermant l'espace), de terrasses (murets bas avec tonnelle).
- Volumétries organisées selon un gabarit pré-défini (OAP, plan directeur...)





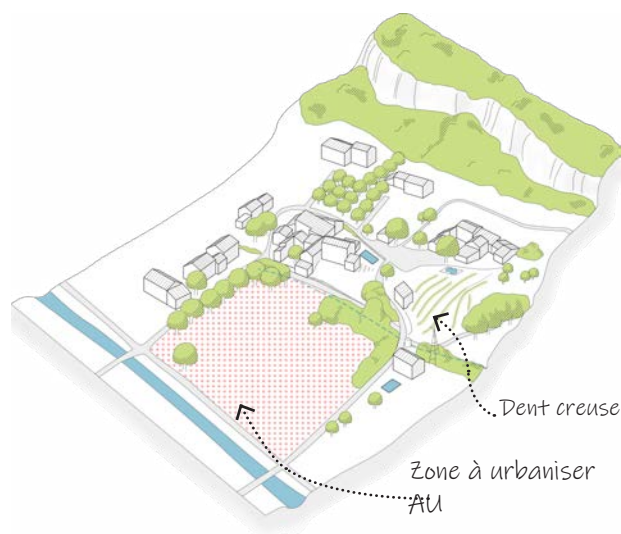
# UN EXEMPLE CONCRET

## Situation existante

Situé à quelques kilomètres du centre historique, le hameau s'implante en bord de chemin, entre zone à urbaniser (PLU) et terres agricoles.

Le tissu bâti, bien que groupé, comporte quelques dents creuses dilatant le hameau.

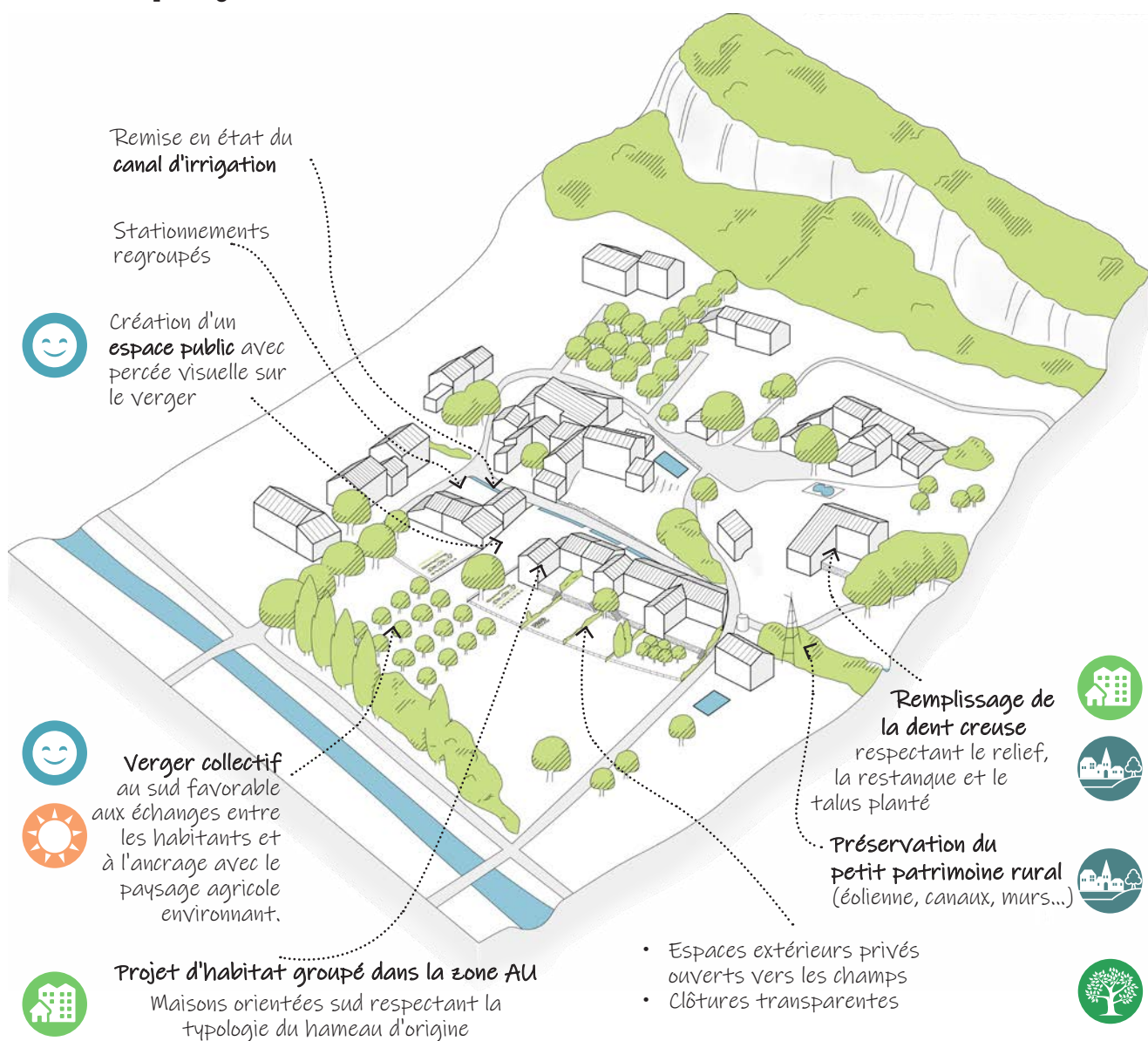
Des constructions récentes se sont installées à sa périphérie



## Un développement progressif

Deux stratégies peuvent être mises en œuvre :

Le remplissage de dents creuses au sein du hameau, et la construction de la zone AU

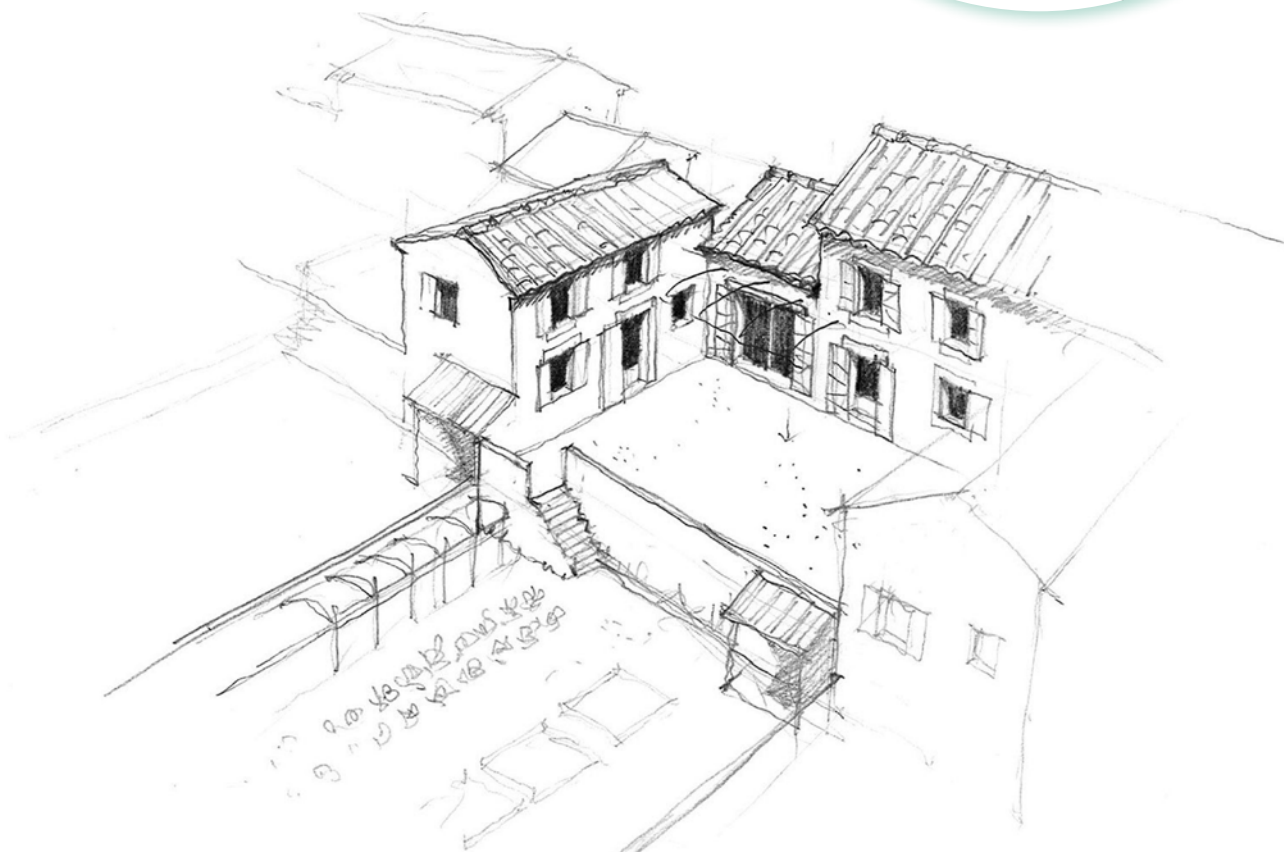
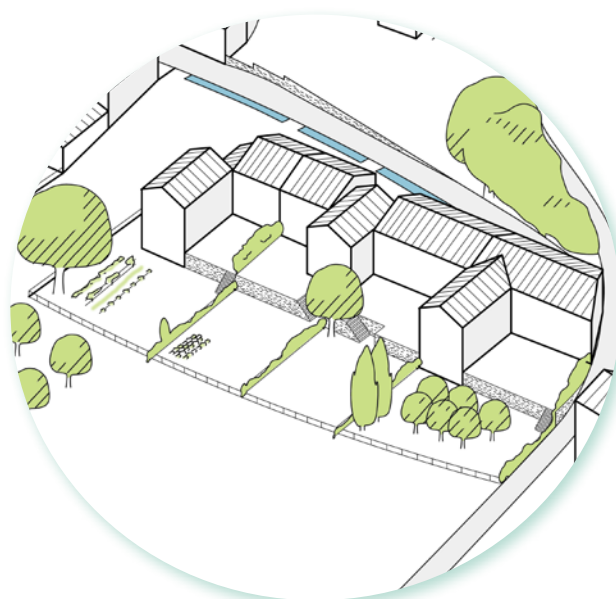
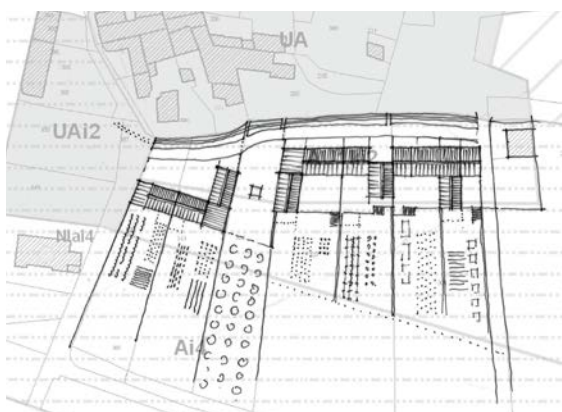




- Dans un premier temps, la dent creuse est à occuper ainsi qu'une première étape de construction dans la zone AU.



- Dans un second temps, on vient densifier la zone à urbaniser, tout en proposant des percées visuelles sur l'espace naturel.





# LES EXPLOITATIONS AGRICOLES





# LES EXPLOITATIONS AGRICOLES TRADITIONNELLES

Les paysages de plaines et de versants cultivés du Parc nous éclairent sur les logiques d'implantation des bâtiments agricoles anciens.

En plaine agricole, les fermes se multiplient, éparées, alors qu'en montagne, elles sont groupées, formant une typologie plus lisible.



À l'écart des pentes fortes, les fermes de montagne s'implantent au pied des coteaux favorisant ainsi leur accessibilité et limitant les terrassements

Les bergeries de montagne s'établissent suivant les courbes de niveau



Autour des bâtiments d'origine, les extensions successives et les nouvelles constructions restent groupées



Parfois, on observe un regroupement des fermes en hameau (entraide, préservation des terres cultivées, protection...)

Au cœur des parcelles cultivées, les petits cabanons permettent le rangement des outils et assurent l'abri durant les travaux des champs.





Autrefois, une ferme était le lien regroupant tous les espaces nécessaires à l'activité agricole de l'exploitation et à la vie des exploitants et de leurs ouvriers. Les espaces extérieurs sont organisés autour et entre les bâtiments pour permettre la manœuvre des engins, le regroupement du bétail, l'alimentation de ses habitants (potager, fruitiers, basse-cour, pigeonnier), l'accès en eau (bassin, source, mine, conduites), et les chemins d'accès. À proximité immédiate des parcelles cultivées, la ferme est ancrée au paysage agricole qui l'entourne par les chemins, les murs de pierres, les fossés, les ripisylves, les cours et les allées plantées.

Haie

Chemin d'accès perméable

Ripisylve

Potager clos

Cabanon

Cour





# LES ABORDS DE LA FERME : UN DIALOGUE ENTRE LE BÂTI ET SON ENVIRONNEMENT CULTIVÉ

*Soutènement de pierre sèche*

*Cabanon*

*Bassin d'arrosage*

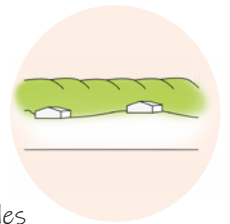








# UNE ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS AU GRÉ DES NOUVEAUX BESOINS



La commercialisation des produits du terroir par l'exploitation conduit à la **transformation des hangars, en bord de route, en espace de vente** : Aires de stationnement et enseignes évoquent davantage un paysage d'entrée de ville.

Impact paysager négatif des constructions en ligne de crête.

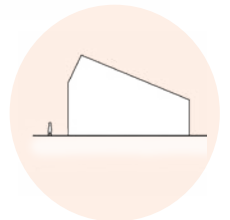
Terrassement de vastes plateformes facilitant l'implantation de grands volumes bâtis et la mobilité des engins motorisés. L'impact paysager majeur provient du **talutage excessif**.

Extensions proportionnées au bâti existant et respectant la topographie originelle.

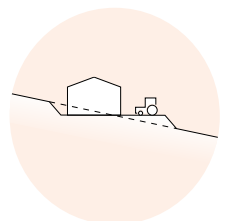
Nouveaux logements créés au sein des hameaux existants.

Changement de destination des **petits cabanons** En devenant habitables, ils adoptent les attributs du pavillon : Ouvertures élargies, clôture périphérique, végétal ornemental, extensions, voiries...) et perdent ainsi leur valeur patrimoniale et paysagère.

Apparition de typologies contemporaines telles que les hangars avec toit photovoltaïque, au **volume conséquent**, au profil dissymétrique et avec bardage métallique. Il s'agit également de vastes serres tunnel avec toit photovoltaïque.

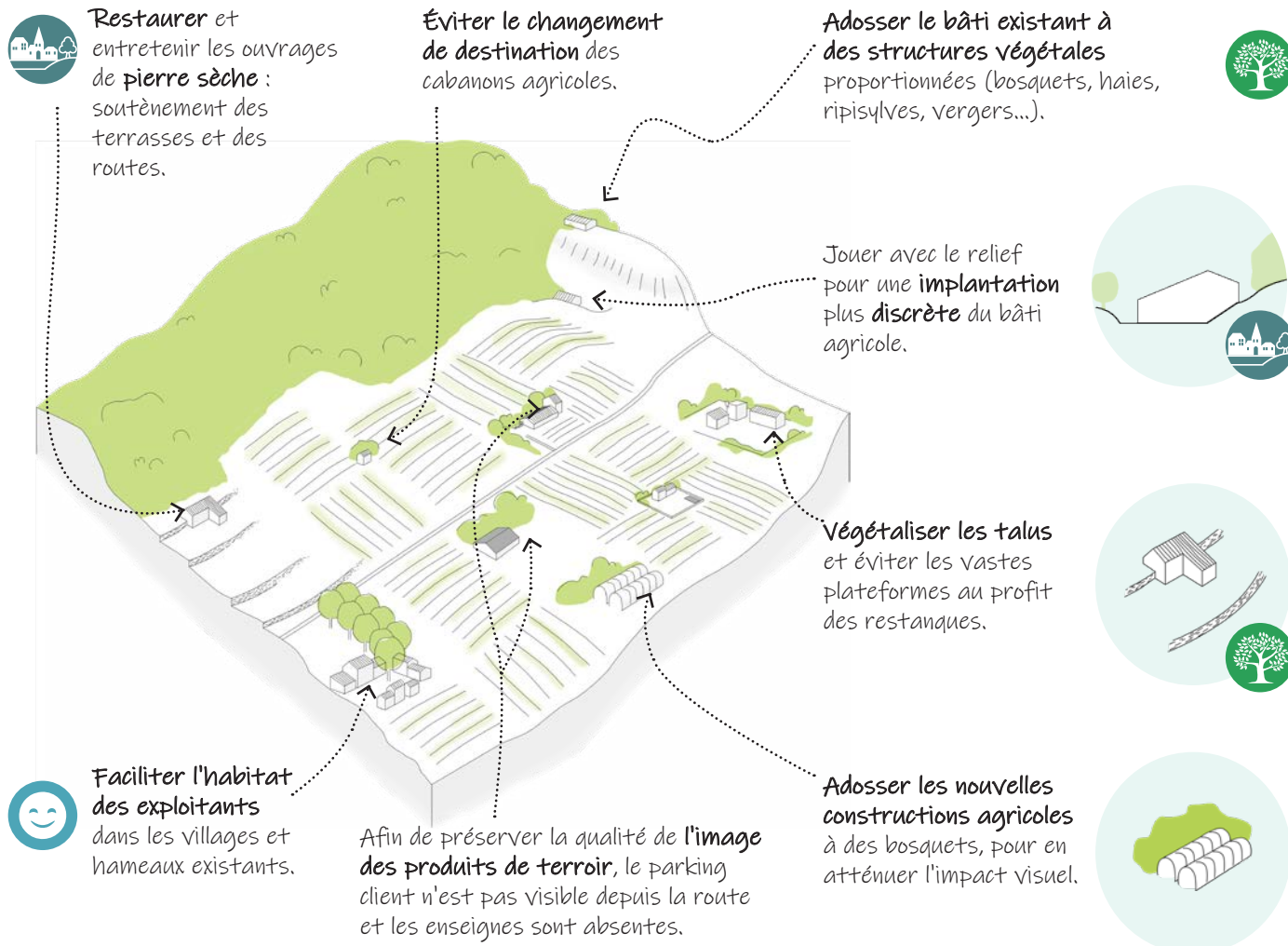


Plateforme surdimensionnée et vastes hangars.





# FAIRE ÉVOLUER LES FERMES EN FONCTION DES NOUVEAUX USAGES, DANS LE RESPECT DES PAYSAGES RURAUX



## Mais aussi :



### Limiter la dispersion des bâtiments sur une même exploitation :

- Proximité des hangars, du siège de l'exploitation et du logement existant
- Éviter la création de nouveaux logements hors des hameaux et villages



### Proposer des logements pour les exploitants, et pour les saisonniers, dans les villages et les hameaux.

#### Sécuriser le matériel agricole (hangars fermés).

#### Permettre la commercialisation des produits de l'exploitation tout en préservant le paysage agricole :

- Pas d'enseignes ni publicité sur le site
- Aire de stationnement non visible depuis les routes
- Dispositifs de jalonnement discrets





1



2



3

1 - Les grands arbres au Sud et la ripisylve au Nord intègrent les différents bâtiments de cette ferme dans le paysage naturel.

2 - La tonalité beige semblable à la pierre locale, la sobriété de la volumétrie ainsi que la faible emprise au sol participent à la bonne intégration du bâtiment agricole dans le paysage.

3 - Hangar agricole imposant, mais situé en continuité du village et dont la végétation grimpante participe à son intégration.



### Rénover les corps de fermes existantes.

Implanter de façon intégrée les typologies contemporaines telles que les toitures photovoltaïques.

- Éviter la covisibilité avec le patrimoine bâti (grands mas, hameaux, silhouettes villageoises, églises)
- Accompagner les grands bâtiments par un végétal proportionné (grands arbres, bosquets...)



### Maîtriser l'implantation des grands volumes bâtis dans la pente.

- Prévoir les accès et aires de manœuvre de part et d'autre, afin de limiter l'emprise de la plate-forme
- Privilégier les sites adossés à une végétation haute (bosquet, ripisylves...) pour une meilleure intégration paysagère.



### Identifier et préserver des éléments patrimoniaux remarquables au travers des PLU.

- Bassins
- Ouvrages de pierres sèches, bories, murs aiguiers, bergeries...)
- Cabanons

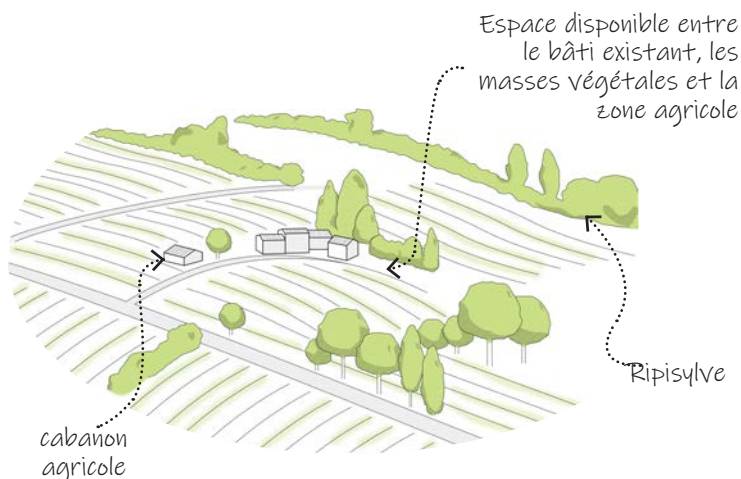


# UN EXEMPLE CONCRET

L'implantation de hangars photovoltaïques constitue une part importante des demandes de développement faites par les agriculteurs. Ces bâtiments sont souvent implantés à l'écart du corps de ferme d'origine, en bordure de route, avec une volumétrie imposante et non traditionnelle, ce qui amène à une forte altération du paysage de nos territoires.

## Situation existante :


La ferme se situe au coeur d'une zone agricole, sur un plateau fortement perceptible depuis les coteaux et moyennes montagnes environnantes. Elle se compose d'un ensemble bâti traditionnel groupé, de typologie simple, accolé à un massif végétal protégeant contre le Mistral.




## Proposition d'implantation d'un hangar photovoltaïque


Dans cette étude de cas, le hangar s'implante de façon à minimiser sa présence dans le paysage, tout en permettant aux exploitants le développement de leur activité agricole

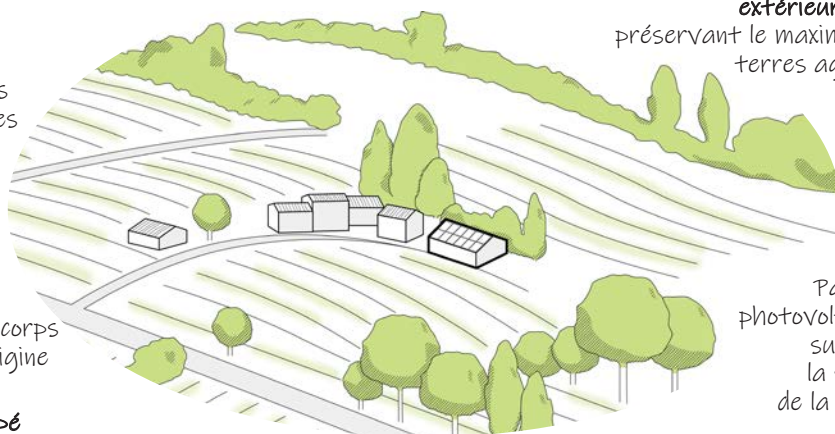
 Teintes et tonalités douces des façades du hangar : terres, sables, massifs végétaux font référence


Hangar adossé au massif végétal et dans une partie du site en dépression 

Espace de manœuvre extérieur limité préservant le maximum de terres agricoles 

Hangar fermé par des façades pleines (bardage, maçonnerie)

 Insertion en continuité du corps de ferme d'origine favorisant l'aspect groupé de l'ensemble agricole



Panneaux photovoltaïques sur toute la surface de la toiture 









**POUR PASSER À  
L'ACTION**



### **S'appuyer sur l'ingénierie locale à toutes les étapes pour mettre en œuvre des projets de qualité**

Les **outils de planification et les documents règlementaires** sont un préalable à tout projet d'aménagement. S'ils sont encadrants et précis, la collectivité aura les leviers en main **pour inciter** les promoteurs à proposer des projets qualitatifs, mais cela ne suffit pas à garantir la mise en œuvre d'un urbanisme de qualité.

Une collectivité disposant de **politiques publiques stratégiques intercommunales ou communales fortes** en termes de foncier, d'habitat, de fiscalité incitative, de qualité du cadre de vie, aura plus de moyens pour négocier un projet de qualité.

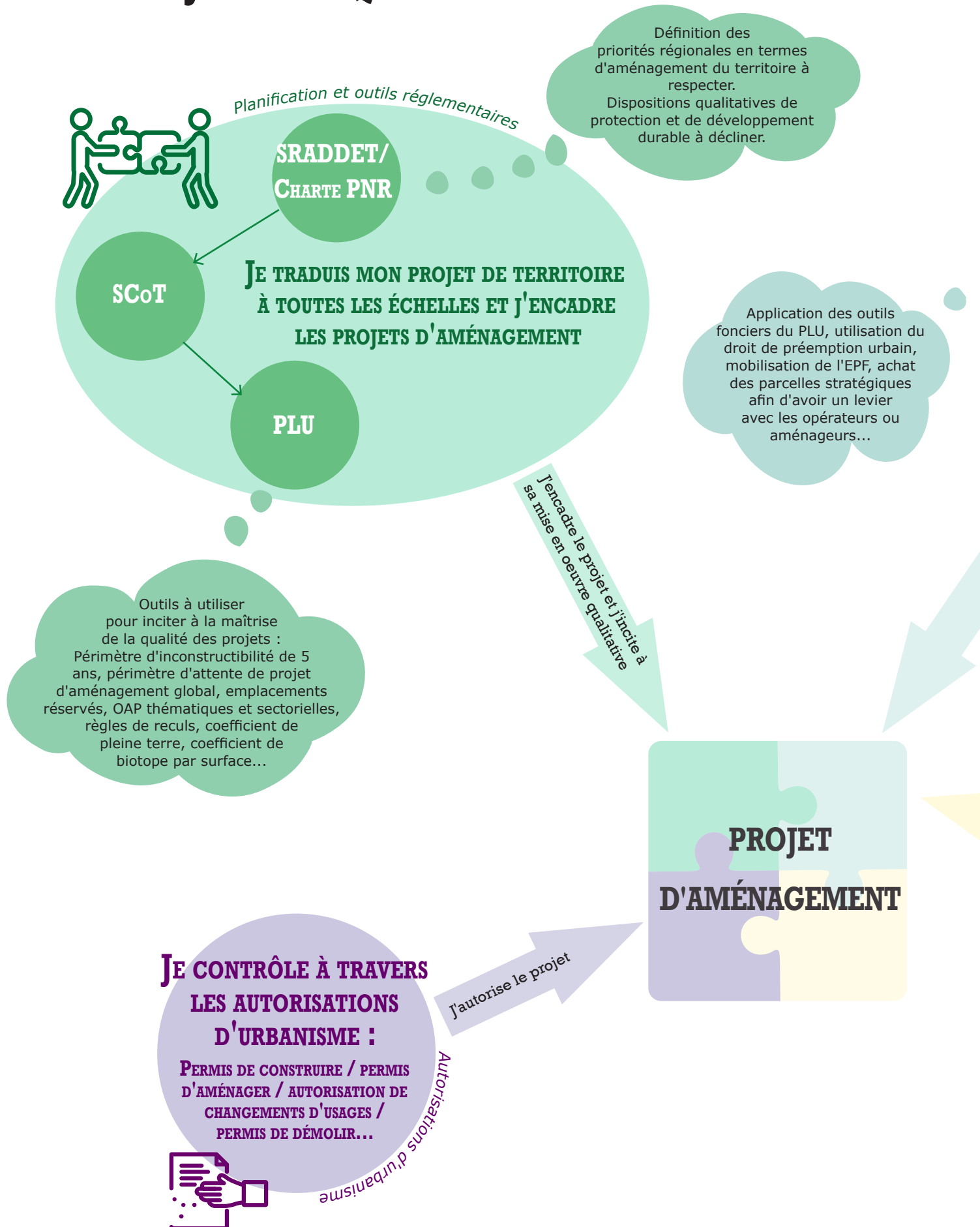
Enfin, une collectivité accompagnant les projets d'aménagement avec **des actions pré-opérationnelles** ciblées, permettant d'exprimer sa vision, aura tous les outils **pour participer activement** à la qualité d'un projet et maîtriser le résultat recherché..

Toutes ces étapes sont indissociables les unes des autres et garantissent d'atteindre un développement souhaité et non subi. Pour les aider, les collectivités peuvent mobiliser l'ingénierie technique et financière existante sur le territoire. **Le Parc naturel régional, l'Aurav et le Caue 84 sont des partenaires aux actions coordonnées pour accompagner les collectivités qui souhaitent mettre la qualité au cœur de leurs projets d'aménagement.**





# LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS POUR DES PROJETS DE QUALITÉ





Stratégies intercommunales & communales



**STRATÉGIES EN FAVEUR DU CADRE DE VIE**

Plan paysage, Plan Climat Air Énergie Territorial, Règlement Local de Publicité, chartes (arbres, espaces publics, éclairage public...)

**STRATÉGIES FONCIÈRES**

**JE METS EN PLACE LES POLITIQUES PUBLIQUES ME PERMETTANT DE METTRE EN OEUVRE LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT**

**POLITIQUE VOLONTARISTE HABITAT & LOGEMENT**

Programme Local de l'Habitat, mobilisation des bailleurs sociaux à l'échelle intercommunale, OPAH RU, bail réel solidaire, logements ou lotissements communaux, Opération de Restauration Immobilière...

**FISCALITÉ ADAPTÉE**

Taxe d'aménagement et TA majorée, taxe d'habitation sur les logements vacants, taxe foncière sur les propriétés non bâties et TFPNB majorée, taxe d'habitation sur les résidences secondaires...

Je facilite le projet et j'encourage sa mise en œuvre qualitative

Espaces publics requalifiés, politique de stationnement adaptée, végétalisation et lutte contre les îlots de chaleur urbains, réintégration de la biodiversité, implication des habitants (permis de végétaliser...), équipements exemplaires...

Définir un programme clair & partagé :

- Associer les habitants pour une meilleure appropriation :
- S'appuyer sur l'ingénierie locale pour traduire les principes d'aménagement et de programmation ;
- Définir une "charte du village de demain"

- ZAC, lotissement, ORT, AFU
- Modes de réalisation selon le contexte : régie, délégation, concession ou mandat d'aménagement...

J'accompagne le projet et je participe à sa mise en œuvre qualitative

- Engager des liens en amont de tout projet (expression des volontés, cahier des charges partagé, association dans le choix de l'architecte/paysagiste) ;
- Négocier certains aspects du projet (limiter l'éclairage, moins de surfaces artificialisées, voie réduite en largeur, regroupement du stationnement, plantations...)
- Utiliser les leviers tels que la rétrocession de la voirie : l'éclairage et les espaces publics reviennent à la commune uniquement dans le cas de la réalisation de projets de qualité et du respect des volontés.

Actions pré-opérationnelles

**EXPRESSION DES VOLONTÉS LOCALES**

**PROCÉDURES ET MODES DE RÉALISATION ADAPTÉS**

**EXEMPLARITÉ DES AMÉNAGEMENTS PUBLICS**

**J'ACCOMPAGNE LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET J'INCITE À LA QUALITÉ**

**DISCUSSION & NÉGOCIATION AVEC LES AMÉNAGEURS**





# GLOSSAIRE

## MATÉRIAUX ET AMÉNAGEMENTS

### Albédo :

L'albédo est le pouvoir réfléchissant d'une surface. Sa valeur est comprise entre 0 et 1 :

Un corps noir parfait (absorption de toutes les longueurs d'onde - pas de réflexion) aurait un albédo nul, tandis qu'un miroir parfait (réflexion de toutes les longueurs d'onde, sans absorption), aurait un albédo égal à 1.

Type de surface	Albédo de Bond (de 0 à 1)
Surface de la mer	0,05 à 0,15
Forêt de conifères	0,05 à 0,15
Forêt de feuillus	0,15 à 0,20
Cultures	0,15 à 0,25
Calcaire	0,40 environ
Nuage	0,50 à 0,80
Neige fraîche	0,75 à 0,90

### Éco-matériaux :

Expression du langage courant (ce n'est ni label ni une norme) désignant les matériaux de construction issus de filières vertueuses au regard du développement durable : origine et extraction locales, biosourcé (végétal) ou géosourcé (pierre), peu ou pas d'énergie nécessaire à la transformation et tout au long de son cycle de vie (de sa production à son recyclage, ou mieux, à son réemploi).

### Énergie grise :

L'énergie grise est la quantité d'énergie consommée lors du cycle de vie d'un matériau ou d'un produit : la production, l'extraction, la transformation, la fabrication, le transport, la mise en œuvre, l'entretien et enfin le recyclage, à l'exception notable de l'utilisation.

### GES : Gaz à Effet de Serre

Gaz émis dans l'atmosphère qui ont la faculté d'accroître l'effet de serre (transparence au rayonnement solaire direct, mais rétention du rayonnement émis par la terre). Il s'agit principalement du gaz carbonique CO<sub>2</sub> et du méthane CH<sub>4</sub>.

### Inertie thermique :

Capacité de parties internes d'une construction (parois intérieures, planchers, refends...), par leur masse et leur densité notamment, à contenir une grande quantité de chaleur. Cette capacité ralentit (inertie) l'évolution de la température à l'intérieur des locaux, générant ainsi un déphasage intérieur/extérieur au cours de la journée. Ceci permet de bénéficier des apports solaires, l'hiver, et de la fraîcheur nocturne, l'été.

## FORMES URBAINES

### Artificialisation des sols :

L'aménagement d'un espace urbain ou la construction d'un bâtiment et de ses abords entraînent la dévitalisation du sol en tant que milieu naturel (perte de biodiversité). L'imperméabilisation (bâti, béton, enrobé...) ne permet plus au sol de ralentir et d'infiltrer le ruissellement pluvial et ne lui permet plus d'accueillir toute forme de vie végétale ou animale.

L'artificialisation est définie dans l'article 192 de la loi Climat et résilience comme "*l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage.*"

### Consommation d'espaces

La loi Climat et Résilience définit la consommation d'espaces comme "*la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné*". Il s'agit donc de la conversion d'espaces naturels, agricoles ou forestiers en espaces urbanisés.

### Greffe de village :

La greffe de village est un projet de quartier en prolongement des espaces publics (places, rues, ruelles, passages...) dans lequel s'inscrivent de nouvelles constructions dans le respect de la typologie architecturale et urbaine du village.



### **Lisières - Franges urbaines :**

Les "lisières" ou "franges urbaines" sont des milieux ouverts ou semi-ouverts qui entourent les zones urbanisées.

Qu'elles soient franches, ou nettes (sans transition entre la zone urbanisée et l'espace naturel), ou bien douces, ou floues, avec des espaces agricoles comme transition (parcelles cultivées, chemin rural, cours d'eau et sa ripisylve, haie, bosquet...), leur rôle paysager est essentiel dans la perception que l'on a du village ou du hameau.

### **Tissus anciens et récents :**

Le tissu urbain est l'organisation spatiale et fonctionnelle de la ville ou du village, qui en structure les "pleins" (les constructions) et les "vides" (rues, places, cours, esplanade...).

Dans les villages, on distingue généralement le tissu ancien, groupé, issu du Moyen Âge, des tissus récents (faubourgs fin XIX - début XX siècle puis les quartiers pavillonnaires et/ou d'activité depuis le milieu du XX siècle).

## **PAYSAGE**

### **Calade :**

Il s'agit d'un tapis de pierres posées verticalement sur chant, jointoyées à sec avec un mortier de chaux ou de terre. Calader est l'art de choisir et d'assembler les pierres, calées entre elles, pour revêtir le sol des rues, places et chemins. Le métier est celui de caladeur.

Une calade réalisée dans les règles de l'art offre une grande résistance au ruissellement, aux agressions mécaniques et climatiques. Ses qualités : Matériaux réemployables et locaux - Valeur patrimoniale (restauration de sites villageois) - Longévité - Environnement (la calade ralentit et absorbe une partie du ruissellement et stabilise les sols pentus).

### **Enfrichement :**

L'enfrichement est la première étape de fermeture d'un paysage en cours de déprise agricole. La friche (arbustes, broussailles...) efface peu à peu la lecture du parcellaire agricole.

### **Mitage :**

Le mitage est l'éparpillement, sans plan d'urbanisme réellement cohérent, d'infrastructures, d'habitat individuel, de zones d'activité, dans des espaces initialement ruraux (forestiers ou agricoles). Le phénomène de mitage s'observe en zone périurbaine et à l'écart des villages.

Le mitage perturbe la perception d'un paysage naturel ou agricole en effaçant ses structures (végétales, topographiques, parcellaires...).

### **Pierre sèche :**

La technique de construction à pierre sèche consiste à agencer des moellons de pierre-tout-venant sans aucun mortier, ni liant, ni terre, pour réaliser un ouvrage.

C'est un système constructif non industrialisable qui utilise la pierre locale, matériau naturel, sain, de réemploi ou issu des carrières de proximité, voire une pierre ramassée, d'épierrage des champs ou pierre de découverte.

C'est une pratique qui requiert un réel savoir-faire qui garantit la tenue et la stabilité des ouvrages dans le temps. Le métier est celui de murailleur. Ce savoir-faire est reconnu par l'UNESCO depuis 2018.

Dans notre région, les paysages ruraux sont façonnés par de nombreux murs de soutènement des routes et des terrasses de culture.

### **Ripisylve :**

La ripisylve est une formation boisée linéaire étalée le long de petits cours d'eau. Elle joue un rôle écologique important en offrant des habitats naturels spécifiques, en formant des corridors biologiques (rôle majeur pour le maintien de la biodiversité). Véritable filtre, elle protège la qualité de l'eau.

Le cordon boisé des ripisylves participe de la structure des paysages de plaine agricole.

### **Silhouette villageoise :**

Expression liée à l'analyse paysagère définissant la perception que l'on peut avoir de l'ensemble d'un village se découpant sur un arrière-plan (ciel, versant boisé...). Cette forme découpée est caractéristique de tel ou tel village et lui confère son identité paysagère. L'unité des façades et, plus encore, des toitures, conforte la lisibilité de la silhouette.

### **Talweg :**

Terme de géographie désignant la ligne de plus grande pente suivant le fond d'une vallée, d'un vallon ou d'un ravin.









### **Les partenaires qui peuvent vous accompagner dans vos projets :**

- Le Parc naturel régional du Luberon ;
- L'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) ;
- Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement 84 (CAUE) ;
- Les Bureaux d'études spécialisés.

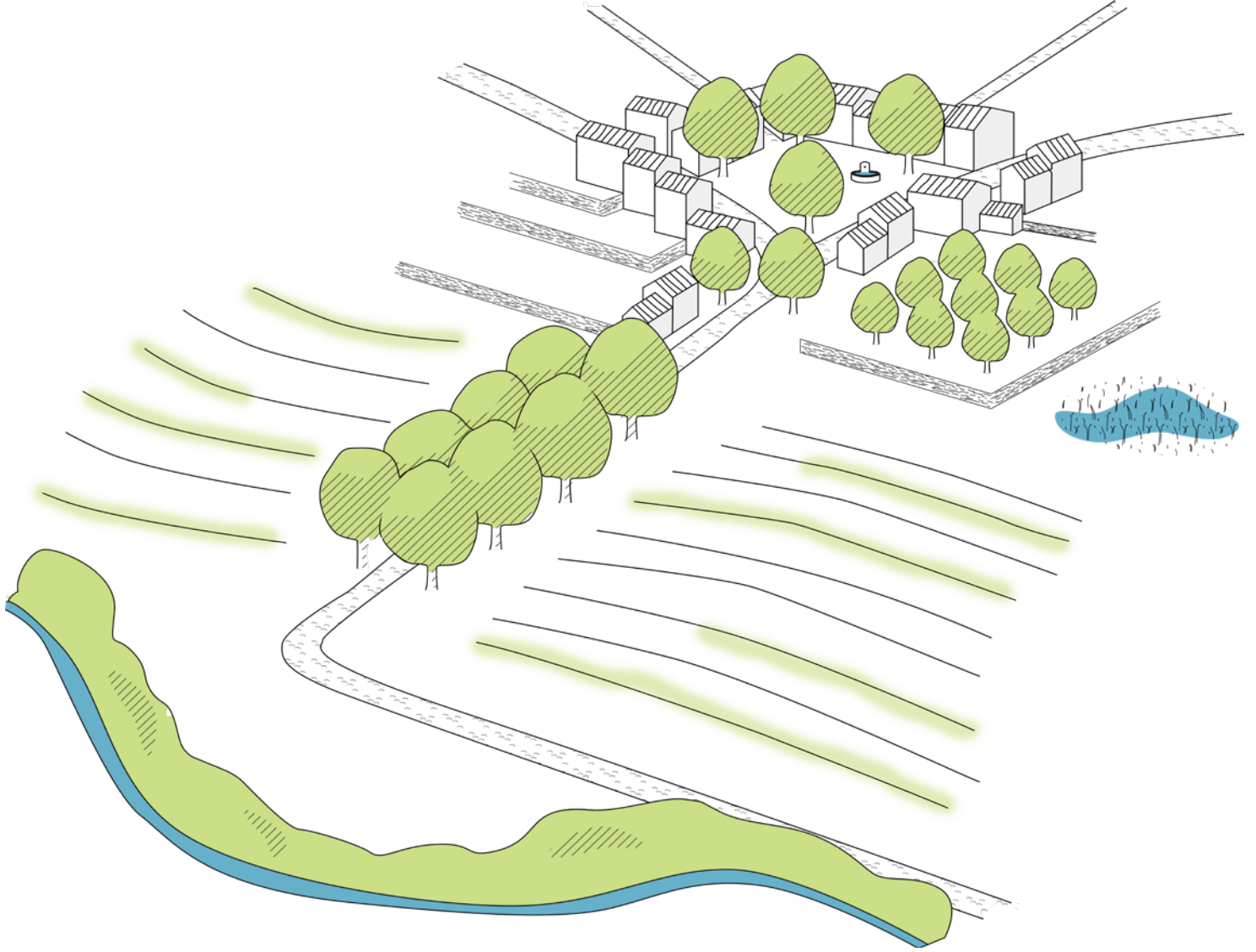
*Source des photos et illustrations (sauf mention contraire) : AURAV, CAUE 84, PNR du Luberon et du Mont-Ventoux*

*Conception et rédaction : AURAV, CAUE 84, PNR du Luberon et du Mont-Ventoux*

*Imprimé sur papier 100% recyclé, par L'Imprim, Apt, Janvier 2023*







Contact :  
 Clara PELTIER, urbaniste  
 Chargée de mission Aménagement durable  
 04 90 04 41 95 • 06 24 77 39 96  
[clara.peltier@parcduluberon.fr](mailto:clara.peltier@parcduluberon.fr)

**Parc naturel régional du Luberon**  
 60, place Jean Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex  
 Tél. 04 90 04 42 00 • [www.parcduluberon.fr](http://www.parcduluberon.fr)

En collaboration avec :



Réalisation :



Avec le soutien de :

